



MAC



RAPPORT
ANNUEL
2021-2022



Rebecca Belmore
Body of Water (Vue de l'exposition *Naadohbi: To Draw Water* à la Winnipeg Art Gallery), 2019
Aluminium et système d'éclairage, 117 x 405,7 x 89 cm
Achat, grâce à la générosité de la Fondation Ariane & Réal Plourde
© Rebecca Belmore. Photo: Serge Gumenyuk, avec l'aimable permission de la WAG-Qaumajuq

TABLE DES MATIÈRES

8. MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

10. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET CONSERVATEUR EN CHEF

15. LE MAC

- 17. En un coup d'œil
- 18. Le projet de transformation
- 18. Le MAC à Place Ville Marie (PVM)

21. LES EXPOSITIONS

- 22. Liste des expositions
- 24. Les expositions de la collection
- 26. Les expositions temporaires
- 28. Les expositions en tournée
- 28. L'exposition virtuelle

31. L'ACTION CULTURELLE ET LES COLLABORATIONS AVEC LES MILIEUX

- 32. L'action culturelle
- 34. Les collaborations avec divers milieux
- 35. Les publications

37. L'ÉDUCATION ET L'ENGAGEMENT

- 39. Liste des activités éducatives
- 40. Les activités éducatives
- 42. L'accessibilité et la diversité capacitaire
- 43. Les programmes publics

45. LA COLLECTION

- 46. Les acquisitions
- 54. Les prêts
- 56. La restauration
- 58. Le déménagement des collections
- 58. Les archives de la collection et la Médiathèque
- 59. Les services techniques et audiovisuels

61. LE NUMÉRIQUE

- 62. L'écosystème numérique du Musée
- 62. Le Plan culturel numérique du Québec
- 64. Le site Web et les médias sociaux
- 64. Les technologies de l'information

67. LE PERSONNEL

73. LA GOUVERNANCE

- 74. Le conseil d'administration
- 79. Les comités

83. LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

91. LES ÉTATS FINANCIERS

125. NOTES ET ANNEXES

- 126. Fréquentation
- 127. Utilisation des ressources informationnelles
- 127. Divulgations d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics
- 128. Rémunération des administrateurs et des dirigeants
- 128. Assurance collective
- 128. Bonis versés au cours de l'exercice 2021-2022
- 129. Gestion et contrôle des effectifs et renseignements relatifs aux contrats de service
- 130. Emploi et qualité de la langue française
- 132. Accès aux documents et protection des renseignements personnels
- 134. Politique de financement des services publics
- 136. Code d'éthique et de déontologie à l'intention des administrateurs et des membres des comités du MAC

143. LA FONDATION

Madame Nathalie Roy
Ministre de la Culture et des Communications

Madame la Ministre,

Conformément à l'article 33 de la *Loi sur les musées nationaux*, j'ai le plaisir de vous présenter, au nom des membres du conseil d'administration, le rapport d'activités du Musée d'art contemporain de Montréal, incluant celui de sa Fondation, ainsi que les états financiers du Musée pour l'exercice clos le 31 mars 2022.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments très distingués.



Alexandre Taillefer
Président du conseil d'administration



Photo : Jocelyn Michel - leconsulat.ca

Alexandre Taillefer

EN ROUTE VERS LA TRANSFORMATION

Après 10 ans à la présidence du conseil d'administration, c'est avec l'assurance que le Musée d'art contemporain de Montréal (MAC) est entre bonnes mains que je signe mon dernier *Rapport annuel*. Je suis fier du bilan 2021-2022 du MAC, qui peut maintenant se projeter dans l'avenir grâce à l'amorce — prochaine et tant attendue — de la phase de réalisation de son projet de transformation.

La dernière année en a été une d'incroyables réalisations et de succès, mais aussi de profonde réflexion et de transition pour nos équipes. Celles-ci ont travaillé très fort pour livrer une programmation de grande qualité au public dans nos nouveaux espaces temporaires à Place Ville Marie (PVM), en plus de finaliser l'important chantier de déménagement des collections, deux grands jalons vers notre transformation architecturale et organisationnelle. Leur résilience, leur dévouement et leur professionnalisme dans ce contexte sans précédent, qui plus est compliqué par la pandémie, forcent l'admiration. Qu'elles trouvent ici le témoignage de ma reconnaissance pour les exceptionnels efforts déployés au cours de l'année passée.

Je ne pourrais passer sous silence l'arrivée de cinq nouvelles gestionnaires chevronnées au sein de l'équipe du MAC. Bienvenue à Anne Eschapasse, directrice générale adjointe; à Anne Lebel, directrice générale de la Fondation; à Geneviève Beaucage, cheffe des finances et de l'administration; à Andrea Kuchembuck, cheffe de la gestion de la collection et des ressources documentaires; et à Yaël Filipovic, cheffe de l'éducation et de l'engagement, qui appuieront John Zeppetelli dans le développement d'une vision muséale tournée vers la collaboration, les retombées sociales, l'accessibilité et la durabilité.

Je tiens à souligner l'appui exceptionnel de mes collègues de l'équipe de direction du Musée au cours de la dernière année. Le vent de renouveau qui souffle sur notre conseil fera place à une nouvelle cohorte d'administrateurs dès la prochaine année. Un merci particulier à François Dufresne, trésorier du conseil et président du comité de vérification pour son dévouement, sa complicité et son apport inestimable à la vie de notre organisation pendant plus d'une décennie. Un merci chaleureux à Philippe Lamarre, membre du CA et président du comité consultatif de l'immeuble et des équipements, qui a appuyé la direction du MAC dans le projet de transformation architecturale, en dépit des nombreux défis rencontrés. Je n'ai aucun doute que Claudie Imbleau-Chagnon, que nous avons déjà eu le plaisir d'accueillir à titre d'administratrice l'hiver dernier, saura piloter le projet avec enthousiasme et doigté.

Que l'équipe de la Fondation et son conseil d'administration, présidé par Ève Giard, soient également très sincèrement remerciés, tout autant que les généreux membres et donateurs, privés et publics, qui contribuent avec un dévouement sans faille à la vitalité et au rayonnement du Musée. Sans cette remarquable communauté de mécènes et de professionnels, il nous aurait été impossible de mener à bien un grand nombre d'initiatives, dont celles de procéder à d'importantes acquisitions ou d'amorcer l'ambitieuse transformation du MAC.

Enfin, je salue les instances gouvernementales et nos partenaires institutionnels, dont la Société de la Place des Arts, pour leur confiance et leur appui indispensables à la réalisation de la mission et des projets du Musée, ainsi que le gouvernement du Canada et le ministère de la Culture et des Communications du Québec, sans qui le MAC ne pourrait oser rêver plus grand.

Le projet de transformation sera le fruit d'une somme extraordinaire de compétences, de talents et de générosité. Je suis infiniment reconnaissant de vous compter tous comme parties prenantes dans cette exaltante aventure qui se matérialise enfin. On m'avait octroyé comme mandat, il y a 10 ans, de dynamiser les activités du MAC. À l'aube de la plus importante renaissance du Musée depuis sa fondation en 1964, je quitte la présidence du conseil avec le sentiment du devoir accompli.



Photo: George Fok

John Zeppetelli

L'année 2021-2022 aura, sans contredit, été marquée par de nombreux changements, avec pour trame de fond une énième vague de la pandémie. Nous avons donc appris à composer avec les aléas de ce contexte imprévisible et à apprivoiser cette réalité afin d'en faire un moteur de créativité. Notre capacité à nous adapter et notre volonté de toujours proposer une programmation à la hauteur des attentes de nos publics et à la mesure de nos ambitions n'ont cessé d'être renouvelées.

Dans la poursuite de notre engagement à offrir aux visiteurs un éventail d'expériences toujours actualisées et afin de marquer notre dernier cycle d'expositions au MAC rue Sainte-Catherine, nous avons consacré 100% des espaces d'exposition à des projets mettant exclusivement en lumière des œuvres puisées dans la collection du Musée ou en voie d'être acquises. L'exposition *Des horizons d'attente* — qui rassemblait le travail de 21 artistes, exposés en nos murs pour la première fois — témoignait de préoccupations politiques, féministes, sociales, esthétiques, matérielles, conceptuelles, spirituelles, écologiques, poétiques, linguistiques et identitaires propres à notre époque. Les visiteurs ont également pu admirer deux magnifiques œuvres vidéographiques jumelées à une installation de diapositives, soigneusement sélectionnées pour leur caractère esthétique et leur profondeur, soit *True North* d'Isaac Julien, *Autoxylopyrocycloboros* de Simon Starling et *Der Lauf der Dinge* — librement traduit pour signifier *Le cours des choses* — du collectif suisse Fischli & Weiss. De plus, l'exposition *Ne dis à personne ce qu'on fait quand je me sens seul(e)* réunissait les œuvres numériques novatrices de trois artistes émergents — *Drei Atlas*, 2018, de Miryam Charles; *Dating for Export*, 2019, de Francisco González-Rosas; et *Quand tout fit avec le aesthetic de ta chambre Remix Edition*, 2018, de Sophie Latouche —, issus de communautés culturelles variées et représentatifs de la Ville de Montréal.

C'est donc sur ces projets, empreints de sensibilité à l'égard des enjeux sociaux, que le MAC a officiellement fermé ses portes au grand public, à la fin juin 2021, pour permettre aux équipes d'achever le déménagement des collections d'œuvres et d'archives documentaires orchestré avec une extrême rigueur. Les équipes ont soigneusement manipulé et déplacé près de 8200 œuvres; une étape, je dois le préciser, exceptionnelle dans l'histoire d'un musée. Parallèlement à cette délicate opération qui cédera graduellement la place au chantier de construction au cours de la prochaine année, nous avons emménagé dans notre site temporaire au cœur du centre-ville, à Place Ville Marie (PVM) — lieu emblématique du dynamisme de la métropole —, qui nous permettra d'assurer une présence soutenue pendant cette période de transition.

Pour mener à bien tous ces grands chantiers et ainsi franchir d'importants jalons menant à la transformation architecturale du Musée, nos équipes ont fait preuve d'une grande mobilisation et ont travaillé sans relâche, tout en poursuivant la préparation d'une exposition phare pour marquer l'ouverture de notre espace muséal à PVM ainsi que le développement d'actions culturelles et d'une programmation éducative audacieuses, riches et accessibles. Ainsi, dès le mois de septembre 2021, le public a notamment pu expérimenter un parcours initiatique à l'art contemporain. Cette série de séminaires virtuels — intitulée *Comprendre l'art contemporain en 7 cours* —, animée par des commissaires d'expositions et des enseignants universitaires spécialisés en histoire de l'art, a permis de répondre aux questions qui font souvent obstacle à l'appréciation de l'art contemporain. C'est par ailleurs grâce au renouvellement de la précieuse contribution de la Fondation de la famille Claudine et Stephen Bronfman que le programme SéminArts, offert depuis 2010 et qui consiste en une initiation au collectionnement de l'art contemporain, a également pu être présenté en ligne l'automne dernier.

C'est finalement en décembre 2021, avec fébrilité et enthousiasme, que nous avons célébré l'ouverture du MAC à PVM avec l'exposition inaugurale *Contagion de la terreur*, du collectif de recherche Forensic Architecture avec Laura Poitras. Dans cette exposition, le groupe de recherche a utilisé l'état de confinement mondial pour poser son regard sur la violence numérique des cyberarmes. L'investigation *Digital Violence: How the NSO Group Enables State Terror* [*Violence numérique: Comment le NSO Group rend possible la terreur étatique*], soutenue par Amnistie internationale et The Citizen Lab, a examiné des douzaines de cibles de surveillance étatique pour cartographier le terrain d'un nouveau champ de bataille numérique dans lequel l'État fait la guerre à la société civile à travers le monde.

L'exposition a été précédée d'une conférence inaugurale décrivant le contexte et les enjeux liés à la *Contagion de la terreur* à travers le récit des différents travaux menés par les invités — Eyal Weizman, directeur de l'agence de recherche londonienne Forensic Architecture, et Laura Poitras, cinéaste documentariste —, ainsi que la présentation de la 14^e édition du Colloque international Max et Iris Stern, explorant les thèmes abordés dans l'exposition.

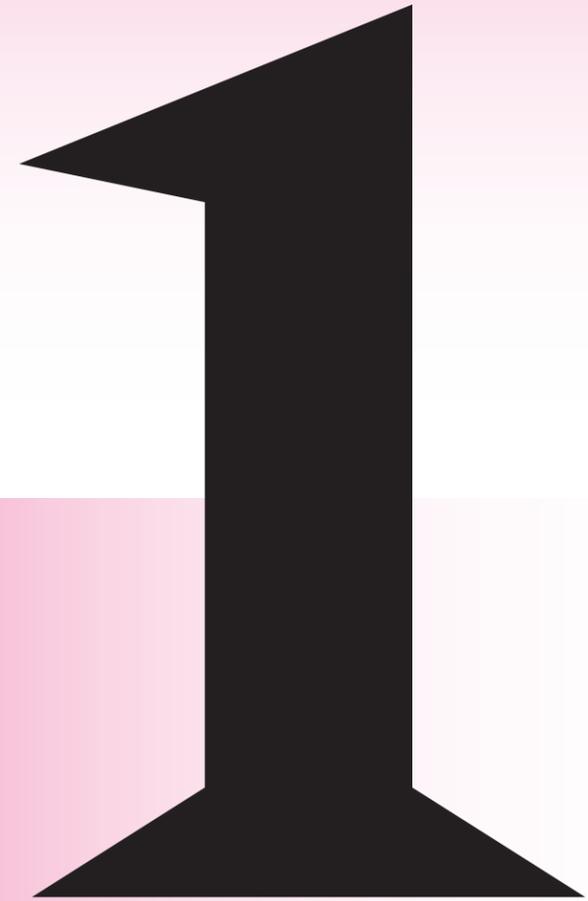
Bref, il s'agit d'une programmation annuelle percutante et puissante, qui se veut un reflet des transformations sociales en cours et une ébauche de réponse aux appels récents de responsabilisation des musées. Dans cette optique, et afin de rejoindre et de sensibiliser le plus grand nombre à l'art contemporain, l'équipe de l'éducation dirigée par Yaël Filipovic, cheffe de l'éducation et de l'engagement, qui s'est jointe à l'équipe de direction récemment —, a développé une programmation éducative hors site grâce à laquelle de nombreuses écoles en milieux défavorisés et organismes communautaires ont pu bénéficier des activités offertes gratuitement. La notion de transformation du MAC implique aussi le développement d'une multitude d'initiatives numériques destinées à accroître l'accessibilité aux contenus et à augmenter leur découvrabilité, en plus d'assurer le lien exclusif avec nos différentes clientèles et de contribuer au rayonnement du Musée, et ce, surtout en période de fermeture. Il est important de noter que la plupart de ces projets n'ont pu voir le jour et continuer d'être bonifiés que grâce au soutien financier du Plan culturel numérique du Québec

Véritable vitrine de la créativité, plateforme de diffusion et lieu d'inspiration, espace de dialogue et d'apprentissage, le MAC peut compter sur l'engagement et la mobilisation de ses équipes internes pour mener à bien ses nombreux projets, mais également sur un écosystème de collaborateurs, de partenaires, de bénévoles et d'amis proches qui ont à cœur la mission du Musée. Je pense évidemment aux membres de notre conseil d'administration et à nos comités consultatifs, dont l'implication est inestimable; à notre formidable équipe de la Fondation, avec l'arrivée d'une nouvelle directrice générale, Anne Lebel, qui déploie tous les efforts possibles pour mobiliser la communauté autour de nos ambitieux projets; à nos généreux mécènes, donateurs, collectionneurs, membres et visiteurs qui nous soutiennent avec toujours autant de passion et qui donnent vie à nos espaces et à nos activités; enfin, aux artistes et à leurs créations qui nous inspirent et nous bouleversent: MERCI!

Soulignons également l'appui de nos bailleurs de fonds du secteur public — le ministère de la Culture et des Communications du Québec et le gouvernement du Canada, par le biais du ministère du Patrimoine canadien et du Conseil des arts du Canada — et des fonds spéciaux qui nous permettent de diversifier nos programmes et de développer des projets toujours plus audacieux et percutants. La transformation architecturale d'un musée représente un défi de taille et exige une organisation et une planification d'une rigueur exceptionnelle. Nous sommes privilégiés d'être entourés de nos précieux partenaires: la Société de la Place des Arts, la Société québécoise des infrastructures ainsi que le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Enfin, la mission du Musée ne s'arrête pas à la diffusion de l'art contemporain par des expositions; elle engage aussi une multitude de compétences de tout le personnel. Je tiens donc à remercier du fond du cœur tous les employés du MAC pour leur professionnalisme, leur mobilisation, leur résilience et leur persévérance au cours de cette dernière année. Merci également aux membres du comité de direction ainsi qu'à notre nouvelle directrice générale adjointe, Anne Eschapasse, qui forment une équipe exceptionnelle, d'une grande agilité, pour piloter ces transformations architecturale et institutionnelle complexes.

Nous pouvons maintenant amorcer notre grande réflexion pour préparer l'avenir et imaginer ensemble le MAC de demain. C'est donc sous un vent de renouveau que nous aborderons cette nouvelle année. Bonne lecture!



LE
MAC

Depuis sa fondation en 1964, le MAC est une destination incontournable pour ressentir et comprendre le monde à travers le regard et l'imagination d'artistes d'ici et d'ailleurs. Situé au cœur du Quartier des spectacles, le plus vaste quartier culturel au Canada, le MAC fait connaître et rayonner l'art actuel sous toutes ses formes, y compris les plus avant-gardistes (œuvres numériques et sonores, installations, peintures, sculptures, œuvres immatérielles), en organisant différentes occasions de rencontres et d'échanges avec un public toujours plus diversifié. Déployant une programmation d'envergure d'expositions temporaires consacrées à des artistes qui sont des témoins privilégiés des enjeux actuels, ainsi qu'un large éventail d'activités éducatives, de médiation et de performances artistiques, le MAC est un espace de découvertes qui propose aux visiteurs des expériences sans cesse renouvelées, souvent émouvantes et inattendues, voire saisissantes. Depuis décembre 2021, le MAC est temporairement situé au sein du campus Place Ville Marie jusqu'à la réouverture de son édifice dans le Quartier des spectacles.

LA MISSION

La mission du Musée, première institution au Canada vouée exclusivement à l'art contemporain, est énoncée comme suit: «Le Musée d'art contemporain de Montréal a pour fonctions de faire connaître, de promouvoir et de conserver l'art québécois contemporain et d'assurer une présence de l'art contemporain international par des acquisitions, des expositions et d'autres activités d'animation.»

LA VISION

Par son ouverture sur le monde et son dialogue étroit avec les créateurs de tous horizons, le MAC est un lieu vivant où se déclinent toutes les formes d'expression des arts visuels actuels. Animé par le désir de faire apprécier l'art contemporain à un public diversifié, le Musée veille à rester attentif aux pulsions du monde et à l'écoute d'une communauté de partenaires. À travers la présentation d'œuvres de sa collection, qui s'enrichit annuellement grâce à des acquisitions ciblées, la programmation d'expositions et d'événements et la diffusion de ses projets, tant en ligne qu'au pays et à l'étranger, il œuvre au rayonnement national et international des artistes et de la muséologie du Québec. Sa mission éducative met en lumière l'importance que revêt l'art contemporain dans l'affirmation et le développement de notre culture et de sa place singulière et essentielle, tant sur un plan individuel que sociétal. Ancré au cœur du plus vaste quartier culturel du Canada, le nouveau bâtiment du MAC, qui sera inauguré à l'horizon 2026, incarnera cette vision d'ouverture et d'inclusion qui positionnera le Musée comme un acteur incontournable de la découverte, de la diffusion, de la connaissance et du rayonnement des arts visuels contemporains et un lieu accueillant et inspirant, propice aux échanges et aux rencontres.

EN UN COUP D'ŒIL

Une année rythmée par le déménagement du Musée et de ses équipes!

27 juin 2021: fin des expositions et fermeture au public du MAC situé sur la rue Sainte-Catherine.

28 juin 2021: début du déménagement de la collection du MAC composée de près de 8200 œuvres, en prévision des travaux.

15 novembre 2021: déménagement des bureaux à Place Ville Marie.

1^{er} décembre 2021: ouverture au public du MAC à Place Ville Marie avec l'inauguration de l'exposition *Contagion de la terreur* de Forensic Architecture avec Laura Poitras.

167 / 2
jours d'ouverture au public / lieux

67
jours d'ouverture au MAC
situé sur la rue Sainte-Catherine

100
jours d'ouverture au MAC
à Place Ville Marie

Note: la fréquentation s'inscrit dans un contexte d'ouverture partielle du Musée sur une année, en regard des restrictions sanitaires intermittentes durant cette période et de la fermeture du Musée pour préparer le déménagement.

24 981
visiteurs dans nos 2 lieux

185 702
abonnés sur nos réseaux sociaux

10
expositions, dont
3 nouvelles, 2 en tournée
et 1 virtuelle

31
nouvelles acquisitions

100
activités éducatives hors les murs
déployées dans la métropole

Près de **1500** participants provenant
d'organismes communautaires ou de milieux
scolaires défavorisés

Plus de **185 000** personnes
rejointes en Amérique du Nord grâce à nos
2 expositions en tournée

LE PROJET DE TRANSFORMATION

Le projet de transformation du MAC — qui mise sur un agrandissement de son édifice et une plus grande ouverture sur le Quartier des spectacles grâce à une greffe architecturale sur sa façade sud —, a franchi cette année une étape significative, attendue de longue date. En effet, le MAC et ses partenaires, dont la Société de la Place des Arts, propriétaire de notre édifice, ainsi que la Société québécoise des infrastructures et les firmes Saucier+Perrotte et GLCRM & Associés, respectivement maître d'ouvrage délégué et architectes du projet, ont finalisé la phase de conception à l'hiver 2022; les plans ont été notamment ajustés pour tenir compte de nouvelles considérations en matière d'accessibilité universelle. Comme pour tout projet immobilier, le contexte actuel du marché de la construction, caractérisé par une pénurie de main-d'œuvre et une forte inflation des matériaux, a toutefois été identifié comme un enjeu préoccupant pour la phase de construction, qui devrait durer environ 26 mois. La grande réactivité et la remarquable mobilisation des partenaires du projet, en particulier celle du ministère de la Culture et des Communications et de la Fondation du Musée, qui ont tous deux consenti à rehausser leur contribution respective, nous incite à aborder la phase de réalisation avec une relative confiance.

Afin de faire place à ce chantier majeur, le MAC a fermé au public les portes de son bâtiment (inauguré en 1992 au cœur de la Place des Arts) le 28 juin 2021. Au travail depuis 2017, les équipes ont poursuivi le colossal déménagement des collections d'œuvres et de documents, ainsi que l'élagage de l'équipement et du mobilier vétustes. Une attention particulière a été portée au recyclage ou à la valorisation du plus grand nombre possible de biens dont le MAC devait se départir. La fermeture du site a finalement eu lieu au printemps dernier. Vu la complexité et la quantité des défis opérationnels de l'année écoulée — qui ont en outre été relevés dans un contexte de pandémie et de ressources limitées —, l'expertise, la résilience et la mobilisation de l'équipe du MAC méritent d'être amplement soulignées.

LE MAC À PLACE VILLE MARIE

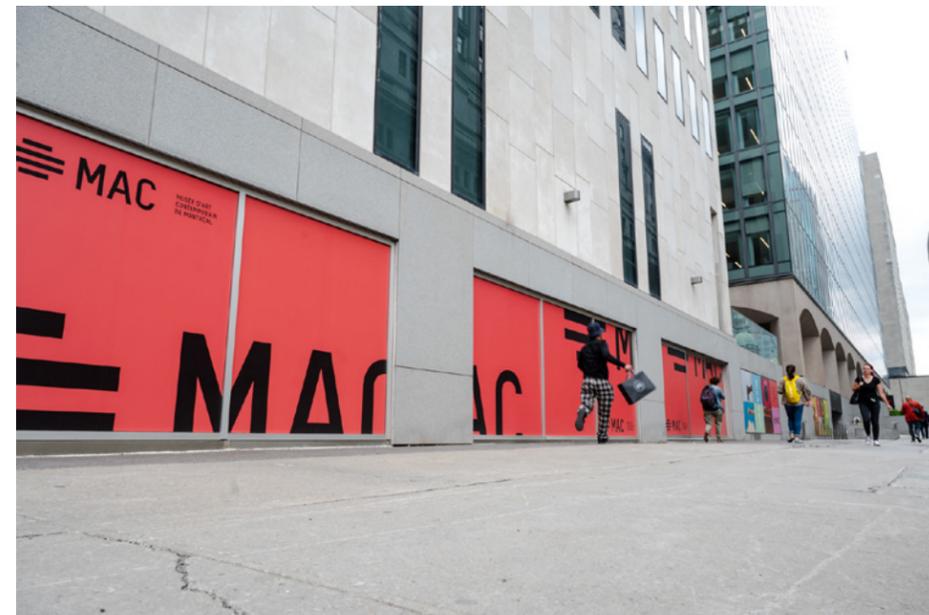
L'automne 2021 a été marqué par la relocalisation des bureaux et des activités du MAC à Place Ville Marie (PVM), où le Musée poursuivra sa mission pendant la durée des travaux de transformation de son bâtiment, pour une période actuellement estimée à trois ans et demi. À cette occasion, plusieurs sculptures monumentales de sa collection, dont des pièces signées Armand Vaillancourt et Yves Trudeau, ont été déployées sur l'esplanade, en partenariat avec Ivanhoé Cambridge, le propriétaire du campus PVM.

Ce nouvel espace inauguré le 1^{er} décembre 2021 offre au MAC l'opportunité de tisser de nouveaux liens avec des clientèles présentes à PVM et au centre-ville, en particulier celles des jeunes professionnels. Chaque année, deux expositions et une programmation d'œuvres vidéographiques y seront présentées, tandis qu'un atelier permettra l'organisation de programmes éducatifs. Soulignons que Place Ville Marie fut le tout premier lieu de diffusion des activités du MAC, qui y organisa sa première exposition en 1965, soit un an après sa fondation.

Enfin, la transformation organisationnelle, qui accompagne nécessairement un projet architectural de cette envergure, a aussi été amorcée pendant cette période, avec notamment une réflexion approfondie sur les ressources humaines et matérielles, la mise en œuvre de plusieurs initiatives en matière de développement durable, le développement de la programmation pour les trois prochaines années ainsi que la préparation du processus de planification stratégique en vue du dépôt d'un nouveau plan quinquennal au printemps 2023. Au terme de cet exercice de réflexion, les équipes qui sont pleinement investies à réimaginer les programmes et les activités qui se déploieront dans le MAC agrandi à l'horizon 2026 entameront l'année prochaine une importante phase de consultations afin que ceux-ci s'harmonisent avec les attentes et les besoins des différentes communautés de visiteurs.



Nouvelle entrée du Musée d'art contemporain de Montréal



Relocalisation temporaire du Musée d'art contemporain de Montréal à PVM



2

LES
EXPOSITIONS

Nos équipes ont œuvré à la programmation d'expositions pertinentes, saisissantes et empreintes de sensibilité à l'égard d'enjeux sociaux actuels, en dépit d'un contexte d'opérations inédit. Ce sont au total 10 expositions qui ont été programmées au cours de l'année 2021-2022, dont trois nouvelles, deux en tournée et une exposition virtuelle.

LISTE DES EXPOSITIONS

EN COURS EN 2021-2022

John Akomfrah: *Vertigo Sea*

Du 8 février au 18 avril 2021
Commissaire: Lesley Johnstone
Organisée par le Musée des beaux-arts du Canada

La machine qui enseignait des airs aux oiseaux

Du 8 février au 25 avril 2021
Cocommissaires: Mark Lanctôt et François LeTourneux

Des horizons d'attente

Du 8 février au 27 juin 2021
Commissaires: Marie-Eve Beaupré, avec la collaboration de Maéli Shan Leblanc-Carreau

Julien, Starling, Fischli & Weiss

Du 8 février au 27 juin 2021
Commissaire: John Zeppetelli

Ne dis à personne ce qu'on fait quand je me sens seul(e)

Miryam Charles • Francisco Gonzalez-Rosas • Sophie Latouche
Du 28 avril au 30 mai 2021
Responsable: Eunice Béliador, conservatrice invitée dans le cadre du Salon des émergents

The Stars Down to Earth [Des étoiles à terre]
Margaret Haines

Du 2 juin au 27 juin 2021
Responsable: Marie-Eve Beaupré

Contagion de la terreur
FORENSIC ARCHITECTURE
avec Laura Poitras

Du 1^{er} décembre 2021 au 18 avril 2022
Commissaire: John Zeppetelli

EXPOSITIONS EN TOURNÉE

Experience Leonard Cohen

Du 5 août 2021 au 13 février 2022
Contemporary Jewish Museum, San Francisco
Commissaire: Lesley Johnstone

Rafael Lozano-Hemmer: Unstable Presence

Du 2 octobre 2021 au 6 mars 2022
San Francisco Museum of Modern Art
Commissaire: Lesley Johnstone

EXPOSITION VIRTUELLE

Leonard Cohen: Une brèche en toute chose

Du 29 mai au 27 juin 2021
Présentation sur écran interactif de l'exposition virtuelle à la Foire du livre de Francfort
Chargée de projet: Anne-Marie Zeppetelli

LES EXPOSITIONS DE LA COLLECTION

**Ne dis à personne ce qu'on fait
quand je me sens seul(e)**

**Miryam Charles, Francisco Gonzalez-Rosas,
Sophie Latouche**

Du 28 avril au 30 mai 2021

Responsable: Eunice Béliador, conservatrice
invitée dans le cadre du Salon des émergents

Cette exposition a réuni trois artistes œuvrant à Montréal, dont le travail est présenté pour la première fois dans un contexte muséal. Acquisées par le Musée, leurs œuvres numériques (film, performance filmée, site Internet) relèvent les doutes et insécurités qui s'insinuent dans nos différentes relations et dynamiques à travers divers filtres et écrans. Le rythme effréné de notre société contemporaine, jumelé avec l'isolement et la surutilisation des médias sociaux, entraîne plusieurs effets néfastes sur notre humeur, notre consommation, notre perception de nous-mêmes et des autres. Bien que nous puissions maintenant atteindre et joindre des gens aux quatre coins de la planète, nous devenons beaucoup plus sélectif(-ve)s, nous jugeons rapidement. On cherche la perfection, ce qui nous amène à devenir méfiant(e). Comment établir des liens interpersonnels dans un tel écosystème sans s'y noyer, sans se brûler? Mises ensemble, les œuvres exposées nous appellent à être attentif(-ve)s à différents outils de communication et aux contextes dans lesquels ils opèrent. Destinée à l'acquisition d'œuvres d'artistes émergent(e)s pour le MAC, cette sélection démontre leur utilisation des technologies numériques de manière innovante, et elle propose des réalisations à la fois critiques et sophistiquées.

The Stars Down to Earth [Des étoiles à terre]
Margaret Haines

Du 2 juin au 27 juin 2021

Responsable: Marie-Eve Beaupré,
conservatrice responsable de la collection

Margaret Haines est une artiste d'origine montréalaise dont la pratique multidisciplinaire, ancrée dans la recherche, conjugue de manière singulière cinéma, littérature, philosophie, astrologie, photographie et installation. Construit selon la formule d'un *thriller*, le film *The Stars Down to Earth* prend la forme d'un voyage de recherche guidé par les étoiles, les dieux et les prophètes, et dont la destination est inconnue. Basé sur l'histoire du Carroll Righter Institute et nommé d'après un essai éponyme de Theodor W. Adorno, le récit prend sa source dans l'héritage légué par Alan Leo, astrologue et théosophe, qui développa une astrologie envisagée en tant que reconnaissance de signes plutôt que comme prédiction. Au diapason de son sujet, dont les premières scènes se déroulent lors d'une classe d'astrologie, l'œuvre fut principalement tournée à Los Angeles, une ville où l'on est entouré d'astres et de signes cosmiques, dont Universal Studios, propriété de Mars Management, Venus Art and Flowers, Moonstar Auto Care et Apollo Insurance. Dans cette allégorie, la symbolique de la couleur prédomine et les signes du zodiaque sont enseignés comme autant de signes du destin. L'artiste observe l'existence simultanée des systèmes d'information et cadre avec doigté leur apparent anachronisme.



Miryam Charles
Drei Atlas (arrêt sur image), 2018
Vidéogramme couleur,
6 min 22 sec, son
© Miryam Charles



Margaret Haines
The Stars Down to Earth
(arrêt sur image), 2016
Vidéogramme, 24 min, son
© Margaret Haines

LES EXPOSITIONS TEMPORAIRES

Contagion de la terreur **FORENSIC ARCHITECTURE** **avec Laura Poitras**

Du 1^{er} décembre 2021 au 18 avril 2022
Commissaire: John Zeppetelli

Dans *Contagion de la terreur*, le groupe de recherche Forensic Architecture a utilisé l'état de confinement mondial pour poser son regard sur la violence numérique des cyberarmes. L'investigation *Digital Violence: How the NSO Group Enables State Terror* [*Violence numérique: Comment le NSO Group rend possible la terreur étatique*], soutenue par Amnesty internationale et The Citizen Lab, a examiné des douzaines de cibles de surveillance étatique — collègues investigateurs, journalistes, figures d'opposition et activistes, incluant des proches du groupe de recherche — pour cartographier le terrain d'un nouveau champ de bataille numérique dans lequel l'État fait la guerre à la société civile à travers le monde.

L'installation immersive, intitulée *Digital Violence: The Spatial Database* [*Violence numérique: La base de données spatiale*], nous entraîne dans les mécanismes d'une plateforme numérique sans cesse croissante qui visualise plus de mille points de données documentant des infections numériques et des assauts physiques, de même que d'autres incidents connexes. Collectivement intitulées *The Pegasus Stories* [*Les récits de Pegasus*], les six vidéos réunies sur la plateforme, qui donnent la parole à des activistes ciblés par Pegasus, ancrent l'investigation dans la vie de vraies personnes et dans leurs combats bien réels. Le projet a requis la collaboration d'Edward Snowden, qui assure la narration, et la trame sonore est de Brian Eno, tandis qu'un film

de la cinéaste documentariste Laura Poitras, qui a accompagné l'agence de recherche tout au long du processus d'investigation, est également présenté. L'exposition se conclut avec deux projets connexes de Forensic Architecture: *The Enforced Disappearance of the Ayotzinapa Students* [*La disparition forcée des étudiants d'Ayotzinapa*] et *The Extrajudicial Execution of Ahmad Erekat* [*L'exécution extrajudiciaire d'Ahmad Erekat*].

Toutes les vidéos de l'exposition ont été sous-titrées en français, et un système d'écouteurs déclenché par le mouvement des visiteurs permettait une expérience sonore immersive. Un opuscule explicatif a été publié pour accompagner les visiteurs.



Forensic Architecture
Vues de l'exposition
Contagion de la terreur
1^{er} décembre 2021 au 18 avril 2022
© Forensic Architecture.
Photo: Richard-Max Tremblay

LES EXPOSITIONS EN TOURNÉE

Les expositions itinérantes ont été significativement affectées par la pandémie, avec des reports de dates de présentation et une réduction du nombre d'œuvres présentées. Ce sont toutefois plus de 185 000 visiteurs qui ont pu visiter nos expositions à l'extérieur de la métropole.

Experience Leonard Cohen

Du 5 août 2021 au 13 février 2022
Contemporary Jewish Museum, San Francisco

Deux œuvres majeures de l'exposition organisée par le MAC en 2017, *Leonard Cohen: Une brèche en toute chose*, ont été présentées au Contemporary Jewish Museum: *I'm Your Man* de Candice Breitz et *Passing Through* de George Fok, dans le cadre d'une série de quatre expositions solos intitulée *Experience Leonard Cohen*.

Rafael Lozano-Hemmer : Unstable Presence

Du 2 octobre 2021 au 6 mars 2022
San Francisco Museum of Modern Art

L'exposition coproduite par le MAC et le San Francisco Museum of Modern Art (SFMOMA), qui a été présentée au MAC en 2018, a été reconfigurée par le SFMOMA pour en présenter sept œuvres majeures de l'artiste montréalais.

L'EXPOSITION VIRTUELLE

Leonard Cohen : Une brèche en toute chose

Présentée en ligne au Canada

Aussi présentée du 29 mai au 27 juin 2021 sur écran interactif à la Foire du livre de Francfort

Véritable immersion visuelle et sonore, l'exposition virtuelle *Leonard Cohen: Une brèche en toute chose* est inspirée de l'exposition éponyme conçue par le Musée d'art contemporain de Montréal et présentée au MAC en 2017-2018. Se distinguant toutefois de la version en salle, cette riche exposition veut faire découvrir l'art contemporain en explorant l'univers de Leonard Cohen. L'exposition explore l'aspect universel des grands thèmes qui ont marqué son œuvre et les liens qui peuvent être tissés avec l'art contemporain. Elle regroupe une cinquantaine d'œuvres de la collection du MAC, en plus de réunir les œuvres et les chansons de l'exposition originale, que le public avait tant aimées.



Rafael Lozano-Hemmer
Sphere Packing: Bach
(Vue de l'exposition *Rafael Lozano-Hemmer: Unstable Presence*), 2018
1 128 canaux sonores, haut-parleurs, érable, aluminium, écran, ordinateur, composants électroniques, matériel informatique et logiciel sur mesure, 1/3, 3 m (diamètre)
Collection privée
© Rafael Lozano-Hemmer / SOCAN (2022). Photo: Katherine Du Tiel



Kara Blake
The Offerings (extrait de l'exposition virtuelle *Leonard Cohen: Une brèche en toute chose*), 2017
© Kara Blake



L'ACTION
CULTURELLE ET LES
COLLABORATIONS
AVEC LES MILIEUX

Le MAC a assuré la continuité et la qualité de ses programmes d'action culturelle grâce à une offre numérique et présentielle audacieuse. Le programme *Comprendre l'art contemporain en 7 cours* a réuni chaque semaine plus de 300 participants à travers le pays par l'entremise de sept séminaires initiatiques sur l'art contemporain. Deux colloques thématiques en ligne ont été organisés, permettant ainsi d'élargir notre sphère de résonance auprès de différentes communautés à l'échelle internationale. De nombreuses collaborations nous ont également permis d'affirmer notre soutien aux milieux culturels, artistiques et universitaires.

L'ACTION CULTURELLE

Colloque de printemps

La question musicale et la réponse musicale
Le mercredi 21 avril 2021 à 15 h, en ligne

Une carte blanche a été proposée au commissaire indépendant Ronald Rose-Antoinette et au Mardi Gras Listening Collective (dont le commissaire fait partie, avec Dhanveer Singh Brar, Stefano Harney, Louis Moreno, Fred Moten, Fumi Okiji et Paul Rekret). Dans l'esprit des *Undercommons*, ce groupe d'universitaires, nommé d'après le bar de Pittsburgh où plusieurs d'entre eux se sont initialement réunis, se retrouve périodiquement pour écouter de la musique et en discuter de façon conviviale. L'évènement a proposé au public l'écoute en différé de deux compilations (réalisées à partir de l'enregistrement d'une telle rencontre en novembre 2020), ainsi qu'un échange virtuel en direct entre Ronald Rose-Antoinette, Fumi Okiji et Stefano Harney.

Comprendre l'art contemporain en 7 cours Du 30 septembre au 11 novembre 2021, les jeudis à 18 h, en ligne

Le MAC a présenté pour la première fois un parcours initiatique à l'art contemporain qui a pris la forme d'une série de sept séminaires en ligne donnés par des commissaires d'expositions et des professeurs universitaires spécialisés en histoire de l'art (Jean-Philippe Uzel, Tamar Tembeck, Ji-Yoon Han, Caroline Nepton Hotte, Johanne Lamoureux, Christine Bernier et Aseman Sabet). Ces présentations visaient à répondre aux questions qui font souvent obstacle à l'appréciation de l'art contemporain. Chaque spécialiste partait d'une œuvre appartenant à la collection du MAC ou y ayant été exposée pour explorer un aspect clé de l'art moderne et contemporain: *Jumbo Spoons and Big Cake* (2000), de Thomas Hirschhorn; *Petite danse sans nom* (1980), de Marie Chouinard; *Borrowed Scenery* (1987), de Barbara Steinman; *History Shall Speak for Itself* (2018), de Caroline Monnet; la série des *Christ Pantocrator*, de Moridja Kitenge Banza; *We Were in Kyoto* (1997), d'Ilya et Emilia Kabakov; et finalement, *Hybrid solitary semi-social 54 Tauri built by a duet of Linyphia triangularis — three weeks, a nonet of Cyrtophora citricola — three weeks, rotated 180°* (2017), de Tomás Saraceno. Les webinaires se terminaient chaque semaine par une période de discussion.

Conférence inaugurale: *Contagion de la terreur* Mercredi 1^{er} décembre 2021 à 18 h, au Gesù

À l'occasion de l'ouverture de l'exposition *Contagion de la terreur*, le MAC a présenté une discussion entre Eyal Weizman, directeur de l'agence de recherche londonienne Forensic Architecture, et la cinéaste documentariste Laura Poitras. La discussion, qui a eu lieu en présentiel, était animée par John Zeppetelli, directeur général et conservateur en chef du MAC, également commissaire de l'exposition.

Colloque international Max et Iris Stern 14 ***Contagion de la terreur*** Samedi 12 et dimanche 13 mars 2022, en ligne

Cet événement a exploré les thèmes abordés dans l'exposition éponyme à l'affiche au MAC. Partant des projets du collectif de Forensic Architecture et de la documentariste Laura Poitras, il a rassemblé des activistes et journalistes ayant été visés par le logiciel Pegasus du NSO Group, ainsi que des opposants à la surveillance numérique et à la violence politique (avocats, chercheurs en technologies de l'information, membres d'organisations de défense des droits de la personne). Les participants ont également interrogé l'apparition d'une esthétique judiciaire dans la production artistique contemporaine et le rôle du musée comme forum civique.

Avec: Santiago Aguirre Espinosa, Carmen Aristegui, Ronald Deibert, Shalini Gera, Shawan Jabarin, Emanuel Licha, Etay Eitay Mack, Alaa Mahajna, Shourideh Molavi, Laura Poitras, John Scott-Railton, Charles Stankieveh, Lisa Stuckey, Eyal Weizman.

En complément de l'exposition et du Colloque, deux initiatives ont eu lieu en collaboration avec des cinémas montréalais. Ainsi, la Cinémathèque québécoise a proposé du 8 au 12 mars un cycle de films présenté en salle, consacré à l'œuvre documentaire de la réalisatrice Laura Poitras: *My Country, My Country* (2006), *The Oath* (2010), *Risk* (2016), et *Citizenfour* (2014). Du 20 janvier au 18 avril, le Cinéma Public a présenté en ligne l'anthologie *The Year of the Everlasting Storm* (2021), dans laquelle figure le film *Contagion de la terreur* de Laura Poitras.

LES COLLABORATIONS AVEC DIVERS MILIEUX

CIÉCO, le groupe de recherche Collections et impératif évènementiel/ The Convulsive Collections

Après avoir considéré l'influence de l'impératif évènementiel sur les collections muséales de 2014 à 2018, le CIÉCO porte maintenant son regard sur les « nouveaux usages des collections dans les musées d'art » (2021-2028). Composée de Johanne Lamoureux (Université de Montréal), Marie Fraser (Université du Québec à Montréal), Mélanie Boucher (Université du Québec en Outaouais) et Emmanuel Château-Dutier (Université de Montréal), l'équipe vise la coproduction de connaissances avec six musées partenaires, dont le Musée d'art contemporain de Montréal, ainsi qu'avec plus d'une vingtaine de cochercheur(e)s et de collaborateur(-trice)s affilié(e)s à une douzaine d'établissements d'enseignement. Le programme de recherche se décline en quatre axes qui s'intéressent aux aspects historiques, théoriques et pratiques, de même qu'aux usages citoyens, documentaires et numériques des collections en musées d'art. Au cours de sa première année de travail, la recherche du partenariat fut notamment consacrée aux nouvelles formes et pratiques d'acquisition par la tenue d'ateliers réflexifs, la présentation de conférences et le développement d'une encyclopédie virtuelle et bilingue sur les nouveaux usages des collections.

Collaborations culturelles, artistiques et universitaires

Le MAC a poursuivi ses collaborations avec les institutions et événements culturels de la métropole en présentant, entre autres avec le Festival TransAmériques, deux performances réalisées en résidence dans le jardin: *Them Voices* de Laura Kramer et *Meshtitau* de Soleil Launière.

L'équipe de la conservation est impliquée dans le milieu artistique en participant aux jurys dans le cadre des programmes universitaires à Concordia et à l'UQAM, aux jurys d'art public et de divers prix (Prix Giverny Capital 2021, The Hnatyshyn Foundation Visual Arts Award et The Hnatyshyn Foundation Award for Curatorial Excellence 2022). Les membres de l'équipe siègent aux conseils d'administration de MOMENTA Biennale de l'image et de CORPS SCORPS, et sont régulièrement invités à prononcer des conférences et à participer à des séminaires dans des programmes universitaires et organismes culturels.

LES PUBLICATIONS

Feuille d'exposition

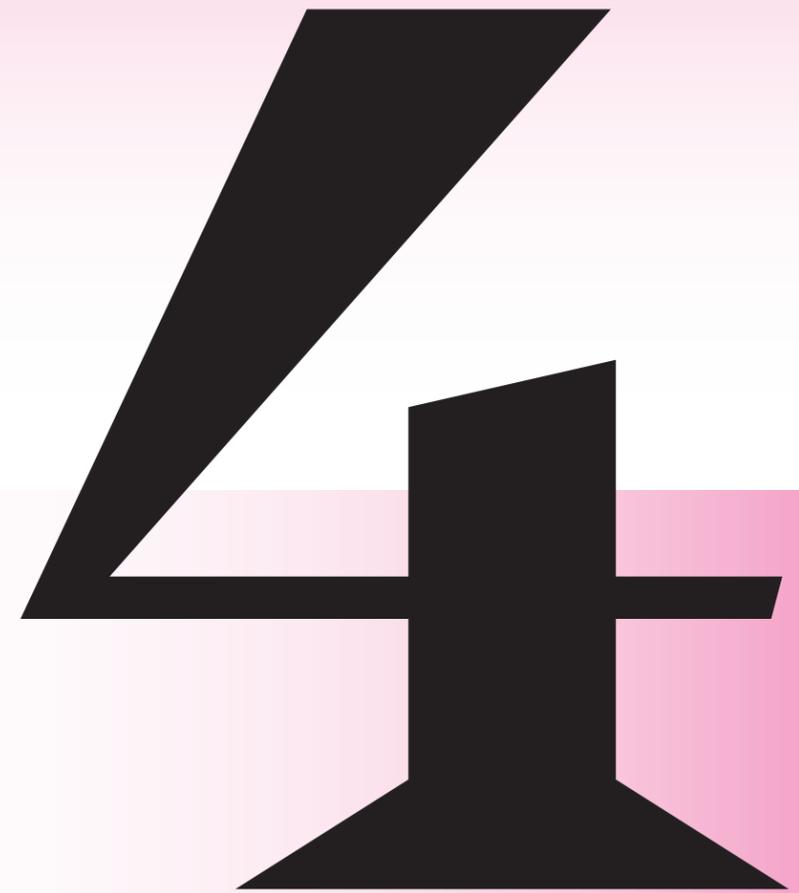
Contagion de la terreur: Forensic Architecture avec Laura Poitras

Rapport annuel

Rapport annuel 2020-2021
75 exemplaires
ISBN: 978-2-550-89510-7 (imprimé)
ISBN: 978-2-55-89511-4 (pdf)



Photo: François Maisonneuve



L'ÉDUCATION
ET L'ENGAGEMENT



Photos : Maxime Lefrançois, 2022

L'année 2021-2022 a été marquée par d'immenses changements pour l'équipe de l'éducation du MAC, ce qui a donné lieu à de nombreuses initiatives innovantes. En raison des restrictions continues causées par la pandémie, notre société a vu une augmentation spectaculaire du sentiment d'isolement et de déconnexion chez les citoyens de tout âge. C'est dans ce contexte que l'équipe a proposé des expériences en ligne, hors site ou sur place qui ont procuré des moments d'inspiration, de joie et de rencontre. Les programmes éducatifs présentés pendant cette période ont également été l'occasion d'expérimenter de nouvelles approches qui nous ont permis de réimaginer non seulement notre offre, mais aussi nos méthodes de travail.

Ce changement d'approche a été rendu nécessaire non seulement par la pandémie, mais aussi par le déménagement temporaire du Musée à Place Ville Marie. La fermeture du MAC sur la rue Sainte-Catherine a amené nos équipes à classer et à emballer plus de 30 ans d'archives et de matériel d'arts plastiques entreposés dans nos ateliers depuis l'ouverture du Musée à la Place des Arts. Ce processus a aussi été l'occasion de procéder à des dons de mobilier et de fournitures à des écoles et à des organismes communautaires. Ce travail massif a marqué une étape importante dans le projet de transformation du MAC. Nous sommes extrêmement fiers de pouvoir continuer à accueillir le public à Place Ville Marie avec un magnifique atelier consacré aux programmes éducatifs.

Enfin, l'année s'est terminée avec un changement important, soit la restructuration du service de l'éducation avec l'embauche en janvier d'une cheffe de l'éducation et de l'engagement, Yaël Filipovic. Ce changement significatif nous permettra de poursuivre la croissance de nos programmes éducatifs, qui sont au cœur de la mission du MAC.

LISTE DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

MAC en famille

Des vases qui s'éclatent !

Les samedis et dimanches,
du 3 avril au 18 avril 2021

Atelier de sculpture et d'installation incluant des interventions de dessin, en lien avec une œuvre de Trevor Baird, présentée dans l'exposition *La machine qui enseignait des airs aux oiseaux*

Au fil de l'eau

Les samedis et dimanches,
du 12 juin au 27 juin 2021

Atelier de peinture à l'acrylique, en lien avec une œuvre de Luce Meunier, présentée dans l'exposition *Des horizons d'attente*

Collage et images en mouvement

Les samedis et dimanches,
du 29 janvier au 17 avril 2022

Atelier en techniques mixtes, en lien avec des vidéos et des films d'animation de la collection

Gommer en liberté

Semaine de relâche,
du lundi 28 février au vendredi 4 mars 2022

Atelier de dessin et d'écriture au fusain, en lien avec une œuvre de William Kentridge incluse dans la collection

Tandems scolaires

Collage et images en mouvement

Du lundi au vendredi,
du 16 février au 31 mars 2022

Atelier en techniques mixtes, en lien avec des vidéos et des films d'animation de la collection

Hors les murs

Recevez la visite du MAC !

Groupes communautaires :
du 28 septembre au 14 décembre 2021
et du 17 février au 31 mars 2022

Scolaire : du 28 septembre au 16 décembre 2021
Atelier en lien avec des œuvres de *La machine qui enseignait des airs aux oiseaux*

Collage et images en mouvement

Projet avec *Une école montréalaise pour tous*
Du 3 février au 11 février 2022

Atelier en techniques mixtes, en lien avec des vidéos et des films d'animation de la collection

LES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

Pour les familles

En réponse à la pandémie et aux restrictions sanitaires, le Musée a proposé le *MAC en famille*, qui accueillait une bulle familiale à la fois. Offert les samedis et dimanches, ce programme se voulait diversifié en matière de contenus et d'expériences. La découverte d'œuvres a mené à la réalisation de divers projets de création: l'exploration du dessin et du modelage, de la peinture en transparence ainsi que de techniques mixtes. Enfin, le *MAC en famille*, conçu pour la relâche scolaire (en mars 2022), a également été offert; l'atelier *Gommer en liberté*, faisant écho au travail de l'artiste William Kentridge, incitait les participants à se lancer dans des compositions au fusain. Ces programmes intergénérationnels et intimes créés pour répondre au contexte pandémique ont accueilli 66 bulles familiales avec des expériences innovantes qui valorisaient les échanges entre parents et enfants.

« Merveilleuse expérience au MAC.
Quel privilège de vivre ce moment-là
au Musée avec nos enfants. »

-Parent, *MAC en famille*, 2021

Milieu scolaire

Souhaitant rester en contact avec le milieu scolaire pendant la pandémie, le service éducatif a produit en avril 2021 la sixième et dernière capsule vidéo de la série *Rendez-vous avec une œuvre*. Portant sur *Ootheca*, 2020, de l'artiste Thea Yabut, présentée dans l'exposition *La machine qui enseignait des airs aux oiseaux*, la vidéo propose au personnel enseignant des pistes d'observation et un atelier de création à expérimenter en classe.

Devant l'impossibilité d'accueillir des groupes au Musée et pour la première fois dans l'histoire du MAC, un programme hors les murs d'initiation à l'art contemporain a été lancé. *Recevez la visite du MAC!* a ainsi été offert gratuitement à 62 écoles primaires de milieux défavorisés de l'île de Montréal. Des médiateurs et médiatrices se sont déplacés aux quatre coins de la métropole pour y présenter des œuvres de l'exposition *La machine qui enseignait des airs aux oiseaux* et proposer un atelier de création.

Afin de rendre la culture accessible au plus grand nombre, le MAC a poursuivi sa collaboration avec *Une école montréalaise pour tous* en créant des projets pour des écoles primaires situées dans des milieux défavorisés. Le projet *Art et langage*, amorcé l'année précédente, s'est terminé en juin 2021 avec la diffusion au Musée et sur son site Web des créations numériques réalisées par les élèves de six écoles primaires. En février 2022, un nouveau programme a été lancé avec 10 écoles primaires. À la suite d'une visite du MAC dans chaque école, où des œuvres vidéo de la collection ont été présentées, les élèves ont été invités à créer leur propre vidéo. Pour appuyer le personnel enseignant dans cette réalisation, une série de quatre formations a été offerte en collaboration avec le centre Turbine.

Après deux ans d'absence, c'est finalement au mois de mars 2022 que la situation sanitaire a rendu possible l'accueil de groupes scolaires dans les nouveaux espaces du MAC à Place Ville Marie. Soucieux que son offre éducative soit à la portée de tous, le Musée a offert la gratuité aux participants de moins de 18 ans. Et c'est avec un grand enthousiasme que les médiateurs et médiatrices ont présenté le Tandem Atelier/ Visite *Collage et images en mouvement*, mettant en lumière des œuvres vidéo de la collection.

« UN PROGRAMME D'UNE GRANDE QUALITÉ QUI
A SU CAPTER L'ATTENTION DES ÉLÈVES TRÈS
LONGTEMPS! IMPRESSIONNANT! LES ŒUVRES ONT
ÉMERVEILLÉ LES ENFANTS. ILS SE SONT SENTIS
COMME DES ARTISTES. ILS ÉTAIENT TRÈS ENGAGÉS.
MERCII! »

- École Sainte-Odile, *Recevez la visite du MAC!*, 2021

Organismes communautaires

En plus des écoles, le programme gratuit hors les murs s'est aussi étendu à 28 organismes communautaires de Montréal. Si certains connaissaient déjà le Musée, pour d'autres, cette activité s'est avérée un tout premier contact avec l'institution. L'activité s'est déclinée en une, deux ou trois rencontres, selon les besoins et les particularités des diverses communautés (personnes en situation de handicap, différence intellectuelle, francisation et aînés).

Pour les adultes

Tout au long de l'année, le MAC a misé sur la présence de médiateurs et de médiatrices pour accueillir le public, répondre à ses questions et discuter des enjeux soulevés par les expositions en cours. Cette action éducative a été particulièrement bénéfique dans le contexte de la pandémie et du nouvel espace temporaire à Place Ville Marie. Le public avait tantôt besoin d'être rassuré quant au respect des mesures sanitaires, tantôt informé sur le projet de transformation du Musée. Vu la quantité de réactions qu'a suscitées l'exposition *Forensic Architecture*, les médiateurs et médiatrices ont réalisé l'importance d'être à l'écoute des visiteurs, de leurs expériences et de leurs craintes par rapport à la violence numérique. L'équipe était ravie de pouvoir commencer à accueillir de nouveau des groupes d'adultes et d'étudiants du collégial pour des visites interactives en mars 2022, grâce à l'assouplissement des restrictions sanitaires.

L'ACCESSIBILITÉ ET LA DIVERSITÉ CAPACITAIRE

Un tournant vers l'accessibilité et un intérêt pour la diversité capacitaire¹ se sont opérés l'an dernier. Le contexte de la pandémie a eu un impact important sur les programmes et les stratégies d'accessibilité développés au MAC, ce qui a rapidement modifié notre approche en tant que Musée pour offrir des programmes numériques et hors site. La multiplication de ce type de contenus nous a permis d'entrer en contact avec différentes communautés qui n'auraient autrement pas eu accès à nos programmes. En plus de ce changement significatif dans l'offre du Musée, plusieurs nouveaux changements structurels ont été introduits.

Politique d'accessibilité universelle et Plan d'action

En juin 2021, le conseil d'administration du MAC a adopté la nouvelle Politique d'accessibilité universelle. Les objectifs premiers de cette politique sont d'intégrer l'accessibilité universelle dans les processus décisionnels et la mise en œuvre des activités du Musée, d'encourager la mise en place d'un système de gouvernance soutenant l'accessibilité universelle, et finalement, de sensibiliser le personnel aux notions d'accessibilité universelle, d'audisme et de capacitisme.

Cette politique chapeautera toutes les initiatives prises dans le contexte du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées, produit chaque année en collaboration avec le service des ressources humaines dans l'optique de l'article 61.1 de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* (L.R.Q., c. E-20.1).

¹ Personnes en situation de handicap et S/sourdes.

Site Web

Dans le cadre de la mise à jour du site Web du MAC, un nouvel onglet « accessibilité » s'est ajouté sous la page « Renseignements ». Le Musée y énumère les offres, dont la gratuité offerte à toute personne en situation de handicap ou S/sourde, ainsi qu'à son accompagnateur, et communique des informations sur l'accessibilité du bâtiment.

Comité ADER

En 2021, un nouveau comité Accessibilité, Diversité, Équité et Représentativité (ADER) a été mis en place. Ce comité interne, rassemblant des employés de tous les services du MAC, vise à accroître la justice sociale et l'engagement au sujet d'enjeux contemporains au sein même du Musée. Par des interventions impliquant tout le personnel, le comité ADER fixera des objectifs à l'interne comme à l'externe au cours des années à venir.

LES PROGRAMMES PUBLICS

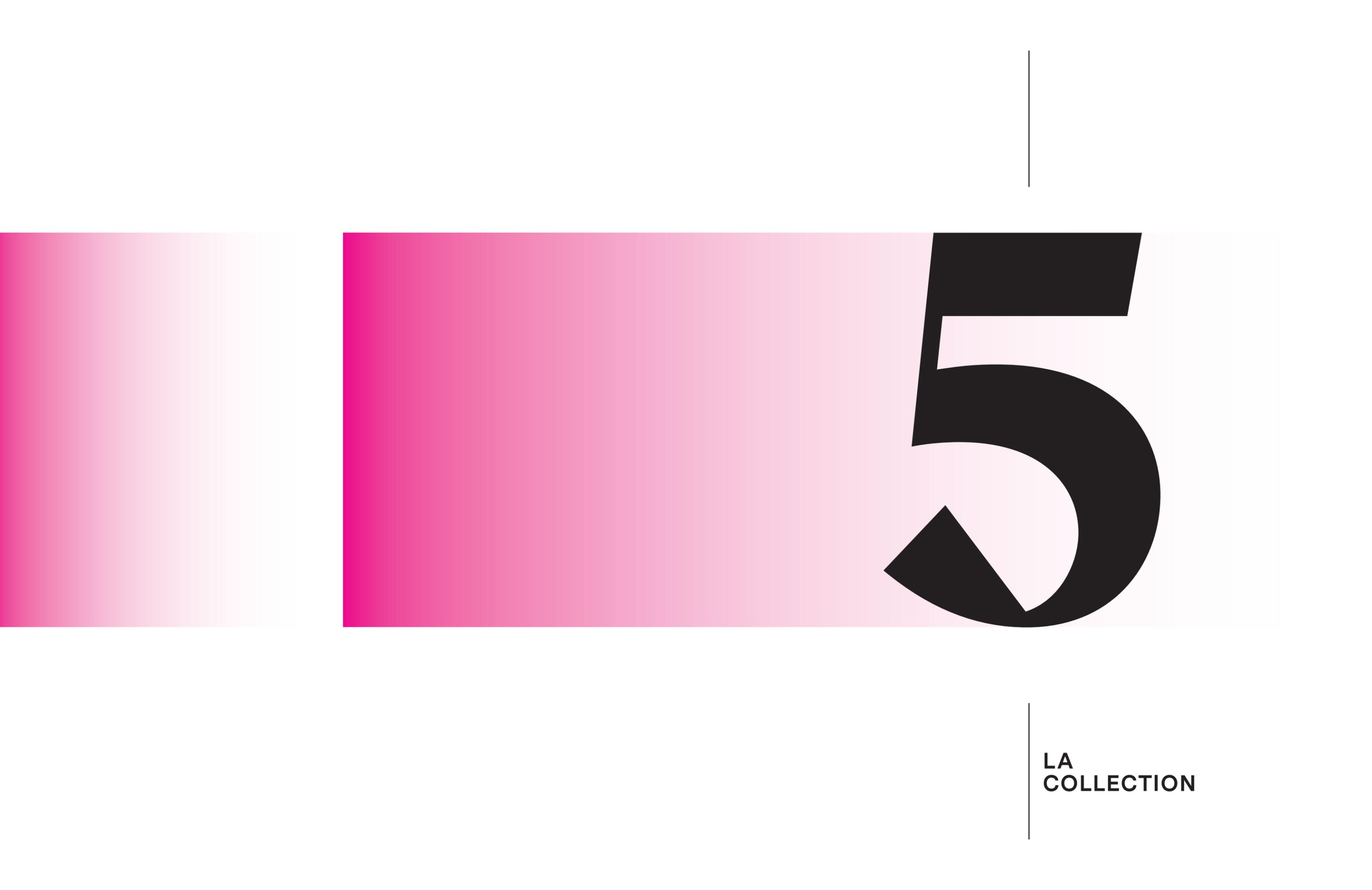
SéminArts

Avec son programme SéminArts, le MAC a poursuivi ses activités d'initiation au collectionnement de l'art contemporain par le biais de rencontres et d'échanges avec divers acteurs du milieu de l'art. Pandémie oblige, la très vaste majorité de ces 16 activités se sont déroulées en mode virtuel, ce qui a permis d'élargir la portée géographique du programme, tant au point de vue des participants que des invités.

Au fil de l'année, les participants ont pu démystifier les pratiques des artistes Nicolas Grenier, Emmanuelle Léonard et Karen Tam; échanger sur le rôle de galeriste avec Megan Bradley (galerie Bradley Ertaskiran, Montréal), Elsa Delage (galerie COOPER COLE, Toronto), Christine Redfern (galerie ELLEPHANT, Montréal) et Yves Trépanier (galerie TrépanierBaer, Calgary); apprendre comment se développe une collection d'entreprise avec Gabrielle Bouchard et François Rochon (Giverny Capital, Montréal), Corrie Jackson (Banque Royale du Canada, Toronto) ainsi que Robyn McCallum et Vanessa Runions (Banque Scotia, Toronto et Calgary); et découvrir la passion de collectionneurs privés, tels que François Dufresne (Montréal) ou encore Dell et Lauren Raymore Pohlman (Calgary).

Désireux d'accroître la portée du programme, le MAC a également travaillé de concert avec Esse, la foire Papier et Artch pour offrir des discussions avec des spécialistes et des collectionneurs ayant pour objectif d'outiller le public dans son processus d'acquisition d'œuvres. Enfin, c'est avec fierté que d'anciens participants au programme SéminArts ont collectivement fait l'achat de l'œuvre *Dialogue III: Regarde le miroir*, 2016-2017, de l'artiste Cindy Dumais, dans le cadre de la campagne *Je soutiens l'art d'ici!* pour la collection du Musée.

Ce programme a été rendu possible grâce à l'appui de la Fondation de la famille Claudine et Stephen Bronfman.



5

LA
COLLECTION

LES ACQUISITIONS

31 œuvres :
13 achats et 18 dons

ACHATS		ARTISTES
9	ART CONTEMPORAIN QUÉBÉCOIS	9
4	ART CONTEMPORAIN CANADIEN	4
DONS		
12	ART CONTEMPORAIN QUÉBÉCOIS	11
6	ART CONTEMPORAIN CANADIEN	5
ACHATS ET DONS		
21	ART CONTEMPORAIN QUÉBÉCOIS	20
10	ART CONTEMPORAIN CANADIEN	9

LES ACQUISITIONS PAR ACHATS

ART CONTEMPORAIN QUÉBÉCOIS

Charles, Miryam

Drei Atlas, 2018
Vidéogramme couleur, 6 min 22 s, son, 1/3
A 21 8 VID 1

Deslauriers, Jannick

Sentence, souffle et linceul, 2018
Tissu de fil d'aluminium, crinoline, soie,
polyester et fil
165 x 610 x 244 cm
Achat, grâce au Fonds Hamelys et
au legs de madame Paule Poirier
A 21 4 S 1

Gaulejac, Clément de

*Petites différences – Les anciennes, les
modernes et toutes les autres*, 2019-2021
38 fichiers numériques, 1/3
A 21 6 NM 38

Gonzalez-Rosas, Francisco

Dating for Export, 2017-2019
Vidéogramme couleur, 7 min 43 s, son, 1/3
A 21 10 VID 1

Grenier, Mathieu

Fondation # 9, 2019
Cyanotype sur coton
269,2 x 213,4 cm
A 21 5 PH 1

Latouche, Sophie

*Quand tout fit avec le aesthetic de ta chambre
Remix Edition*, 2018
Page Web
A 21 9 NM 1

Ratté, Sabrina

Floralia, 2021
4 vidéogrammes couleur haute définition,
projection en boucle, son et papier peint
Dimensions variables
Achat, grâce au Symposium des collectionneurs
2021, Banque Nationale Gestion privée 1859, et
avec l'appui de BMO Banque de Montréal,
Diane Boissonneault, Antoine Chagnon,
Louise Chagnon-Bucheit, Sanimax,
Guthrie Stewart, M. Vincent Chiara et
M^{me} Stella Vassallo et la Famille Yoon-Shareck
A 21 15 I 5

Trahan, Carl

*Ce qui apparaît dans la nuit est la nuit qui
apparaît*, 2020
Graphite sur papier
77 x 111 cm
A 21 7 D 1

Zelli, Leila

Pourquoi devrais-je m'arrêter ?, 2020
1 vidéogramme couleur, 4 min 56 s,
1 vidéogramme couleur, projection en boucle
et 1 enregistrement sonore, 1/3
Dimensions variables
A 21 3 I 3

ART CONTEMPORAIN CANADIEN

Belmore, Rebecca

Body of Water, 2019
Aluminium et système d'éclairage
117 x 405,7 x 89 cm
Achat, grâce à la générosité de la
Fondation Ariane Riou & Réal Plourde
A 21 11 S 1

Comilang, Stephanie

*Lumapit Sa Akin, Paraiso
(Come to Me, Paradise)*, 2016
Vidéogramme couleur, 25 min 44 s, son, 2/3
Achat, grâce au Symposium des collectionneurs
2021, Banque Nationale Gestion privée 1859, et
avec l'appui de BMO Banque de Montréal,
Diane Boissonneault, Antoine Chagnon,
Louise Chagnon-Bucheit, Sanimax,
Guthrie Stewart, M. Vincent Chiara et
M^{me} Stella Vassallo et la Famille Yoon-Shareck
A 21 16 VID 1

Cwynar, Sara

Red Film, 2018
Film 16 mm couleur transféré sur fichier
numérique, 13 min, son, 3/5
Achat, grâce au Symposium des collectionneurs
2021, Banque Nationale Gestion privée 1859
A 21 14 VID 1

Scott, Walter

The Pathos of Mandy, 2019
Vidéogramme couleur, 6 min 57 s, son, 1/3
A 21 2 VID



Carl Trahan
Ce qui apparaît dans la nuit est la nuit qui apparaît, 2020
Graphite sur papier, 77 x 111 cm
Collection du Musée d'art contemporain de Montréal
© Carl Trahan. Photo: Avec l'aimable permission de l'artiste et
de la Galerie Nicolas Robert



Sara Cwynar
Red Film (arrêt sur image), 2018
Film 16 mm transféré sur fichier numérique, couleur, son, 13 min
Collection du Musée d'art contemporain de Montréal
Achat, grâce au Symposium des collectionneurs 2021,
Banque Nationale Gestion privée 1859
© Sara Cwynar. Avec l'aimable permission de la galerie
Cooper Cole, Toronto

LES ACQUISITIONS PAR DONS

ART CONTEMPORAIN QUÉBÉCOIS

Amun, Numa

Nouvelle allégeance, 2002-2003
Acrylique sur toile
181 x 161,9 cm
Don de l'artiste
D 20 57 P 1

Baier, Nicolas

Miroir, 2005
Impression jet d'encre sous acrylique montée
sur panneau de bois, 1/3
96,4 x 121,8 cm
Don de monsieur Réal Lussier à la mémoire
de son neveu Jean-François
D 20 59 PH 1

Blais, Marie-Claire

Ces mondes en dehors de nous 2, 2020
Blanc de Meudon pigmenté et
acrylique sur toile
172 x 137 x 8,3 cm
Don de l'artiste
D 20 52 P 1

Bourgault, Pierre

Essai d'aplanissement entre les mondes,
1999-2020
Vase de grève sur bois et impression jet d'encre
sur papier, 145 éléments
Dimensions variables
Don de l'artiste, avec la contribution financière
du Musée d'art contemporain de Montréal
D 20 45 I 145

Gervais, Lise

Luna-Park, 1967
Fibre de verre, résine et acier poli
196 x 205 x 160 cm
Don de madame Dominique Bertrand
D 19 7 S 1

Giguère, Yan

Visites libres, 2009-2013
262 éléments : 208 épreuves à la gélatine
argentique, 3 épreuves à développement
chromogène et 51 impressions jet d'encre
Dimensions variables
Don de l'artiste, avec la contribution financière du
Musée d'art contemporain de Montréal
D 20 25 I

Lafrance, David

Un atelier dans la forêt, 2018
3 éléments: huile sur toile (tableau), cèdre
et contreplaqué peints (bureau et chaise)
Dimensions variables
Don de messieurs Jean Pitre et Claude Leclerc
D 19 12 I 3

Lozano-Hemmer, Rafael

Pulse Spiral, 2008-2020
400 ampoules incandescentes, capteur de
fréquence cardiaque, contrôleurs de tension,
câblage, ordinateur et moniteur, E.A. 1/1
Dimensions variables
Don anonyme
D 20 60 I

Savard, Francine

Ensoleillé (28.06.1999-28.05.2000), 2013
Acrylique sur toile marouflée sur contreplaqué
89,5 x 118,2 x 25,3 cm
Don de l'artiste
D 19 8 P 1

Nuageux (28.06.1999-28.05.2000), 2013
Acrylique sur toile marouflée sur contreplaqué
91,9 x 122 x 27 cm
Don de l'artiste
D 19 9 P 1

Verret, Angèle

Écrire impossible, 2004
Acrylique sur toile
121,8 x 152,1 cm
Don de monsieur Pierre A. Raymond
D 20 56 P 1

Williams, Nico

NDN Status, 2019
Perles de verre et cuir de bison
10 x 21,2 x 1,3 cm (l'ensemble)
Don de l'artiste
D 20 58 TM 2

ART CONTEMPORAIN CANADIEN

Arden, Roy

Monster House, Coquitlam BC, 1996
Impression jet d'encre, 3/3
101,5 x 123,9 cm
Don de monsieur François R. Roy
D 20 26 PH 1

Curreri, Chris

Model in the Sculptor's Studio, 2010
3 épreuves à développement chromogène,
137,4 x 96,9 cm (dimensions à vue pour
chaque élément)
Don de monsieur François R. Roy
D 20 28 PH 3

Dzama, Marcel

Feed, vers 1996-1997
Encre, aquarelle et crayon sur papier
30,5 x 22,8 cm
Don de monsieur François R. Roy
D 20 30 D 1

Shelter-Maze-Sun, vers 1996-1997
Encre, aquarelle et crayon sur papier
30,5 x 22,8 cm
Don de monsieur François R. Roy
D 20 31 D 1

Terada, Ron

The Idea of North, 2007
Impression jet d'encre, 2/4
60,5 x 60,5 cm
Don de monsieur François R. Roy
D 20 27 PH 1

Withyman, Ashes

Shrine (Old World CS-01), 2013
Corian, pierre et textile
31,4 x 57,8 x 28 cm
Don de monsieur François R. Roy
D 20 29 S 1



Marie-Claire Blais
Ces mondes en dehors de nous 2, 2020
Blanc de Meudon pigmenté et acrylique sur toile, 172 x 137 x 8,3 cm
Collection Musée d'art contemporain de Montréal
© Marie-Claire Blais. Photo: Avec l'aimable permission
de l'artiste et de la Galerie Blouin Division

LES PRÊTS

ŒUVRES PRÊTÉES EN 2021-2022

Pellan, Alfred, *Calme obscur*, 1944-1947
Pour l'exposition *Alfred Pellan, le rêveur éveillé*
présentée au Musée national des beaux-arts
du Québec (du 14 mai 2014 au 3 avril 2022)

Lemoine, Serge, *Bleu*, 1983-1984
Pour l'exposition *LEMOYNE. Hors jeu* présentée
au Musée national des beaux-arts du Québec
(du 28 octobre 2021 au 9 janvier 2022)

LES PRÊTS À LONG TERME

Cabinet de la ministre de la Culture et des Communications à Montréal

Ferron, Marcelle, *Le champ russe*, 1947-1948
Gervais, Lise, *Vorace multiglore*, 1964
Léger, Fernand, *Femme aux feuilles*, vers 1952
Letendre, Rita, *Spirit of Summer*, 1992
Merrill, Michael, *Studio (4060 St-Laurent) # 4*
(*Panmorphic Series*), 2002
Molinari, Guido, *Rectangles rouges*, 1961
Pellan, Alfred, *Nature morte avec pipe*, vers 1943 ;
Nature morte aux deux couteaux, 1942
Roussil, Robert, *Sans titre*, 1954
Shaa, Agjangajuk, *Faces*, 1972

Cabinet du premier ministre à Montréal

Arp, Hans, *Apparat d'une danse*, 1960
Bellefleur, Léon, *Jardin intime*, 1976
Borduas, Paul-Émile, *Sans titre*, 1957 ;
Sans titre (n° 52), vers 1960
Carr, Emily, *Trees on a Hillside*, 1910-1911
Comtois, Ulysse, *Obi*, 1962 ;
Jolo, 1962 ; *Rayons*, 1974 ;
Sans titre, 1959
Dallaire, Jean, *Jeux interdits*, 1957 ;
Barque, 1964
Daudelin, Charles,
Antrenoir, 1967 (tirage de 1969)
Derouin, René, *Mitla 1*, 1981 ;
Oxaca, 1981
Donaldson, Marjory Rogers,
The Bicycle Race, 1978
Doucet-Saito, *Sans titre*, 1987
Ernst, Max, *Jeune fille en forme de fleur*, 1957
Etrog, Sorel, *Ritual Dance*, 1960-1962
Ewen, Paterson, *Square Sunset*, 1962
Falk, Gathie, *My Dog's Bones* (de la série
« Theatre in B/W and Colour », 1983-1984),
1984 ; *Privett Hedge*, 1978
Ferron, Marcelle, *Composition en bleu*, 1950 ;
Le bolide, vers 1964
Fortin, Marc-Aurèle, *Paysage, Ste-Rose*, vers 1950
Gagnon, Charles,
August 17th p.m. / 17 août p.m., 1962
Gauvreau, Pierre, *Ce rouge qui*
envahit nos promenades, 1977
Hurtubise, Jacques, *Carouroux*, 1984
Lemieux, Jean Paul, *L'été à Montréal*, 1959 ;
La ville, 1958 ; *Vers la mer*, vers 1972 ;
Chemin du bois, 1975
McEwen, Jean, *Drapeau inconnu*, 1963 ;
Les cages d'îles, 1974
Mousseau, Jean-Paul,
Tableau circulaire n° 26, 1964
Ritchie, James Edward, *La famille*, 1967
Savage, Anne, *Yellow Days, Lake Wonish*, 1960 ;
Sole, Stelio, Dialogue VII, 1983
Tonnancour, Jacques de,
Paysage laurentien, 1961
Trudeau, Yves, *Arquebusier*, 1965

Ministère de la Culture et des Communications à Québec, Direction des relations avec les sociétés d'État

Pellan, Alfred, *Mini-nature*, 1966
Vaillancourt, Armand, *Sans titre*, 1965

Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

Smith, Gord, *Study « Canada Screen »*
Expo 67, 1965
Fortier, Ivanhoë, *Sans titre*, 1965

Musée des beaux-arts de Montréal

Fitzgerald, Lionel LeMoine, *House and Backyards*,
vers 1930
Fortin, Marc-Aurèle, *Sous-bois en hiver*, 1923
Harris, Lawren Stewart, *Baffin Island*, vers 1930
Harris, Robert, *Landscape, Yale, B.C.*, 1909 ;
Landscape, Yale, B.C., 1909 ; *Yale*, 1909 ;
Landscape, Yale, B.C., 1909 ; *Lake Louise*,
Alberta, 1909
Leduc, Ozias, *La phrénologie*, 1892
Légaré, Joseph, *La propriété de l'artiste*,
à *Gentilly*, vers 1853
MacLeod, Pegi Nicol, *Boat in Boathouse*,
vers 1936
Rodin, Auguste, *Jean D'Aire*, 1887
(fonte Susse 1966)
Van Dongen, Kees, *Le crachin, Normandie*,
vers 1955 ; *La première communiant*, 1956

Place Ville Marie

Daudelin, Charles, *Composition No. 1*, 1966 ;
Allegrocube, 1970
Fortier, Ivanhoë, *Tour sublunaire*, 1965
Gervais, Lise, *Luna-Park*, 1967
Trudeau, Yves, *Cosmonaute N° 2*, 1963 ;
La cité, 1962
Vaillancourt, Armand, *Hommage au*
tiers-monde, 1966 ;
Justice aux Indiens d'Amérique, 1957



Hannah Claus
chant pour l'eau [Kinosipi], 2019
 Impression jet d'encre sur film, fils et acrylique,
 335 x 609 x 46 cm (l'ensemble)
 Collection Musée d'art contemporain de Montréal
 © Hannah Claus. Photo: Richard-Max Tremblay

LA RESTAURATION

N.B. Les œuvres suivies d'un astérisque ne font pas partie de la collection du Musée d'art contemporain de Montréal.

Expositions au Musée d'art contemporain de Montréal (ou futures expositions)

Claus, Hannah, *chant pour l'eau [Kinosipi]*, 2019
 Dion, Myriam, *Façade de recueillement*, 2016-2017
 Kite, Suzanne, *Le Musée d'art contemporain de Montréal Intersects Makhá Oníya*, 2020*

ŒUVRES PRÊTÉES

Carr, Emily, *Trees on a Hillside*, 1910-1911
 Daudelin, Charles, *Allegrocube*, 1970
 Donaldson, Marjory Rogers, *The Bicycle Race*, 1978
 Fortier, Ivanhoë, *Tour sublunaire*, 1965
 Garouste, Gérard, *Le commandeur et la maison rose*, 1985
 Gervais, Lise, *Luna-Park*, 1967
 McKinley Webber, Gordon, *Abstract Composition*, 1954
 Riopelle, Jean-Paul, *La joute*, 1976
 Scott, Marian D., *Translation (Iconic) N° 1*, 1955
 Trudeau, Yves, *La cité*, 1962
 Trudeau, Yves, *Cosmonaute n° 2*, 1965
 Vaillancourt, Armand, *Justice aux Indiens d'Amérique*, 1957

Collection du Musée d'art contemporain de Montréal

Albinet, Jean-Paul, *Autre – élément d'image*, 1995
 Alleyn, Edmund, *Composition*, 1954-55
 Alleyn, Edmund, *Sans titre*, 1957
 Amun, Numa, *Nouvelle allégeance*, 2002-2003
 April, Raymonde, *Le souper*, 1984
 Ayotte, Léo, *Nature morte*, 1971
 Babinski, Maciej, *Sans titre*, 1952-53
 Barbeau, Marcel, *Nadia ou Le saut du tremplin*, 1976
 Barbeau, Marcel, *Sans titre*, 1963
 Basanta, Adam, *All We'd Ever Need Is One Another*, 2018
 Beaulieu, Paul-Vanier, *Composition sur fond rouge*, 1963
 Beauséjour, Mathieu, *Kings and Queens of Québec*, 2008
 Boily, Julien, *Nature morte de barquettes de styromousse*, 2012
 Bolduc, David, *African Spaceship*, 1976
 Boltanski, Christian, *Les archives du Musée d'art contemporain de Montréal*, 1992
 Comtois, Louis, *Light Idioms: Light Red – Gray – Dark Red*, 1989
 Cousineau, Sylvain P., *Bateau musical*, 1992

Cousineau, Sylvain P., *Sans titre*, 1993
 Desautels, Robert, *Le pinceau de peintre*, 1985
 Dorion, Pierre, *Le visiteur du soir*, 1985
 Downing, Joe, *Sans titre*, 1961
 Dumouchel, Albert, *Anna et ses amies*, 1966
 Dumouchel, Albert, *Printemps en Toscane*, 1960-1963
 Ferron, Marcelle, *Sans titre*, 1965
 Gallardo, Carlos, *End of Time*, 1990
 Grenier, Mathieu, *Fondation # 9*, 2019
 Hantai, Simon, *Tabula – Purple*, 1980
 Hughes, Lynn, *Binary System*, 1996
 Hughes, Lynn, *Relative Merits*, 1984
 Hughes, Lynn, *Still Life for Montserrat Caballé*, 1984
 Hurtubise, Jacques, *Hortense*, 1965
 Jackson, A.Y., *Maison abandonnée*, vers 1932
 Krausz, Peter, *Archipelago, Étude n° 6*, 1987
 Le Groumellec, Loïc, *Mégalthé*, 1988
 Le Groumellec, Loïc, *Mégalthes*, 1988
 Le Groumellec, Loïc, *Mégalthes et maison*, 1994
 Le Groumellec, Loïc, *Sans titre*, 1993 (D 01 102 P 1)
 Le Groumellec, Loïc, *Sans titre*, 1993 (D 01 103 P 1)
 Letendre, Rita, *Gera*, vers 1963
 Letendre, Rita, *Sans titre*, 1963
 Letendre, Rita, *Tourbillon et abîmes*, 1961
 Maltais, Marcella, *Explosante fixe*, 1957
 McEwen, Jean, *Les icônes n° 3*, 1963
 Molinari, Guido, *Jaune*, 1963
 Mousseau, Jean-Paul, *Sans titre*, 1966
 Mousseau, Jean-Paul, *Espace bleu, quadriller[sic] mauve*, 1963
 Norvid, Adrian, *Very, Very Shaky*, 2008
 Notkin, Richard, *The Diary of Lewis Garden*, 1982
 Riopelle, Jean-Paul, *Automne*, 1969
 Scott, Louise, *La Québécoise*, 1960
 Scott, Marian Dale, *Sans titre*, vers 1960
 Smith, Gordon, *Small Painting*, vers 1968
 Toupin, Fernand, *Les Grandes Bergeronnes*, 1970
 Trahan, Carl, *Ce qui apparaît dans la nuit est la nuit qui apparaît*, 2020
 Tremblay, Gérard, *Les fleuricoles*, 1957
 Voyer, Monique, *Faille embrasée*, 1965
 Zack, Étienne, *Marked*, 2008



Photo: Andrea Kuchembujck

LE DÉMÉNAGEMENT DES COLLECTIONS

En préparation des travaux de transformation, les équipes des collections et des ressources documentaires, ainsi qu'une partie importante de l'équipe des services techniques, ont été intensément mobilisées par la délocalisation des collections. Le début d'année a ainsi été marqué par les étapes de planification — avec rencontres des consultants, des architectes et des fournisseurs — préparatoires à l'aménagement des nouveaux espaces et à l'installation des équipements spécialisés pour accueillir les collections dans les meilleures conditions.

Nous avons procédé à l'inventaire, à l'examen, à la préparation, au déplacement et à la relocalisation des 8145 œuvres de la collection. Cet exercice imposant et délicat a supposé un important travail de mise à jour des métadonnées de la base de données de gestion des collections, qui se poursuivra au cours de l'année 2022-2023.

En parallèle à cet imposant chantier, nous avons poursuivi la délocalisation de la collection documentaire de la Médiathèque. L'ensemble de la collection documentaire a ainsi fait l'objet d'un tri, d'une vérification, d'un rapatriement (le cas échéant), d'une mise en boîtes et d'un déplacement en vue de son entreposage. Les 3783 boîtes contenant 28 366 livres, 9880 dossiers documentaires, 16 372 périodiques et les fonds et autres documents d'archives issus de la Médiathèque, ainsi que 180 boîtes des fonds d'archives privés de la collection sont maintenant entreposés.

LES ARCHIVES DE LA COLLECTION ET LA MÉDIATHÈQUE

Nonobstant l'imposant chantier du déménagement des collections, les équipes des archives de la collection et de la Médiathèque ont maintenu leurs activités courantes en matière de gestion des collections (acquisitions, catalogage, abonnements, circulation, prêts, numérisation et documentation des événements du MAC). Elles ont aussi continué d'apporter leur soutien aux projets d'expositions et ont confirmé leur soutien à la recherche, entre autres par la préparation de dossiers pour les séminaires *Comprendre l'art contemporain en 7 cours* et la participation à l'exposition *Créer à rebours vers l'exposition: le cas d'Art et féminisme*, présentée par VOX, centre de l'image contemporaine (mise en valeur de documents en provenance des archives du MAC).

Comme durant les années précédentes, la numérisation et la documentation des collections ont occupé une large part des opérations appuyant l'accroissement de l'accès numérique. Ces activités, soutenues par le Plan culturel numérique du Québec (PCNQ), incluent des captations et du montage vidéo au profit des publics par une diffusion sur le site Web institutionnel, l'interface publique de la base de données sur les collections MACrépertoire et autres plateformes du Musée. Ajoutons qu'une quarantaine d'œuvres de la collection ont été numérisées, en plus du travail de consolidation lié aux fonds d'archives qui s'est poursuivi avec l'importation des données des fonds Yves Trudeau et Le Gobelet du système Arca vers la base de données sur les collections. Signalons aussi la numérisation de près de 800 vidéos, dont 168 versements dans la base de données sur les collections. De même, les données en provenance de CUBIQ (catalogue unifié des bibliothèques gouvernementales du Québec) ont été mises à jour et importées.

La dernière année a aussi été marquée par un important changement dans le personnel, avec le départ à la retraite d'Anne-Marie Zeppetelli, gestionnaire des collections et des ressources documentaires, après 32 ans au service du MAC et de ses collections, ainsi que l'embauche de nouveaux titulaires de postes clés, dont celui du registrariat.

L'état du fonds documentaire au 31 mars 2022

Le fonds documentaire de la Médiathèque comptait 78 323 documents (52 235 titres en tout), dont 40 118 livres, monographies et catalogues d'exposition. De ce nombre, mentionnons 732 livres d'artiste et 815 catalogues rares. La collection documentaire contient aussi 1338 titres relatifs aux enregistrements audio et vidéo sur l'art (1133 enregistrements vidéo et 205 enregistrements audio), 882 périodiques, qui correspondent à 18 331 numéros, dont 22 titres courants. S'y ajoutent 8762 dossiers d'artistes et 1135 dossiers d'événements révélant l'historique de la programmation du MAC depuis 1965. La Médiathèque est également dotée de quatre banques de données bibliographiques sur le marché de l'art au plan international.

Archives administratives et autres ressources documentaires

En vue du projet de transformation du MAC, le service des archives a appuyé les différents services du Musée lors du déménagement de leurs documents vers les bureaux temporaires de Place Ville Marie. Au cours de l'année, ce sont plus de 900 dossiers qui ont été enregistrés dans le logiciel de gestion documentaire, 2682 dossiers qui sont passés à un état semi-actif et 862 dossiers qui sont passés à un état inactif. Les travaux entourant le déménagement ont également permis d'inventorier près de 1000 dossiers. L'ensemble des documents semi-actifs et inactifs, soit l'équivalent de 1112 boîtes, ont été déplacés pour être temporairement entreposés à l'externe.

LES SERVICES TECHNIQUES ET AUDIOVISUELS

En plus du soutien habituel aux activités du MAC, l'équipe des services techniques et audiovisuels a été mobilisée par de grands chantiers stratégiques, soit le déménagement de la collection, le déménagement des services du MAC vers Place Ville Marie et le déménagement des équipements audiovisuels. Cette importante délocalisation des ressources exigera une grande adaptation et un effort logistique considérable pour les équipes au cours des prochaines années.

6

LE
NUMÉRIQUE

L'ÉCOSYSTÈME NUMÉRIQUE DU MUSÉE

L'année 2021-2022 a été marquée par des efforts concertés de mutualisation des ressources dans un contexte de transformation numérique des institutions muséales.

L'écosystème numérique du MAC est appelé à changer profondément pour mieux répondre à de nouveaux modes de consommation de la culture par ses différents publics. Ces changements, décuplés par le contexte pandémique, ont permis une prise de conscience non seulement des possibilités offertes par l'univers numérique, mais aussi de l'évolution des ressources requises pour pouvoir profiter de ces occasions et de son importance stratégique.

Conscient des étapes à franchir pour acquérir la maturité numérique nécessaire à cet exercice, le MAC s'est joint au Musée de la civilisation, au Musée national des beaux-arts du Québec et au Musée des beaux-arts de Montréal pour déposer un dossier d'opportunité conjoint auprès du ministère de la Culture et des Communications du Québec. Un projet fut introduit proposant une vision d'exploiter et de mettre à profit leurs données, spécifiquement les métadonnées d'usage, dans le but de développer une intelligence d'affaires individuelle pour orienter leurs décisions stratégiques institutionnelles, tout en créant aussi une base d'intelligence commune pour le secteur muséal.

Dans cette perspective, les quatre institutions doivent s'assurer de mettre en place les conditions requises, tant sur les plans technologique et opérationnel qu'organisationnel, pour assurer une gouvernance du programme et obtenir la capacité d'exploiter pleinement le potentiel des données d'usage.

Pour le Musée, il s'agit d'un chantier technologique stratégique qui va s'étaler sur plusieurs années et impliquer l'actualisation ou le changement de systèmes au cœur de nos opérations de même qu'une profonde réflexion sur l'expérience visiteur souhaitée pour le MAC transformé.

LE PLAN CULTUREL NUMÉRIQUE DU QUÉBEC

Une fois de plus, la présente année s'est avérée un terrain propice aux projets de rayonnement numérique qui constituent, en parallèle à la programmation habituelle, une vitrine culturelle et éducative à la portée de tous, une porte d'entrée pour repenser nos activités, offrir des expériences numériques tout aussi enrichissantes et un regard élargi sur les collections muséales.

MACrépertoire : numérisation et diffusion

Grâce à l'appui financier du Plan culturel numérique du Québec (PCNQ), le MAC assure activement la mise en valeur et la présence numérique des œuvres de la collection nationale et des artistes. Cette trajectoire dépend largement de l'apport immense déployé en amont pour faire vivre et rendre accessible la collection, l'exploitation des données et l'ensemble de la documentation qui y est rattachée. Le Musée a ainsi redoublé d'efforts quant au développement continu de l'interface publique de base de données sur les collections, le MACrépertoire, dont la mise en ligne se concrétisera en 2022. Les travaux en cours ont entre autres permis l'hébergement public avec mises à jour sécuritaires, ainsi que l'inclusion de l'ensemble des événements et des publications liés à sa programmation depuis 1964. Le MAC entend aussi offrir les contenus en données ouvertes, afin de répondre à la mesure 111 (Mettre en place un plan d'action concernant les données sur les contenus culturels québécois) du PCNQ et aux objectifs du gouvernement ouvert.

Exposition virtuelle *Leonard Cohen: Une brèche en toute chose*

Désireux d'augmenter la portée de son exposition virtuelle *Leonard Cohen: Une brèche en toute chose*, accessible au expocohen.macm.org, le MAC a travaillé à une déclinaison interactive de l'exposition virtuelle, basée sur la technologie Kinect, impliquant notamment une adaptation des contenus et le développement du produit, de la numérisation et du montage vidéo. Cette nouvelle édition, soutenue par Téléfilm Canada, a été présentée à la prestigieuse Foire du livre de Francfort.

Ontologie du patrimoine culturel

L'engagement du MAC dans le cadre de la mesure 113 du PCNQ, *Élaborer une ontologie du patrimoine culturel québécois*, laquelle accompagne les démarches effectuées dans le cadre de la mesure 111, consiste à organiser les connaissances sur le patrimoine culturel québécois en définissant et en mettant en relation les concepts associés; à faciliter l'exploitation des données par les outils numériques en utilisant entre autres des raisonnements automatiques; à respecter les principes des données liées; et à favoriser l'interopérabilité des contenus.

Droits d'auteur

Pour rendre les collections disponibles à tous dans l'environnement numérique, les œuvres ont fait l'objet de demandes de libération des droits d'auteur auprès des sociétés de gestion ou des artistes, accompagnées du paiement des redevances. Mentionnons que le MAC a procédé à la validation des coordonnées des artistes de la collection et qu'il s'assure de la libération des droits en vue de la mise en ligne de son MACrépertoire. Le soutien financier du ministère de la Culture et des Communications, par l'entremise du PCNQ et de la Ville de Montréal grâce à l'Entente sur le développement culturel de Montréal, s'avère ici indispensable à la mise en valeur et à la diffusion numérique de l'art contemporain auprès des divers publics.

LE SITE WEB ET LES MÉDIAS SOCIAUX

Avec la mise en ligne du MACrépertoire et l'ouverture du MAC à Place Ville Marie, l'équipe Web du Musée a saisi l'occasion de procéder à une réactualisation de sa vitrine principale, macm.org, itération transitoire simplifiée et laboratoire minimaliste destiné à refléter l'actualité du Musée, alors que s'amorce une réflexion sur le parcours omnicanal du visiteur. La refonte du site Web mènera ultimement à la conception d'une expérience en ligne, à l'image du nouveau musée.

L'équipe marketing et communications du Musée a profité de cette période privilégiée à Place Ville Marie pour mettre à l'épreuve diverses stratégies d'engagement de ses communautés numériques sur les réseaux sociaux. Les apprentissages dérivés de ces initiatives nous ont guidés dans l'élaboration d'une présence active, axée sur la diffusion de contenus pertinents pour nos publics sur les différents réseaux et en accord avec nos valeurs.

LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Mise à niveau du parc informatique

Afin de remédier à la désuétude des équipements et dans le but de faciliter le télétravail, nous avons finalisé le remplacement des postes de travail et la majorité des appareils ont été remplacés par des ordinateurs portables.

Nous avons également opéré le remplacement du pare-feu situé à la Caisse de dépôt et placement du Québec, ainsi que le remplacement de caméras de surveillance analogiques pour des caméras IP dans un secteur du Musée.

Transformation du Musée

Nous avons déployé des infrastructures de communication pour les nouveaux bureaux temporaires ainsi que les nouvelles réserves externes afin de permettre une surveillance centralisée et l'accès aux données du Musée. Le projet de transformation du MAC requiert une participation active de l'équipe des technologies de l'information.

Infonuagique

Dans le but de nous aligner sur le Décret 595-2020 et en partenariat avec l'équipe d'Infrastructures technologiques Québec/ministère de la Cybersécurité et du Numérique (ITQ/MCN), les travaux concernant la prise des besoins en infonuagique ont été amorcés. Ces travaux nous aideront dans la sélection d'un fournisseur infonuagique. La transition vers les nouveaux outils de gestion du parc informatique en infonuagique est commencée et nous permet d'entamer le délestage des équipements sur place. Nous avons également mené à bien la migration de la téléphonie IP vers la plateforme des communications IP centralisées (CIC) proposée par l'ITQ/MCN.

Le plan de formation des employés concernant la mise en place de l'outil de collaboration Teams, volet communications, a été complété et les règles de sécurité émises par l'ITQ concernant la gestion des accès ont été considérées et implantées.

Sécurité

L'implantation des mesures de sécurité émises par le MCN est en cours et demande un travail soutenu. L'inscription au service de balayage des vulnérabilités auprès du MCN a été effectuée et le processus de mitigation des vulnérabilités se déroule en continu et en collaboration avec des partenaires en technologies de l'information.



Photo: Andrea Kuchembuck



LE
PERSONNEL

DIRECTION GÉNÉRALE

Directeur général et conservateur en chef
John Zeppetelli

Adjointe au directeur général et conservateur en chef
Pascale Nolet

**Directrice générale adjointe
Directrice des opérations et de l'administration**
Anne Eschapasse
(embauche le 19 avril 2021)

Chargée de projet en planification stratégique et innovation
Occasionnelle
Marie-Claude Mongeon
(embauche le 10 janvier 2022)

Responsable du secrétariat général
Annie-Claude Larocque
(retour de congé de maternité le 29 novembre 2021)
Occasionnelles
Mallauray Volpi
(départ le 28 mai 2021)
Marie-Claude Mongeon
(embauche le 21 juin 2021)

DIRECTION ARTISTIQUE ET ÉDUCATIVE

Cheffe des expositions et de la recherche
Lesley Johnstone

Conservateur
Mark Lanctôt

Conservateur et responsable de l'action culturelle
François LeTourneau

Conservatrice, responsable de la collection
Marie-Eve Beaupré

Adjointe aux acquisitions
Occasionnelle
Stephanny Boucher

Responsable de l'édition
Chantal Charbonneau
(retraite le 3 octobre 2021)

Chargée de projet, expositions
Marjolaine Labelle
(retour congé de maternité le 6 décembre 2021)
Occasionnelle
Geneviève Senécal

Technicienne en administration
Pascale Dupuis

Cheffe de l'éducation et de l'engagement
Yaël Filipovic
(embauche le 19 janvier 2022)

Responsable des Ateliers
Luc Guillemette
Maxime Lefrançois (intérim)

Coordonnateur du camp de jour
Maxime Lefrançois

Conseillère à la diversité capacitaire et à l'accessibilité
Occasionnelle
Charlotte Jacob-Maguire

Technicien(ne)s aux Ateliers
Maxime Lefrançois
Geneviève Nobert
Occasionnels
Vincent Brière
Sophie Chevalier
(départ le 31 août 2021)
Chantal Savard
Caroline Richer
Julie Corriveau
Léa Martin
Clara Chouinard
Audrey Fortin Rioux
Karine Fournier
Vanessa Mouawad
(embauche le 28 janvier 2022)
Marie-Renée Vial St-Pierre
(départ le 3 novembre 2021)

VISITES

Responsable des visites
Sylvie Pelletier

Responsable SéminArts
Léah Snider
(embauche le 13 décembre 2021)

Technicien(ne)s aux visites
Véronique Lefebvre
Tracy Grosvenor
Occasionnels
Anthony Burnham
Florence Victor
Annie Auger
Éric Carlos Bertrand
(départ le 27 juin 2021)
Jean-Philippe Luckhurst-Cartier
Sandra El Ouerguemi
Jeanne-Elyse Renaud
Judith Bradette Brassard
Clara Chouinard
Javiera Paz Segovia Caroca
Gabrielle Sarthou (embauche le 9 novembre 2021)

DIRECTION DES OPÉRATIONS ET ADMINISTRATION

Chargée de projet – architecture
Occasionnelle
Danielle Dewar

ARCHIVES ET MÉDIATHÈQUE

Cheffe des collections et des ressources documentaires
Anne-Marie Zeppetelli
(retraite le 17 décembre 2021)
Andrea Lacerda Kuchembuck
(embauche le 29 novembre 2021)

Registraire
Eve Katinoglou
(départ le 16 juillet 2021)
Alexandra Derome
(embauche le 30 août 2021)

Technicienne aux acquisitions et aux prêts
Béatriz Leyva-Calderon

Technicienne aux droits, reproductions et expositions
Occasionnelle
Pascale Tremblay
(départ le 2 juillet 2021)

Technicienne en muséologie
Occasionnelle
Lucie Rivest (départ le 24 novembre 2021)

Adjointe à la gestion des ressources documentaires
Occasionnelle
Camille Lanthier

Bibliotechnicienne
Occasionnelle
Farida Bensaadi

Techniciennes aux archives (déménagement des collections)
Occasionnelles
Laurence Beaumier Breton
(embauche le 13 mai 2021 – départ le 26 novembre 2021)
Gaëlle Boudet (embauche le 12 juillet 2021)
Florence Morissette
(embauche le 12 juillet 2021)

Responsable de la diffusion numérique des collections (Plan culturel numérique)
Cindy Veilleux

Technicien en audiovisuel (Plan culturel numérique)
Occasionnel
Michel Pinault

Analyste-programmeur (Plan culturel numérique)
Occasionnel
Etienne Desautels

Adjointe administrative
Occasionnelle
Paule Girardin

RESSOURCES HUMAINES

Directrice des ressources humaines
Monique Bernier

Conseillère en gestion des ressources humaines
Camille L'Heureux-Roy

Technicienne principale à la paie et aux avantages sociaux
Ginette Lemaire

RESTAURATION

Restauratrice
Marie-Chantale Poisson

FINANCES

Cheffe des finances

Maryse Elias
(départ le 31 mars 2022)
Geneviève Beaucage
(embauche le 14 mars 2022)

Responsable des ressources financières et matérielles

Suzanne Gagnon

Analyste financière

Nathalie Dupuis

Technicienne aux ressources financières

Occasionnelle
Pélagie Yapi

INFORMATIQUE

Responsable des technologies de l'information

Éric Catala Desrosiers

Technicien en informatique

Sébastien Joyeux
Occasionnels
Sébastien Hervieux
(embauche le 28 juin 2021 –
départ le 20 septembre 2021)
Caba Konate (embauche
le 14 mars 2022)

SERVICES TECHNIQUES

Responsable des services techniques

Josée St-Louis

Technicien principal en muséologie

Nicolas Cantin (départ
le 26 mars 2021)

Adjointe administrative

Occasionnelle
Mélanie Crépeau
(embauche le 20 avril 2021)

Menuisier

Occasionnel
Alexander Lee McLean

Préposé(e)s aux montages

Occasionnel(les)
Michel Archambault
Alexandre Beaupré Dubé
Gaël Comeau
Paul Deblois
Kathleen Dumont
Bruno Gauthier
Sonia Khenfech
Hubert Lafore
Siloë Leduc
Alexander Lee McLean
Jean Lévesque
Julie Pelletier
Philippe Poloni
Michel Valsan (retraite le
26 novembre 2021)
René Viens

AUDIOVISUEL

Responsable de l'audiovisuel

Denis Labelle

Technicien principal à l'audiovisuel

Stéphane Laferrière

Technicien(ne)s en audiovisuel

Occasionnel(les)
Dominique Daydé
Jocelyn Labonté
Alexandre Perreault
Michel Pinault
Julie Savard
François Tanguay

MARKETING ET COMMUNICATIONS

Cheffe du marketing et des communications

Marine Godfroy

Responsable des relations publiques et des événements

Roxane Dumas Noël
(départ le 30 avril 2021)

Responsable de la diffusion numérique

Valérie Sirard (départ le
1^{er} juillet 2021)
Amandine Barrau (embauche
le 7 septembre 2021)

Responsable de la promotion

Carol Jungpeter

Responsable des abonnements

Marie Samuel Levasseur

ACCUEIL / BILLETTERIE

Cheffe d'équipe à l'accueil et à la billetterie

Occasionnelle
Marie-Eve Bourque
(embauche le 26 novembre 2021)

Préposé(e)s à l'accueil

Jeanne Gagné
Jocelyne Ouimet
Occasionnel(les)
Elyse Boivin
Flavie Boivin Côté
Karine Bond
Romane Boudreau
Louis Dorval
Elisabeth Drouin Baril
Gabriel Fournier
(embauche le 13 mars 2022)
Zoé Larose
Pierre Alexandre Lubin
Geneviève Michaud Lapointe
Matias Perinetti Paniagua
Evelyne Londei Shortall
(embauche le 16 décembre 2021)
Ève St-Jean
Laurence Vaillancourt



LA
GOUVERNANCE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration doit s'assurer de la conformité de la gestion du MAC, conformément aux dispositions précisées dans la *Loi sur les musées nationaux* (M-44), la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (G-1.02) et selon les règlements et politiques en vigueur.

Le conseil d'administration établit les orientations stratégiques de la société, s'assure de leur mise en application et s'enquiert de toute question qu'il juge importante. Le conseil est imputable des décisions de la société auprès du gouvernement et le président du conseil est chargé d'en répondre auprès du ministre. Il approuve notamment le plan stratégique du Musée, le *Rapport annuel*, les budgets, les états financiers ainsi que les profils de compétence et d'expérience requis pour la nomination des membres du conseil, de même que celui recommandé pour le poste de directeur général et conservateur en chef.

Les activités

Au cours de l'année 2021-2022, le conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises lors d'assemblées annuelles et a procédé à l'entérinement de diverses résolutions lors de trois assemblées extraordinaires.

Au cours de ces assemblées, les membres ont notamment été invités à adopter :

- les états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2021;
- le budget 2021-2022;
- le contenu du *Rapport annuel 2020-2021*;
- l'achat et la donation d'œuvres d'art;
- l'institution du régime d'emprunt auprès du ministère des Finances;
- la prolongation du plan stratégique;
- diverses résolutions d'ordres financier et administratif.

Aucune déclaration relative à des situations susceptibles de placer un administrateur en situation de conflit d'intérêts n'a été soumise au cours de l'année. Aucun manquement au Code d'éthique et de déontologie à l'intention des administrateurs et des membres des comités n'a été constaté au cours de la même période. Une période de huis clos a, par ailleurs, été prévue à la fin de chacune des assemblées. Les membres du conseil, à l'exception du directeur général et conservateur en chef, n'ont reçu aucune rémunération, sous quelque forme que ce soit, pour les services qu'ils ont rendus au MAC. Des mesures d'étalonnage pour les prochaines années d'exercice sont discutées entre les trois musées nationaux du Québec.

La composition

Le conseil d'administration du Musée est formé de 15 membres qualifiés à la majorité d'indépendants au sens de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (G-1.02). À la fin de l'exercice financier, un poste était vacant. Le conseil d'administration du MAC reflète la parité entre les hommes et les femmes et est représentatif de la société québécoise.

Alexandre Taillefer (indépendant)

Président

Membre d'office de tous les comités du MAC
Nommé le 28 février 2018 — 2^e mandat de 5 ans

Associé principal, depuis 2011, au Fonds XPND, un fonds privé disposant de près de 100 millions de dollars qui investit dans des entreprises du secteur de l'électrification des transports, des technologies, des médias et du divertissement, Alexandre Taillefer a été l'instigateur de nombreux projets d'affaires qui ont été importants pour le Québec, dont Nurun, Hexacto, Stingray et Téo Taxi. Il siège à de nombreux conseils d'administration, notamment ceux de Behaviour et de Direxyon, et il préside les conseils d'administration du MAC et du service de vélopartage BIXI. Il est connu du grand public pour sa participation à l'émission *Dans l'œil du dragon*, pour ses chroniques publiées dans le magazine *Voir* et le quotidien *La Presse*, et pour sa participation à *Puisqu'il faut se lever*, l'émission de radio numéro un à Montréal animée par Paul Arcand. En 2017, il a reçu un doctorat honoris causa de l'École des sciences de la gestion de l'UQAM.

Eleonore Derome (indépendante)

Vice-présidente

Présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines
Nommée le 28 février 2018 — 2^e mandat de 4 ans

Eleonore Derome est directrice, Affaires juridiques - Fusions et acquisitions, valeurs mobilières et corporatif chez Saputo inc. Elle travaille comme avocate en grande entreprise depuis 2018 après avoir pratiqué dans un grand cabinet privé pancanadien pendant une douzaine d'années. Outre sa formation en droit, M^e Derome est titulaire d'un baccalauréat et d'une maîtrise ès sciences de la gestion de HEC Montréal et d'un certificat en négociation de l'Université Harvard. Elle est cofondatrice de l'initiative Jeunes Canadiens en Finance, division femmes d'affaires, et administratrice de l'organisation internationale Jeunes Canadiens en Finance. M^e Derome a été membre exécutif de l'Association canadienne des conseillers et conseillères juridiques d'entreprises de l'Association du Barreau canadien, section Québec (2017-2018), et a été choisie pour participer à la Conférence canadienne du Gouverneur général sur le leadership (2015). Elle est récipiendaire du prix Relève d'excellence de HEC Montréal pour la première place dans la catégorie Services de consultation (2014) et finaliste pour le prix Arts-Affaires de Montréal, catégorie Relève d'affaires, en reconnaissance de son engagement pour les arts et la culture à Montréal (2016).

François Dufresne (indépendant)

Trésorier

Président du comité d'audit
Nommé le 28 février 2018 — 2^e mandat de 4 ans

François Dufresne est premier directeur, Placements privés, à Investissements PSP. Il a été président du conseil d'administration de la Fondation du MAC de 2007 à 2019 et il est trésorier du MAC depuis 2012. Il est également membre du conseil d'administration, du comité d'audit et du comité de rémunération de la société Fives (SAS), dont le siège social est à Paris. Fives est un groupe d'ingénierie industrielle qui fait affaire dans 65 pays et qui emploie plus de 8000 personnes. M. Dufresne est aussi membre du conseil d'administration et du comité d'audit

de TeamHealth, une société dont le siège social est à Knoxville, au Tennessee. TeamHealth offre les services de 20 000 professionnels de la santé aux hôpitaux américains, notamment dans les domaines de la médecine d'urgence et de l'anesthésie. Enfin, M. Dufresne est membre du conseil d'administration de la société Ziplly Fiber, dans l'État de Washington, qui déploie et exploite un vaste réseau de fibre optique dans le nord-ouest des États-Unis. M. Dufresne a été membre des conseils d'administration de nombreuses autres sociétés dans le passé. Il a entre autres présidé le conseil d'administration de l'orchestre Angèle Dubeau & La Pietà, de 2011 à 2015.

Arielle Beaudin

Administratrice

Membre du comité consultatif des communications
Nommée le 28 février 2018 — 1^{er} mandat de 4 ans

Arielle Beaudin détient un baccalauréat bidisciplinaire en économie et politique, ainsi qu'un certificat en relations publiques de l'Université de Montréal. Elle est conseillère municipale à la Ville de Sainte-Adèle. Elle a également cofondé la ferme maraîchère Les dérangés, la plateforme entrepreneuriale LORI.biz et le groupe d'entraide TechnoChic, pour les femmes entrepreneures en technologie. Elle a participé également à plusieurs comités, notamment à la Jeune Chambre de commerce de Montréal, à FEM International et à Génération W du YWCA. Elle s'est beaucoup investie dans la scène entrepreneuriale et dans l'écosystème Startup Montréal, en plus d'œuvrer dans le milieu événementiel avec une expertise en développement de partenariats. Elle a aussi été membre de plusieurs délégations et missions à l'étranger, dont celle du G20 YEA, et a remporté le Prix de la relève 2017 dans la catégorie Affaires du Collège Jean-de-Brébeuf. M^{me} Beaudin a rejoint le conseil d'administration du MAC en 2018.

Geneviève Cadieux (indépendante)**Administratrice**

*Présidente du comité consultatif de la collection
Nommée le 28 février 2018 — 1^{er} mandat de 4 ans*

Geneviève Cadieux se consacre essentiellement à la réalisation d'images photographiques et d'installations à grande échelle dont les principaux sujets sont la représentation du corps humain ainsi que le paysage, défini comme un lieu de rencontre de l'esprit et du corps. Elle s'intéresse à l'intégration de l'œuvre d'art en milieu urbain, à sa visibilité, à l'effet qu'elle exerce sur le citoyen et à la manière dont elle marque et identifie un lieu. Ses œuvres ont fait l'objet de plusieurs expositions individuelles à travers le monde et se retrouvent dans plusieurs collections privées et muséales au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie. Elle a représenté le Canada à la Biennale de Venise en 1990, avant de recevoir le prix du Gouverneur général pour l'ensemble de son œuvre en 2011 et le prix Paul-Émile Borduas en 2018. M^{me} Cadieux est professeure agrégée à l'Université Concordia et membre de la Société royale du Canada. Elle préside le comité consultatif de la collection du MAC.

Emmanuelle Demers (indépendante)**Administratrice**

*Membre du comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines (jusqu'au 4 juin 2021)
Nommée le 28 février 2018 — 1^{er} mandat de 2 ans
(Démission le 4 juin 2021)*

Emmanuelle Demers est avocate et médiatrice; elle pratique le litige commercial et l'arbitrage international en cabinet depuis plus de 12 ans. Elle se spécialise dans le domaine des litiges contractuels, de la responsabilité du fabricant, des différends entre actionnaires, des enquêtes internes et de la responsabilité des administrateurs et dirigeants. Elle a également une expertise dans le domaine du dopage sportif. Détentrice d'une double formation juridique (droit civil/common law), d'un baccalauréat ès arts (sciences politiques) et d'un certificat en finance et comptabilité pour gestionnaires non financiers de l'Université McGill et d'un certificat en négociation avancée de l'Université Harvard. Elle est actuellement candidate au EMBA McGill-HEC Montréal et rédige sa thèse sur l'intelligence artificielle dans le domaine juridique.

Yves Gauthier (indépendant)**Administrateur**

*Membre du comité d'audit
Nommé le 28 février 2018 — 1^{er} mandat de 4 ans*

Fellow de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (FCPA) et diplômé de l'Institut des administrateurs de sociétés (IAS.A), Yves Gauthier a été associé au cabinet KPMG et vice-président au sein de Valeurs mobilières Desjardins et à la Caisse de dépôt et placement du Québec. Il a aussi été vice-président à la Fondation canadienne pour l'audit et la responsabilisation, où il était responsable du programme international de formation dans les pays en développement. Il est actuellement membre du conseil d'administration et trésorier de l'Institut de recherche en biologie végétale et de Réseau Environnement, membre du CA de la Fondation québécoise en environnement, membre des comités d'audit de la Ville de Montréal et de la Ville de Laval, de même que président du comité d'audit du ministère de la Justice du Canada.

Claudie Imbleau-Chagnon (indépendante)

*Présidente du comité consultatif de l'immeuble et des équipements (à partir du 28 mars 2022)
Nommée le 27 octobre 2021 — 1^{er} mandat de 4 ans*

Claudie Imbleau-Chagnon est directrice principale de l'équipe transactionnelle des Affaires juridiques d'Ivanhoé Cambridge. Elle en assure la réalisation des transactions, en particulier dans le cadre d'ententes de partenariat pour des projets de développement. Elle possède une expertise reconnue en gestion des enjeux et des risques associés aux projets de développement complexes impliquant divers intervenants publics et privés. Diplômée de l'Université de Montréal et de l'Université McGill, Claudie Imbleau-Chagnon a fait ses débuts en pratique privée à Montréal dans un cabinet privé pancanadien et, par la suite, à Paris, dans un cabinet privé anglais. Outre sa formation en droit, elle est titulaire d'un certificat en négociation de l'Université Cornell ainsi que de la certification LEAN Six Sigma ceinture verte. Claudie Imbleau-Chagnon a toujours eu une implication active dans sa communauté et siège depuis les sept dernières années à titre d'administratrice au conseil d'administration de la Fondation des YMCA du Québec et à titre de présidente depuis les deux dernières années.

Philippe Lamarre (indépendant)**Administrateur**

*Président du comité consultatif de l'immeuble et des équipements
Nommé le 25 mars 2018 — 2^e mandat de 4 ans
(Démission le 5 janvier 2021)*

Philippe Lamarre détient un baccalauréat en génie de Polytechnique Montréal et une maîtrise en génie civil du Massachusetts Institute of Technology. Il a travaillé depuis 1985 dans les domaines du génie, de la gestion de projets et du développement de concessions. Depuis 2000, il est associé chez Lamarre Consultants. Il agit depuis 2004 comme chef de la direction de Mispro Biotech Services et, depuis 2009, comme conseiller stratégique au développement de la Société de développement Angus (SDA). Il siège à plusieurs CA d'entreprises privées, dont ceux de la SDA et de Mispro Biotech Services, ainsi que d'organismes de bienfaisance, dont le Groupe Bellechasse Santé et sa filiale, le Centre d'accueil Marcelle-Ferron, de même que la Fondation du Collège Stanislas.

Josée Noiseux (indépendante)**Administratrice**

*Membre du comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines
Nommée le 28 février 2018 — 1^{er} mandat de 4 ans*

Avocate, administratrice de sociétés certifiée (ASC) et bachelière en sciences, Josée Noiseux cumule plus de 25 ans d'expérience à titre d'associée au sein du cabinet juridique mondial Norton Rose Fulbright et du milieu des affaires. Elle a été présidente-directrice générale de la Fondation de l'Institut de cardiologie de Montréal et de l'organisation internationale NewCities. Reconnue pour son engagement dans de nombreux comités et conseils d'administration tout au long de sa carrière, M^{me} Noiseux a développé une réelle expertise en matière de règles de gouvernance, de gestion de risques, de stratégie, d'infrastructures, de développement de partenariats, de transformation numérique et d'affaires juridiques. En plus de son rôle au MAC, elle est actuellement présidente du CA de la Société du Palais des congrès de Montréal et elle siège au CA de Tennis Canada. Elle a également siégé aux CA de la Fondation du Musée d'art contemporain de Montréal, de la Fondation de l'hôpital St. Mary et de Goodness TV, ainsi qu'au comité consultatif du chancelier

de l'Université McGill. Activement investie dans la communauté, elle a participé à de nombreuses levées de fonds et appuyé plusieurs causes.

Stéphanie Moffatt (indépendante)**Administratrice**

*Membre du comité consultatif des communications (jusqu'au 28 mars 2022)
Membre du comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines
Membre du comité d'audit (à partir du 28 mars 2022)
Nommée le 14 octobre 2020 — 1^{er} mandat de 4 ans*

Stéphanie Moffatt est avocate ayant exercé huit ans en litige civil, responsabilité médicale et droit disciplinaire au sein du cabinet Borden Ladner Gervais. Par la suite, elle fonde Mo'Fat Management, une entreprise de gérance, production et édition musicale, afin de gérer la carrière de sa sœur, Ariane Moffatt. Depuis, elle a agi à titre d'agente, de productrice et d'éditrice pour plusieurs artistes au Québec et en France. Stéphanie Moffatt s'implique activement dans l'industrie musicale, ayant siégé durant trois mandats au conseil d'administration de l'ADISQ. Elle siège actuellement au conseil d'administration du Central Montréal Gastronomique ainsi qu'à la Commission du disque et du spectacle de la SODEC et participe à divers comités de travail qui ont pour but d'améliorer l'encadrement de l'industrie musicale.

Marc Séguin (indépendant)**Administrateur**

*Membre du comité consultatif de l'immeuble et des équipements
Nommé le 28 février 2018 — 1^{er} mandat de 4 ans*

Détenteur d'un baccalauréat en beaux-arts de l'Université Concordia, Marc Séguin vit et travaille actuellement à Montréal et à New York. Ses estampes et ses peintures se trouvent dans de nombreuses collections d'entreprises canadiennes et chez d'importants collectionneurs privés du Québec, du Canada et des États-Unis. À ce jour, Marc Séguin a tenu une vingtaine d'expositions personnelles et participé à autant d'expositions collectives et de foires internationales à Madrid, à Barcelone, à Venise, à Berlin, à Cologne, à New York, à Miami, à Chicago, à Bruxelles et à Namur. Marc Séguin a siégé au conseil d'administration du MAC à titre de membre honoraire de 2012 à 2018.

Jean-Philippe Shoiry (indépendant)**Administrateur**

Membre du comité consultatif des communications

Nommé le 28 février 2018 — 1^{er} mandat de 4 ans

Jean-Philippe Shoiry est cofondateur et chef de la stratégie de Republik, une agence numérique alliant créativité, stratégie et commerce durable. Détenteur d'un baccalauréat en droit et d'une maîtrise en fiscalité de l'Université de Sherbrooke, cet ancien quart-arrière et capitaine d'équipe de football est l'un de ces stratèges qui gardent les objectifs d'affaires de ses clients bien ancrés dans l'élaboration de ses démarches. Sous le leadership de M. Shoiry, Republik a remporté de nombreux prix en création, stratégie et médias numériques, tout en devenant la première agence québécoise à obtenir la certification B Corp, octroyée mondialement aux entreprises respectant les plus hauts standards en matière de responsabilité sociale. Son approche avant-gardiste lui a d'ailleurs valu une mention au prestigieux palmarès « 30 under 30 » d'Infopresse en 2015. Il est un membre actif du conseil d'administration du MAC et de l'organisme Pour 3 Points. Au fil des 10 dernières années, son approche créative des levées de fonds philanthropiques a permis de recueillir plus de quatre millions de dollars pour les causes dans lesquelles il s'était engagé.

Marie-Justine Snider**Administratrice**

Nommé le 28 février 2018 — 1^{er} mandat de 4 ans

Depuis 2004, Marie-Justine Snider est conservatrice des collections d'art de la Caisse de dépôt et placement du Québec et de sa filiale Ivanhoé Cambridge. Elle est responsable des acquisitions et de la gestion des deux collections. De 2000 à 2004, elle a été conservatrice de la collection d'art d'Hydro-Québec. Elle a également été membre du conseil d'administration de la Biennale de Montréal, du centre d'art contemporain OPTICA et du Mois de la Photo à Montréal. M^{me} Snider a siégé au conseil d'administration du MAC à titre de membre honoraire de 2012 à 2018.

Martine St-Victor (indépendante)**Administratrice**

Présidente du comité consultatif des communications

Membre du comité d'audit

Nommée le 28 février 2018 — 1^{er} mandat de 4 ans

Martine St-Victor est stratège en communication. Directrice générale d'Edelman Montréal, elle a fondé et dirigé Milagro Atelier de relations publiques pendant près de 20 ans. Habitée des médias, elle a déjà coanimé une émission à la radio de la CBC, en plus d'être maintenant chroniqueuse à la Première chaîne d'ICI Radio-Canada ainsi qu'à ICI RDI, et de collaborer à l'occasion au quotidien *Montreal Gazette*. M^{me} St-Victor siège aux conseils d'administration du magazine *Séquences*, de la Fondation KANPE et de la Fondation du Pensionnat du Saint-Nom-de-Marie.

John Zeppetelli**Directeur général et conservateur en chef**

Membre de tous les comités

Renouvellement du mandat le 9 janvier 2021

LES COMITÉS

Conformément à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, le conseil d'administration doit constituer les comités suivants :

1^o un comité de gouvernance et d'éthique ;

2^o un comité de vérification ;

3^o un comité de ressources humaines.

Ces comités ne sont composés que de membres indépendants. Le conseil d'administration peut constituer d'autres comités pour l'étude de questions particulières ou pour faciliter le bon fonctionnement du Musée. À cet effet, le conseil d'administration s'est doté de trois comités consultatifs pour l'appuyer dans le cadre de ses fonctions, un pour la gestion de sa collection, un pour la gestion de son immeuble et de ses équipements et un autre pour ses communications. Nous tenons à remercier chacun des membres bénévoles qui participent activement à l'atteinte de la mission du Musée par leur implication exemplaire et l'apport de leurs expertises.

Comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines

Eleonore Derome, présidente
Stéphanie Moffatt
Josée Noiseux
Alexandre Taillefer

Comité d'audit

François Dufresne, président
Yves Gauthier
Stéphanie Moffatt
Martine St-Victor
Alexandre Taillefer

Comité consultatif de la collection

Geneviève Cadieux, présidente
Ji-Yoon Han
Hubert Marsolais
Michel Paradis
Hughes Sweeney
Alexandre Taillefer
John Zeppetelli

Comité consultatif des communications

Martine St-Victor, présidente
Pierre Arthur
Arielle Beaudin
Guylaine Bergeron
Stéphanie Moffatt (jusqu'au 28 mars 2022)
Gaëtan Namouric
Jean-Philippe Shoiry
Alexandre Taillefer
Maria Varvarikos
John Zeppetelli

Comité consultatif de l'immeuble et des équipements

Philippe Lamarre, président (jusqu'au 5 janvier 2022)
Claudie Imbleau-Chagnon, présidente (intérim à partir du 5 janvier jusqu'à sa nomination le 28 mars 2022)
Marc Séguin
Alexandre Taillefer
John Zeppetelli

RAPPORT DU COMITÉ D'AUDIT

Le comité d'audit a pour mandat de seconder le conseil d'administration en regard de ses responsabilités en matière de gouvernance financière en examinant les états financiers et en s'assurant de la mise en place de mécanismes de contrôle interne adéquats et efficaces. Le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration et s'est réuni à six reprises durant l'année 2021-2022. Dans l'accomplissement de son mandat, le comité a :

- recommandé au conseil d'administration d'adopter le projet d'états financiers audités du Musée pour l'exercice clos le 31 mars 2021;
- recommandé au conseil d'administration d'adopter le budget 2021-2022 ainsi que les prévisions budgétaires 2022-2023;
- recommandé diverses résolutions et politiques financières et administratives;
- approuvé le plan d'audit annuel des états financiers du Musée pour l'exercice clos le 31 mars 2022;
- examiné l'exercice de gestion des risques ainsi que les scénarios financiers liés au déménagement du Musée à Place Ville Marie.

RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DE RESSOURCES HUMAINES

Le comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines a pour mandat de seconder le conseil d'administration en regard de ses responsabilités en matière de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines. Le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration et s'est réuni à quatre reprises durant l'année 2021-2022. Dans l'accomplissement de son mandat, le comité a :

- pris connaissance des négociations des conventions collectives avec les syndicats;
- procédé au suivi de l'évaluation du fonctionnement du conseil, de l'autoévaluation des membres et de l'évaluation du directeur général et conservateur en chef;
- mis à jour le programme d'accueil à l'intention des nouveaux administrateurs du Musée;
- mis à jour le Code d'éthique et de déontologie à l'intention des administrateurs et des membres des comités du MAC;
- revu le profil de compétences et d'expériences des membres du conseil d'administration et soumis des recommandations au bureau du cabinet de la ministre dans le cadre des travaux entourant la nomination de nouveaux administrateurs;
- examiné les enjeux en ressources humaines liés au projet de transformation du Musée ainsi qu'au déménagement à Place Ville Marie;
- examiné les travaux en cours en lien avec la modernisation de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*.

ASSIDUITÉ DES MEMBRES AUX RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS STATUTAIRES

Membres	Réunion du conseil d'administration	Assemblée extraordinaire	Comité d'audit	Comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines
Arielle Beaudin	4/4	3/3		
Geneviève Cadieux	4/4	3/3		
Eleonore Derome	4/4	3/3		4/4
François Dufresne	4/4	3/3	6/6	
Yves Gauthier	4/4	3/3	6/6	
Claudie Imbleau-Chagnon	2/4 – Nommée le 27 octobre 2021	1/3		
Philippe Lamarre	2/4	2/3		
Stéphanie Moffatt	4/4	3/3	6/6	
Josée Noiseux	4/4	3/3		3/4
Marc Séguin	4/4	3/3		
Jean-Philippe Shoiry	3/4	3/3		
Marie-Justine Snider	3/4	3/3		
Martine St-Victor	4/4	1/3	4/6	
Alexandre Taillefer	3/4	3/3	5/6	4/4
John Zeppetelli	4/4	3/3	5/6	4/4

9

LE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE

Comme évoqué dans les pages d'introduction du présent rapport, le MAC est en pleine transformation architecturale et organisationnelle. À cet effet, l'actualisation de notre plan stratégique couplée à celle de notre plan d'action de développement durable nous amène à réfléchir à des pratiques, à des méthodes et à des approches favorisant le développement durable, afin d'assurer la pérennité de notre Musée et de préparer notre transition vers le MAC de demain : un lieu ouvert sur sa ville, accessible, inclusif, diversifié, visionnaire, pertinent et novateur.

À la lecture des récents rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), la preuve d'une menace exercée par les causes des changements climatiques n'est plus à démontrer; elle est plus réelle que jamais. C'est pourquoi le Musée souhaite faire du développement durable une partie intégrante de son plan stratégique et de poursuivre ainsi sa mission tout en étant partie prenante du changement.

D'ici l'adoption de la nouvelle mouture de notre plan d'action de développement durable (2023-2028), et en plus des actions ciblées dans le tableau présenté aux pages 86 à 89, nous avons multiplié, au cours de la dernière année, les initiatives écoresponsables. En voici quelques exemples :

- Dans un souci d'économie circulaire, nous avons fait don de nombreux catalogues, publications, fournitures de bureau et informatiques, pièces de mobilier, etc., à des organismes communautaires et membres du secteur culturel (Écoscéno, Arttexte, BANQ, Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec, Cultures à partager — Fondation des Parlementaires québécois, Maisons de la culture de la Ville de Montréal, écoles du Centre de services scolaire de Montréal, etc.);
- Nous avons réutilisé du mobilier existant pour l'aménagement de notre espace temporaire à Place Ville Marie et pour la présentation des expositions (comptoir d'accueil, mobilier d'exposition, tables de lecture, etc.), le tout accompagné d'une gestion accrue des matières résiduelles;

- Nous avons procédé à une commande de matériel promotionnel auprès de Petites-Mains, un organisme d'insertion pour femmes immigrantes;
- Une vingtaine de membres de nos équipes ont reçu une formation de plus de 10 heures ayant pour thème « l'écoconception et l'écoresponsabilité au cœur de l'exposition muséale », afin d'approfondir l'intégration de l'écoresponsabilité en développement de projets;
- Nous avons mis sur pied un comité de développement durable intermusées axé sur la mise en commun de connaissances et d'expériences, ainsi que la mutualisation de nos efforts en matière de développement durable. C'est d'ailleurs en collaboration avec trois autres musées du Québec que nous avons offert une première visioconférence, destinée au personnel, sur le thème du développement durable en présence d'une conférencière invitée, Laurence Perrillat, cofondatrice du collectif Les Augures;
- Nous avons procédé à l'implantation du compostage dans nos espaces de travail et nos ateliers éducatifs à Place Ville Marie;
- Nous avons opté pour un processus collaboratif dans le cadre de la révision de notre plan d'action de développement durable, des ateliers d'idéation et de priorisation d'actions en présence des gestionnaires et des autres membres du personnel;
- En collaboration avec Une école montréalaise pour tous et Turbine, un centre de création artistique et pédagogique, nous avons coordonné le projet *Art et langage*, qui a été suivi d'une exposition au MAC. Le projet a réuni plus d'une centaine d'élèves provenant de six écoles primaires de l'île de Montréal situées en milieu défavorisé;
- Nous avons bonifié notre Plan d'action à l'égard des personnes handicapées.



Photo : François Maisonneuve

Numéro de l'action	Action	Indicateur	Cible au 31 mars 2022	Résultats et synthèse des activités 2021-2022	Détail des activités réalisées au cours de l'année 2021-2022	État de l'engagement 2021-2022
1	Contribuer à la réduction des déplacements par les employés	Élaboration d'une politique de télétravail	Adoption de la politique de télétravail	Cible atteinte. Une directive sur le télétravail a été adoptée le 17 mars, avec une entrée en vigueur le 4 avril 2022.	La directive permet aux employés de concilier travail et vie familiale, et de réduire leurs déplacements d'affaires.	ATTEINT - Après la date prévue
1	Contribuer à la réduction des déplacements par les employés	Nombre d'heures de télétravail pour l'année 2021-2022, incluant le pourcentage moyen d'heures de télétravail par employé	9400 heures de télétravail	Cible annuelle atteinte. Les 9400 heures de télétravail ont été largement dépassées.	Les nombreux outils informatiques disponibles ont permis de favoriser le télétravail.	ATTEINT - Avant ou à la date prévue
2	Favoriser l'utilisation des modes de transport collectif et actif par les employés	Mise en oeuvre de nouvelles mesures	Une mesure incitative additionnelle offerte en cours d'année	Cible atteinte. Une mesure incitative a été offerte.	Deux clés BIXI institutionnelles ont été mises à la disposition des employés, gracieusement, dès septembre 2021.	ATTEINT - Avant ou à la date prévue
3	Valoriser les matières résiduelles	Obtention d'un niveau d'attestation d'ICI on recycle	Attestation obtenue	Cible annuelle reportée en 2022-2023.	Nous avons procédé à la mise en place de différentes mesures nous permettant une meilleure démarche pour l'obtention de la certification (compostage, meilleure gestion des matières résiduelles, etc.).	NON ATTEINT - Débuté
4	Implanter des mesures de contrôle des achats (biens et services) écoresponsables	Implantation d'un outil de mesure	Un outil de mesure quantitative des acquisitions écoresponsables	Cible annuelle reportée en 2022-2023.	Nous avons amorcé l'intégration de répertoires-produits spécifiques aux acquisitions responsables dans Virtuo, ce qui nous permettra de calculer le pourcentage d'acquisitions écoresponsables effectué.	NON ATTEINT - Débuté
5	Favoriser le réemploi et la revalorisation de matériaux	Nombre de tonnes de matériel redistribué dans la communauté	Deux tonnes de matériel redistribué dans la communauté pour le réemploi	Cible annuelle atteinte.	Plus de deux tonnes de matériel (publications, catalogues, fournitures de bureau, équipements informatiques, etc.) ont été redistribuées à des organismes communautaires et membres du secteur culturel.	ATTEINT - Avant ou à la date prévue
5	Favoriser le réemploi et la revalorisation de matériaux	Création d'une œuvre sur mesure à partir de matériaux recyclés provenant du MAC	Une commande d'œuvre sur mesure	Cible annuelle atteinte. Une entente a été conclue avec un artiste œuvrant au Canada.	L'œuvre sera créée à partir de matériaux récupérés au MAC Sainte-Catherine (plaques de cuivre) et exposée dans le cadre de la réouverture du MAC transformé. Le processus de création sera amorcé en 2022-2023.	ATTEINT - Avant ou à la date prévue

Numéro de l'action	Action	Indicateur	Cible au 31 mars 2022	Résultats et synthèse des activités 2021-2022	Détail des activités réalisées au cours de l'année 2021-2022	État de l'engagement 2021-2022
6	Développer les connaissances et les compétences des employés du MAC en matière de développement durable	Nombre d'employés formés en écoresponsabilité dans le secteur muséal	Un minimum de 5 employés	Cible atteinte. Un minimum de 5 employés a reçu une formation.	Plus d'une quinzaine d'employés ont reçu 10 heures de formation sur « l'écoconception et l'écoresponsabilité au cœur de l'exposition muséale » pour approfondir l'intégration de l'écoresponsabilité en développement de projets.	ATTEINT - Avant ou à la date prévue
7	Favoriser l'accessibilité aux expositions, activités et événements culturels du MAC auprès d'un public large et diversifié	Mise en œuvre des étapes 1 et 2 d'un programme d'accompagnement visant l'intégration de la diversité (formation de groupe et entrevues individuelles)	Étapes 1 et 2 d'un programme d'accompagnement mises en œuvre	Cible reportée en 2022-2023.	Des circonstances hors de notre contrôle nous ont amenés à reporter la mise en œuvre du programme d'accompagnement pour l'intégration de la diversité.	NON ATTEINT - Non débuté
8	Établir des partenariats avec des organismes communautaires dans l'élaboration et la mise en œuvre d'activités au MAC	Nombre de partenariats avec des organismes communautaires pour favoriser l'inclusion sociale	Un nouveau partenariat	Cible atteinte. Nous avons conclu plus d'un partenariat avec des organismes communautaires.	L'organisme Petites-Mains a confectionné des sacs promotionnels à l'effigie du MAC, le projet <i>Art et langage</i> a été développé en partenariat avec les organismes Une école montréalaise pour tous et Turbine.	ATTEINT - Avant ou à la date prévue
9	Démocratiser l'accès à la culture, au savoir et à la connaissance	Mise en place d'un programme pour favoriser l'accès au Musée au plus grand nombre	Programme mis en œuvre	Cible atteinte. Le MAC a confirmé sa participation au programme <i>Empruntez un Musée</i> .	Une entente de partenariat a été conclue avec BANQ et la Direction des bibliothèques de Montréal pour confirmer la participation du MAC au programme à compter de décembre 2021.	ATTEINT - Avant ou à la date prévue
10	Favoriser l'efficacité énergétique et participer à la réduction des gaz à effet de serre	Mesure de notre empreinte écologique	Obtention des résultats de l'étude	Cible atteinte. Un résultat partiel a pu être obtenu.	Nous avons participé à un exercice de mesure de notre empreinte écologique à l'aide des outils Creative Green, en processus d'implantation au Canada. En raison du manque de données disponibles pour certains axes du processus, seule une analyse partielle a pu être réalisée.	ATTEINT - Avant ou à la date prévue

10

**LES ÉTATS
FINANCIERS**

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL

ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE CLOS

LE 31 MARS 2022

TABLE DES MATIÈRES

95. RAPPORT DE LA DIRECTION

96. RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

98. ÉTATS FINANCIERS

- 98. État des résultats
- 99. État de l'évolution de l'actif net
- 100. État des gains et pertes de réévaluation
- 101. État de la situation financière
- 102. État des flux de trésorerie

103. Notes complémentaires

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers du Musée d'art contemporain de Montréal (Musée) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables. La direction procède à des vérifications périodiques, afin de s'assurer du caractère adéquat et soutenu des contrôles internes appliqués de façon uniforme par le Musée.

La direction du Musée reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers du Musée, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

Le directeur général et
conservateur en chef,



John Zeppetelli

La cheffe des finances et administration,



Geneviève Beaucage, CPA

Montréal, le 28 juin 2022

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers du Musée d'art contemporain de Montréal (le « Musée »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022, et l'état des résultats, l'état des gains et pertes de réévaluation, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Musée au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante du Musée conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Musée à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Musée ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Musée.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Musée ;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations afférentes fournies par cette dernière ;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Musée à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Musée à cesser son exploitation ;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

RAPPORT RELATIF À D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,



Caroline Rivard, CPA auditrice
Vérificatrice générale adjointe

Montréal, le 28 juin 2022

	2022					2021	
	Fonds des opérations	Fonds des activités commerciales	Fonds des expositions	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation des acquisitions d'œuvres d'art	TOTAL	TOTAL
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
PRODUITS							
Subventions du gouvernement du Québec	10 136 934	-	-	441 256	-	10 578 190	9 928 090
Subventions du gouvernement du Canada (note 4)	407 964	-	-	-	-	407 964	500 551
Subventions - Autres	318 190	-	-	-	-	318 190	1 499
Dons d'œuvres d'art (note 9)	1 201 305	-	-	-	-	1 201 305	373 908
Commandites et autres dons (notes 5 et 6)	958 494	-	-	-	-	958 494	2 520 354
Produits de placements (note 7)	22 927	-	-	-	-	22 927	371 732
Ventes de catalogues d'exposition	-	977	-	-	-	977	2 646
Location d'espaces	-	29 983	-	-	-	29 983	23 496
Location d'expositions	372 500	-	-	-	-	372 500	71 046
Billetterie et abonnements	181 760	-	-	-	-	181 760	189 333
Activités éducatives et culturelles	29 240	-	-	-	-	29 240	8 732
Recouvrements-projets spéciaux	645 354	102 670	-	-	-	748 024	313 802
Autres	31 783	3 706	-	-	-	35 489	83 057
	14 306 451	137 336	-	441 256	-	14 885 043	14 388 246
CHARGES							
Traitements et avantages sociaux	4 853 663	102 914	-	-	-	4 956 577	5 194 310
Services professionnels, administratifs et autres	2 518 266	2	-	1 000	-	2 519 268	1 843 396
Taxes municipales et scolaires	1 998 124	-	-	-	-	1 998 124	1 944 572
Services de transport et communications	857 798	1 124	-	-	-	858 922	460 234
Fournitures et approvisionnements	204 200	-	-	-	-	204 200	199 630
Locations	1 419 428	-	-	-	-	1 419 428	1 232 214
Entretien et réparations	241 755	-	-	-	-	241 755	291 198
Intérêts sur la dette à long terme et frais financiers	21 364	-	-	40 154	-	61 518	67 394
Acquisitions d'œuvres d'art (note 9)							
Dons d'œuvres d'art	1 201 305	-	-	-	-	1 201 305	373 908
Achats d'œuvres d'art	561 986	-	-	-	-	561 986	2 415 454
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	-	466 852	-	466 852	366 025
	13 877 889	104 040	-	508 006	-	14 489 935	14 388 335
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	428 562	33 296	-	(66 750)	-	395 108	(89)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

	2022					2021	
	Fonds des opérations	Fonds des activités commerciales	Fonds des expositions	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation des acquisitions d'œuvres d'art	TOTAL	TOTAL
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE	285 113	-	334 023	-	1 412 846	2 031 982	2 032 071
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	428 562	33 296	-	(66 750)	-	395 108	(89)
Virements interfonds (note 11)	(428 562)	-	361 812	66 750	-	-	-
ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE	285 113	33 296	695 835	-	1 412 846	2 427 090	2 031 982

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

	2022					2021	
	Fonds des opérations	Fonds des activités commerciales	Fonds des expositions	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation des acquisitions d'œuvres d'art	TOTAL	TOTAL
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	-	-	-	-	1 007 392	1 007 392	445 251
(Pertes) Gains non réalisés attribuables aux placements évalués à la juste valeur							
Obligations et fonds de marché monétaire	-	-	-	-	(140 539)	(140 539)	(41 850)
Actions	-	-	-	-	151 071	151 071	832 480
Montant reclassé aux résultats ou aux produits de placements reportés							
Gains réalisés sur la cession de placements évalués à la juste valeur	-	-	-	-	(342 641)	(342 641)	(228 489)
(Pertes) Gains de réévaluation nets de l'exercice	-	-	-	-	(332 109)	(332 109)	562 141
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS À LA FIN DE L'EXERCICE	-	-	-	-	675 283	675 283	1 007 392

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

	2022					2021	
	Fonds des opérations	Fonds des activités commerciales	Fonds des expositions	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation des acquisitions d'œuvres d'art	TOTAL	TOTAL
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF							
Court terme							
Trésorerie	3 820 404	-	-	-	39 282	3 859 686	4 490 527
Équivalents de trésorerie (note 12)	999 777	-	-	-	240 136	1 239 913	1 359 615
Créances (note 8)	666 692	-	-	-	-	666 692	877 675
Créances interfonds, sans intérêt ni modalités d'encaissement	2 776 143	33 296	695 835	-	-	-	-
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	191 344	-	-	1 051 762	-	1 243 106	1 168 706
Autres subventions à recevoir	77 608	-	-	-	-	77 608	264 878
Charges payées d'avance	623 337	-	-	-	-	623 337	107 288
	9 155 305	33 296	695 835	1 051 762	279 418	7 710 342	8 268 689
Long terme							
Créances	100 000	-	-	-	-	100 000	-
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	741 030	-	-	1 451 244	-	2 192 274	2 173 173
Placements de portefeuille (note 12)	-	-	-	-	4 978 017	4 978 017	4 794 871
Immobilisations corporelles (note 13)	-	-	-	2 247 724	-	2 247 724	1 731 261
	9 996 335	33 296	695 835	4 750 730	5 257 435	17 228 357	16 967 994
PASSIF							
Court terme							
Marges de crédit (notes 15 et 16)	-	-	-	594 953	-	594 953	619 266
Fournisseurs et frais courus (note 14)	2 028 582	-	-	-	-	2 028 582	1 487 140
Provision pour vacances	503 330	-	-	-	-	503 330	453 567
Créances interfonds, sans intérêt ni modalités de remboursement	-	-	-	335 968	3 169 306	-	-
Intérêts courus	1 514	-	-	2 989	-	4 503	4 637
Produits reportés	285 368	-	-	-	-	285 368	825 652
Dons reportés	-	-	-	-	-	-	4 168
Produits de placements reportés (note 18)	1 070 632	-	-	-	-	1 070 632	679 768
Subventions reportées du gouvernement du Québec (note 19)	4 268 698	-	-	-	-	4 268 698	5 049 673
Subventions reportées du gouvernement du Canada	164 800	-	-	-	-	164 800	58 720
Portion court terme de la dette à long terme (note 17)	189 830	-	-	432 450	-	622 280	489 207
	8 512 754	-	-	1 366 360	3 169 306	9 543 146	9 671 798
Long terme							
Subventions reportées du gouvernement du Québec (note 19)	-	-	-	1 933 126	-	1 933 126	1 731 261
Avantages sociaux futurs (note 20)	457 438	-	-	-	-	457 438	352 388
Dette à long terme (note 17)	741 030	-	-	1 451 244	-	2 192 274	2 173 173
	9 711 222	-	-	4 750 730	3 169 306	14 125 984	13 928 620
ACTIF NET (note 10)							
Dotations	250 000	-	-	-	1 412 846	1 662 846	1 662 846
Affectations d'origine interne	-	33 296	695 835	-	-	729 131	334 023
Non grevés d'affectations	35 113	-	-	-	-	35 113	35 113
	285 113	33 296	695 835	-	1 412 846	2 427 090	2 031 982
Gains de réévaluation cumulés	-	-	-	-	675 283	675 283	1 007 392
	285 113	33 296	695 835	-	2 088 129	3 102 373	3 039 374
	9 996 335	33 296	695 835	4 750 730	5 257 435	17 228 357	16 967 994

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (note 24)

DROITS CONTRACTUELS (note 25)

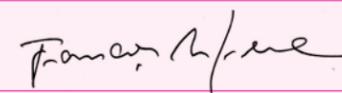
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Alexandre Taillefer, Président



François Dufresne, Trésorier



	2022					2021	
	Fonds des opérations	Fonds des activités commerciales	Fonds des expositions	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation des acquisitions d'œuvres d'art	TOTAL	TOTAL
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT							
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	428 562	33 296	-	(66 750)	-	395 108	(89)
Éléments sans incidence sur la trésorerie et équivalents de trésorerie							
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	-	466 852	-	466 852	366 025
Virement des subventions reportées	(1 035 975)	-	-	(401 102)	-	(1 437 077)	(521 627)
Pertes réalisées sur la disposition d'immobilisations	-	-	-	1 000	-	1 000	-
Gains réalisés sur la cession de placements	-	-	-	-	(342 641)	(342 641)	(228 489)
	(607 413)	33 296	-	-	(342 641)	(916 758)	(384 180)
Variation des éléments d'actif et de passif liés aux activités de fonctionnement							
Créances	110 983	-	-	-	-	110 983	(393 626)
Créances interfonds	37 369	(33 296)	(361 812)	(32 470)	390 209	-	-
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	263	-	-	(23)	-	240	258 071
Autres subventions à recevoir	187 270	-	-	-	-	187 270	(264 878)
Charges payées d'avance	(516 049)	-	-	-	-	(516 049)	433 510
Fournisseurs et frais courus	228 599	-	-	-	-	228 599	570 267
Provision pour vacances	49 763	-	-	-	-	49 763	51 686
Intérêts courus	(262)	-	-	128	-	(134)	(641)
Produits reportés	(540 284)	-	-	-	-	(540 284)	(75 741)
Dons reportés	(4 168)	-	-	-	-	(4 168)	4 168
Produits de placements reportés	390 864	-	-	-	-	390 864	(61 125)
Subventions reportées du gouvernement du Québec	255 000	-	-	-	-	255 000	1 047 200
Subventions reportées du gouvernement du Canada	106 080	-	-	-	-	106 080	(41 000)
Avantages sociaux futurs	105 050	-	-	-	-	105 050	(83 744)
	410 478	(33 296)	(361 812)	(32 365)	390 209	373 214	1 444 147
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(196 935)	-	(361 812)	(32 365)	47 568	(543 544)	1 059 967
ACTIVITÉS DE PLACEMENTS							
Acquisitions de placements de portefeuille	-	-	-	-	(1 827 888)	(1 827 888)	(1 982 740)
Produit de cession de placements de portefeuille	-	-	-	-	1 655 274	1 655 274	1 973 701
Flux de trésorerie liés aux activités de placements	-	-	-	-	(172 614)	(172 614)	(9 039)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS							
Acquisitions d'immobilisations corporelles (note 21)	-	-	-	(671 472)	-	(671 472)	(407 331)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	-	-	-	(671 472)	-	(671 472)	(407 331)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT							
Nouvelle dette à long terme	-	-	-	661 400	-	661 400	876 000
Diminution des marges de crédit	-	-	-	(24 313)	-	(24 313)	(467 805)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-	-	-	637 087	-	637 087	408 195
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(196 935)	-	(361 812)	(66 750)	(125 046)	(750 543)	1 051 792
Virements interfonds (note 11)	(428 562)	-	361 812	66 750	-	-	-
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	5 445 678	-	-	-	404 464	5 850 142	4 798 350
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (note 21)	4 820 181	-	-	-	279 418	5 099 599	5 850 142

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

Le Musée d'art contemporain de Montréal (Musée), personne morale au sens du Code civil instituée en vertu de la *Loi sur les musées nationaux* (RLRQ, chapitre M-44), a pour fonctions de faire connaître, de promouvoir et de conserver l'art québécois contemporain et d'assurer une présence de l'art contemporain international par des acquisitions, des expositions et d'autres activités d'animation.

Le Musée a été reconnu comme un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi sur les impôts du Québec* (RLRQ, chapitre I-3) et de l'alinéa 149(1)f) de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada*. Il est par conséquent admissible à l'exemption d'impôt prévue pour ces organismes.

2. VOCATION DES FONDS

Le Fonds des opérations présente les opérations courantes du Musée.

Le Fonds des activités commerciales présente les activités commerciales du Musée telles que la vente des catalogues d'expositions ainsi que les locations d'espaces. En vertu d'un règlement approuvé par le gouvernement en septembre 1994, l'actif net de ce fonds ne peut excéder 275 000\$. L'utilisation de l'actif net du fonds doit servir au remboursement des emprunts ou au financement des activités du Musée.

Le Fonds des expositions a été créé afin de favoriser le développement des activités reliées aux expositions dans le but de faciliter leur financement. Les sommes proviennent de bénéfices générés ou réalisés grâce au Fonds des opérations. En vertu d'un règlement approuvé par le conseil d'administration, l'actif net de ce fonds ne peut pas excéder 1 000 000\$. Les sommes seront utilisées pour le financement d'expositions dont les coûts dépassent les limites de la subvention de fonctionnement et exceptionnellement d'activités connexes à ces expositions.

Le Fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles. L'actif net du Fonds des immobilisations est réservé à l'acquisition d'immobilisations corporelles pour le Musée et au paiement des frais afférents. De plus, le Musée ne peut, sans obtenir l'autorisation du gouvernement, acquérir, aliéner, hypothéquer ou louer un immeuble.

Le Fonds de la campagne de financement recueille des dons devant servir à l'accroissement des activités éducatives du Musée et à l'acquisition d'œuvres d'art ou d'immobilisations. Aucune transaction n'a été comptabilisée au cours de l'exercice dans ce fonds et aucun solde ne s'y retrouve aux 31 mars 2022 et 2021. Ainsi, ce fonds n'est pas présenté aux états financiers.

Le Fonds de dotation des acquisitions d'œuvres d'art présente les ressources apportées à titre de dotations. En vertu d'un règlement approuvé par le gouvernement, le capital doit être maintenu et seuls les produits de placements tirés des ressources de ce fonds peuvent être utilisés pour l'acquisition d'œuvres d'art pour la collection du Musée.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers du Musée sont établis selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public contenues dans le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Le Musée a choisi d'appliquer les recommandations des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public énoncées dans les chapitres SP 4200 à SP 4270 du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction du Musée doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes complémentaires. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie utile des immobilisations corporelles et la dette à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les marges de crédit, les fournisseurs et frais courus (excluant les charges sociales à payer), la provision pour vacances, les intérêts courus et la dette à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Instruments financiers

Le Musée comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état de la situation financière lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie (excluant les fonds de marché monétaire), les créances (excluant les taxes de vente à recevoir) et les subventions à recevoir (excluant les subventions qui ne font pas l'objet d'un accord contractuel) sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les marges de crédit, les fournisseurs et frais courus (excluant les charges sociales à payer), la provision pour vacances, les intérêts courus et la dette à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les placements de portefeuille, composés d'instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif (actions), sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur. Les fonds de marché monétaire et les obligations sont désignés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

Les gains et pertes non réalisés découlant des changements de juste valeur des instruments financiers sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Lorsqu'échus, les gains et pertes cumulatifs sont reclassés de l'état des gains et pertes de réévaluation à l'état des résultats à l'exception des gains et pertes de réévaluation relatifs à des dotations, qui sont d'abord reclassés comme produits de placements reportés dans le Fonds des opérations et constatés comme produits de ce même fonds dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les intérêts et dividendes attribués aux instruments financiers sont constatés à l'état des résultats à l'exception des intérêts et dividendes relatifs à des dotations, qui sont d'abord reclassés comme produits de placements reportés dans le Fonds des opérations et constatés comme produits de ce même fonds dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les coûts de transactions représentent un élément du coût des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement. Les coûts de transactions sont passés en charge pour les instruments financiers évalués à la juste valeur.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Juste valeur

La juste valeur est le montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence.

Les actions sont évaluées selon leur cours boursiers observés sur les principales Bourses, les obligations sont évaluées selon leur prix publiés sur des marchés actifs, les fonds monétaires sont évalués selon la valeur des actifs sous-jacents sur des marchés actifs.

Hierarchie des évaluations à la juste valeur

Les instruments financiers sont regroupés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Cette hiérarchie classe les instruments financiers en trois niveaux selon l'importance des données utilisées pour l'évaluation de la juste valeur de ceux-ci. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants:

- Niveau 1: prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2: données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminées à partir de prix);
- Niveau 3: le calcul de la juste valeur de l'instrument financier repose sur des données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Le niveau de hiérarchie au sein duquel les instruments financiers ont été classés est déterminé d'après les données d'entrée importantes prises en compte dans l'évaluation de la juste valeur et ayant le plus bas niveau.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique du Musée est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements qui ont un risque non significatif de changement de valeur et dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Créances

Les créances sont comptabilisées au coût moins toute provision pour créances douteuses. Les provisions pour créances douteuses sont prises pour refléter les créances au plus faible du coût ou valeur nette recouvrable, lorsque la recouvrabilité et le risque de perte sont présents. Tout changement sur la dépréciation est comptabilisé dans l'état des résultats. Les intérêts sur les créances sont courus s'ils sont recouvrables.

Constatation des apports et dotations

Les apports présentés dans le Fonds des opérations comprennent les subventions ainsi que les commandites et autres contributions obtenues principalement pour la réalisation d'expositions et l'achat d'œuvres d'art. Les apports présentés dans le Fonds des immobilisations comprennent les subventions ou contributions relatives aux immobilisations et à leur maintien.

Le Musée applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les subventions du gouvernement du Québec relatives aux immobilisations sont comptabilisées à titre de produit lorsqu'elles sont autorisées et que le Musée rencontre les conditions d'admissibilité.

Les dotations reçues pour l'acquisition d'œuvres d'art sont comptabilisées comme augmentation directe de l'actif net du Fonds de dotation des acquisitions d'œuvres d'art, alors que les produits de placements de ce Fonds sont constatés comme produits de placements reportés dans le Fonds des opérations et constatés comme produits lorsqu'ils sont utilisés pour l'acquisition d'œuvres d'art.

Les autres dotations sont comptabilisées comme augmentation directe de l'actif net du Fonds des opérations. Les produits de placements de ce Fonds grevés d'une affectation externe sont constatés comme produits de placements reportés dans le fonds des opérations et constatés comme produits du Fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les produits de placements de ce Fonds non grevés d'une affectation externe sont constatés comme produits de placements dans le Fonds des opérations.

Constatation des produits

Les produits de location d'espaces et d'expositions, de billetterie et abonnements ainsi que d'activités éducatives et culturelles sont constatés lorsque le service est rendu au client.

Les produits de recouvrements — projets spéciaux sont constitués des récupérations de charges assumées par le Musée. Ils sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les charges ont lieu.

Les produits de vente de catalogues d'exposition sont constatés lorsque le bien est remis au client.

Œuvres d'art

Les acquisitions d'œuvres d'art sont imputées aux charges du Fonds des opérations. La valeur des œuvres d'art acquises par donation est déterminée par expertise et, lorsqu'elle est supérieure à 20 000\$, elle est généralement sanctionnée par la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels du gouvernement du Canada. Les œuvres d'art acquises par donation sont comptabilisées aux produits et aux charges du Fonds des opérations lorsque toutes les conditions s'y rattachant sont remplies.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

Le Musée reçoit gratuitement des apports sous forme de services de publicité. Ces apports et les charges correspondantes sont constatés à titre de produits et charges de l'exercice et évalués à leur juste valeur lorsque cette dernière peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des services fournis gratuitement par les bénévoles, ceux-ci ne sont pas considérés dans les produits et charges du Musée.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, soit :

Aménagement des réserves d'œuvres d'art	10 ans
Système informatique	3 ans
Collection numérique	10 ans
Documents numériques	3 à 5 ans
Aménagement du Musée	10 ans - durée du bail
Équipement du Musée	5 ans
Équipement audiovisuel	3 ans

Les améliorations des immobilisations existantes qui prolongent de façon importante la durée de vie utile ou améliorent l'utilité des actifs sont capitalisées alors que les coûts d'entretien et de réparation sont portés aux résultats lorsqu'ils sont engagés.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Musée de fournir des biens et services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est permise.

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes gouvernementaux interemployeurs, étant donné que la direction du Musée ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Provision pour congés de maladie

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par la direction. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.

Provision pour allocation de transition

Les obligations découlant de l'allocation de transition accumulée par le titulaire d'un emploi supérieur qui ne bénéficie pas de la sécurité d'emploi de la fonction publique sont évaluées à la valeur courante. Le passif et la charge correspondante qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation d'un mois de traitement par année de service continu, sans toutefois excéder douze mois.

Provision pour vacances

Aucun calcul d'actualisation concernant la provision pour vacances n'est jugé nécessaire, puisque le Musée estime que les vacances accumulées seront prises au cours de l'exercice suivant.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Les produits et les charges sont pour leur part convertis au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains ou pertes de change réalisés sont inclus dans les résultats de l'exercice.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

4. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

	2022	2021
Conseil des arts du Canada	324 000 \$	324 000 \$
Musée canadien de l'histoire	-	50 000
Téléfilm Canada	83 964	41 000
Ministère du Patrimoine canadien	-	85 551
	407 964 \$	500 551 \$

Ces subventions ont été obtenues principalement pour un soutien au fonctionnement et à la circulation des expositions.

5. FONDATION DU MUSÉE

La Fondation du Musée d'art contemporain de Montréal (Fondation) est désignée *fondation publique* en vertu du paragraphe 149.1(6.3) de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada*. Elle est constituée depuis 1983 en organisme à but non lucratif et est dirigée par un conseil d'administration autonome, composé de huit (8) membres, dont l'un siège également au conseil d'administration du Musée. Cette fondation a comme principale mission d'appuyer le Musée dans ses divers pôles d'activités en contribuant notamment à l'enrichissement de sa collection, la production d'expositions, la promotion et les programmes éducatifs. Elle a la tâche de planifier le travail à être effectué par les bénévoles ainsi que de promouvoir des activités permettant de recueillir des fonds.

Pour aider la Fondation à remplir son mandat, le Musée lui fournit un espace de bureau ainsi que tous les services servant à son bon fonctionnement (ameublement, téléphones, photocopies, ordinateurs et imprimantes, fournitures de bureau et frais de poste). Le Musée met aussi à la disposition de la Fondation les locaux nécessaires à la tenue des événements spéciaux qu'elle organise.

5. FONDATION DU MUSÉE (suite)

Au cours de l'exercice, le Musée a conclu diverses transactions dans le cours normal des activités avec la Fondation. Les commandites et autres dons incluent un montant de 700 505 \$ (2021: 2 475 454 \$) provenant de la Fondation. La Fondation a chargé au Musée 750 \$ (2021: 0 \$) pour la vente de biens et services au Musée. Ces transactions ont été comptabilisées à la valeur d'échange.

Il est prévu qu'advenant la dissolution ou la cessation des activités de la Fondation, ses avoirs nets seront remis au Musée. L'actif net de la Fondation s'élève à 9 605 052 \$ au 31 mars 2022 (31 mars 2021: 9 084 636 \$). Aucun montant n'est comptabilisé aux états financiers du Musée à cet égard. À la fin de l'exercice, un montant à recevoir de 155 072 \$ (2021: 432 527 \$) est inclus aux postes « Créances » et un montant de 132 \$ (2021: 250 \$) est inclus au poste « Fournisseurs et frais courus ».

6. COMMANDITES ET AUTRES DONNS

	2022	2021
Dons en argent	700 505 \$	2 475 454 \$
Commandites monétaires	7 500	30 000
Dons et commandites reçus sous forme de biens et services	250 489	14 900
	958 494 \$	2 520 354 \$

Le Musée a reçu des dons et des commandites sous forme de biens et de services de publicité. Des charges au montant de 250 489 \$ (2021: 14 900 \$), correspondant à la somme de ces commandites sous forme de services de publicité, sont comptabilisées au poste « Services de transport et communications » de l'état des résultats.

7. PRODUITS DE PLACEMENTS

	2022	2021
Produits d'intérêts	22 927 \$	21 732 \$
Virement des produits de placements reportés affectés à l'acquisition d'œuvres d'art (note 18)	-	350 000
	22 927 \$	371 732 \$

8. CRÉANCES

	2022	2021
Comptes clients	496 385 \$	81 682 \$
Taxes de vente à recevoir	114 076	360 807
Fondation du Musée	55 072	432 527
Autres	1 159	2 659
	666 692 \$	877 675 \$

Aux 31 mars 2022 et 2021, le Musée n'a pas comptabilisé de provision pour créances douteuses.

9. COLLECTIONS

La collection d'œuvres d'art du Musée comprend 8 145 œuvres dont 1 326 constituent la Collection Lavalin acquise par le Musée en 1992 grâce à une subvention spéciale de 5 400 000\$ du gouvernement du Québec. Globalement, la collection du Musée est constituée de peintures, de sculptures, d'estampes, de photographies, d'installations, de films et vidéos, pour la plupart produits après 1939, date charnière retenue par le Musée pour définir son champ d'intervention. Le Musée développe sa collection conformément au mandat que lui trace sa loi constitutive, c'est à dire en s'assurant de la représentation de la production contemporaine québécoise mise en relation avec la production canadienne et internationale.

En outre, le Musée conserve des Fonds d'archives qui documentent les œuvres qu'il détient dans sa collection. Ils comprennent principalement le Fonds Paul-Émile Borduas, le Fonds Louis Comtois, le Fonds Jean-Paul Mousseau, le Fonds Yves Trudeau et le Fonds Le Gobelet.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, le Musée a acquis 31 œuvres (2021: 56) : 13 étant des achats (2021: 39) pour un montant de 561 986\$ (2021: 2 415 454\$) et 18 provenant de dons (2021: 17) pour un montant de 1 201 305\$ (2021: 373 908\$).

10. ACTIF NET

Dotations

L'actif net du Fonds des opérations comprend un montant de 250 000\$ grevé d'une affectation d'origine externe en vertu de laquelle les ressources doivent être conservées en permanence. Les produits de placements afférents à ce montant sont affectés à la présentation d'un colloque annuel en vertu d'une affectation d'origine externe.

11. VIREMENTS INTERFONDS

Aucun montant en 2022 (2021: 26 049\$) n'a été transféré au Fonds des opérations, du Fonds des activités commerciales, pour financer les activités du Musée.

Un montant de 361 812\$ (2021: 0\$) a été transféré au Fonds des expositions, du Fonds des opérations, pour financer des expositions futures du Musée.

Un montant de 66 750\$ (2021: 0\$) a été transféré au Fonds des immobilisations, du Fonds des opérations, pour financer les dépenses non financées par le ministre de la Culture et des Communications.

12. ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

			2022	2021
	Fonds des opérations	Fonds de dotation des acquisitions d'œuvres d'art	Total	Total
Équivalents de trésorerie				
Comptes d'épargne placement	999 777 \$	- \$	999 777 \$	997 590 \$
Fonds de marché monétaire, coût de 235 760\$ (2021: 348 774\$)	-	240 136	240 136	362 025
	999 777 \$	240 136 \$	1 239 913 \$	1 359 615 \$
Placements de portefeuille à long terme				
Obligations échéant entre:				
1 et 5 ans, intérêts de 0,25% à 3,87% (2021: 0,50% à 3,87%), coût de 1 065 637\$ (2021: 819 405\$)	- \$	1 025 687 \$	1 025 687 \$	819 940 \$
6 et 10 ans, intérêts de 0,88% à 6,47% (2021: 0,88% à 6,47%), coût de 442 957\$ (2021: 546 510\$)	-	411 446	411 446	544 198
11 ans et plus, intérêts de 2,00% à 5,96% (2021: 1,25% à 5,96%), coût de 707 195\$ (2021: 464 029\$)	-	645 598	645 598	452 426
	-	2 082 731	2 082 731	1 816 564
Actions, coût de 2 077 547\$ (2021: 1 970 785\$)	-	2 895 286	2 895 286	2 978 307
	- \$	4 978 017 \$	4 978 017 \$	4 794 871 \$

Au 31 mars 2022, les fonds de marché monétaire et les actions incluent 1 116 648\$ US (1 395 363\$ CAN) (2021: 1 272 826\$ US (1 600 579\$ CAN)) de placements libellés en dollars américains convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière.

Les fonds de marché monétaire et les actions sont classés selon le niveau 1 de la hiérarchie de la juste valeur et les obligations sont classées de niveau 2. Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux.

13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2022		2021	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Aménagement des réserves d'œuvres d'art	633 404 \$	633 404 \$	- \$	- \$
Système informatique	1 674 083	1 421 474	252 609	177 641
Collection numérique	2 164 279	732 869	1 431 410	1 248 983
Documents numériques	726 378	641 163	85 215	156 849
Aménagement du Musée	4 477 607	4 073 993	403 614	114 839
Équipement du Musée	1 291 534	1 218 778	72 756	29 114
Équipement audiovisuel	804 882	802 762	2 120	3 835
	<u>11 772 167 \$</u>	<u>9 524 443 \$</u>	<u>2 247 724 \$</u>	<u>1 731 261 \$</u>

Le total des immobilisations inclut des immobilisations en cours de développement, pour un total de 426 756 \$ (2021: 294 672 \$), pour du développement informatique réparti comme suit: Collection numérique: 426 756 \$ (2021: 175 578 \$), Documents numériques: 0 \$ (2021: 119 094 \$). Aucune charge d'amortissement n'est associée à ces immobilisations.

Au cours de l'exercice, des frais financiers de 1 397 \$ (2021: 2 041 \$) ont été capitalisés dans le coût des immobilisations.

14. FOURNISSEURS ET FRAIS COURUS

	2022	2021
Salaires à payer	363 409 \$	369 137 \$
Charges sociales à payer	346 674	303 053
Comptes fournisseurs	474 423	208 906
Frais courus	844 076	606 044
	<u>2 028 582 \$</u>	<u>1 487 140 \$</u>

15. MARGE DE CRÉDIT - FONDS DES OPÉRATIONS

Le Musée est autorisé, par décret du gouvernement du Québec, à instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 octobre 2022 (2021: 31 octobre 2021), lui permettant d'emprunter à court terme ou par voie de marge de crédit auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant n'excédant pas 1 000 000 \$ pour ses besoins opérationnels. La marge de crédit remboursable à demande auprès d'une institution financière porte intérêt au taux de base canadien de la Banque Nationale, soit 2,7% (2021: 2,45%). Le montant utilisé aux 31 mars 2022 et 2021 est nul.

16. MARGE DE CRÉDIT - FONDS DES IMMOBILISATIONS

Le Musée est autorisé, par décret du gouvernement du Québec, à instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 octobre 2022 (2021: 31 octobre 2021), lui permettant d'emprunter par voie de marge de crédit ou à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement (2021: à court terme ou par voie de marge de crédit auprès d'institutions financières ou à court terme, par voie de marge de crédit ou à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement), pour ses projets d'investissement subventionnés par la ministre de la Culture et des Communications, et ce, pour combler des besoins n'excédant pas 4 250 181 \$ (2021: 3 660 341 \$).

La marge de crédit, remboursable à demande auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement (2021: auprès d'une institution financière), porte intérêt au taux de 0,86% (2021: 0,713%). Le montant utilisé au 31 mars 2022 par le fonds des immobilisations est de 594 953 \$ (2021: 619 266 \$).

17. DETTE À LONG TERME

	2022	2021
Emprunts sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec, garantis par le gouvernement du Québec		
2,610 %, remboursable par un versement annuel de capital de 53 845 \$, (2021: 53 932 \$), échéant le 1 ^{er} mars 2023	53 845	107 605
3,271 %, remboursable par versements annuels de capital de 44 974 \$, échéant le 1 ^{er} septembre 2024	134 556	179 292
0,895 %, remboursable par versements annuels de capital de 100 220 \$, échéant le 1 ^{er} mars 2025	300 169	400 065
1,173 %, remboursable par versements annuels de capital de 75 366 \$, échéant le 1 ^{er} mars 2026	300 901	376 000
1,653 %, remboursable par versements annuels de capital de 20 044 \$, échéant le 1 ^{er} mars 2026	79 981	-
2,432 %, remboursable par versements annuels de capital de 112 528 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2026	561 400	-
2,157 %, remboursable par versements annuels de capital de 66 683 \$, échéant le 1 ^{er} mars 2027	332 423	398 558
3,008 %, remboursable par versements annuels de capital de 60 393 \$, échéant le 1 ^{er} septembre 2028	420 588	480 391
2,314 %, remboursable par versements annuels de capital de 90 443 \$, échéant le 1 ^{er} mars 2029	630 691	720 469
	<u>2 814 554</u>	<u>2 662 380</u>
Moins: portion court terme	622 280	489 207
	<u>2 192 274 \$</u>	<u>2 173 173 \$</u>

Les versements sur ces emprunts sont acquittés annuellement à même la subvention du gouvernement du Québec prévue à cette fin. Les montants des versements à effectuer sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se détaillent comme suit:

2023	624 583 \$
2024	570 651 \$
2025	570 651 \$
2026	425 457 \$
2027	330 047 \$
2028 et suivants	301 671 \$

18. PRODUITS DE PLACEMENTS REPORTÉS

	2022	2021
Solde au début	679 768 \$	740 893 \$
Produits tirés de ressources détenues dans le Fonds de dotation des acquisitions d'œuvres d'art	390 209	288 205
Produits tirés de ressources détenues à titre de dotation dans le Fonds des opérations	655	670
Virement des produits de placements reportés affectés à l'acquisition d'œuvres d'art (note 7)	-	(350 000)
Solde à la fin	<u>1 070 632 \$</u>	<u>679 768 \$</u>
Se détaillant comme suit :		
	2022	2021
Utilisables aux fins d'acquisitions en vertu du règlement du Fonds de dotation des acquisitions d'œuvres d'art	1 044 013 \$	653 804 \$
Utilisables aux fins de la présentation d'un colloque annuel en vertu d'une affectation d'origine externe	26 619	25 964
	<u>1 070 632 \$</u>	<u>679 768 \$</u>

19. SUBVENTIONS REPORTÉES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les subventions reportées présentées dans le Fonds des opérations comprennent la fraction non amortie des apports reçus à l'égard de projets spécifiques.

	2022	2021
Solde au début	5 049 673 \$	4 158 075 \$
Subventions pour projets spécifiques	255 000	1 047 200
Virement aux résultats de l'exercice	(1 035 975)	(155 602)
Solde à la fin	<u>4 268 698 \$</u>	<u>5 049 673 \$</u>

19. SUBVENTIONS REPORTÉES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (suite)

Les subventions reportées présentées dans le Fonds des immobilisations comprennent la fraction non amortie des apports liés aux immobilisations corporelles. Les opérations portant sur ce poste n'ont aucune incidence sur la trésorerie.

	2022	2021
Solde au début	1 731 261 \$	1 677 643 \$
Subventions reportées pour les acquisitions d'immobilisations corporelles de l'exercice	602 967	419 643
Virement aux résultats de l'exercice	(401 102)	(366 025)
Solde à la fin	<u>1 933 126 \$</u>	<u>1 731 261 \$</u>

20. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

Les membres du personnel du Musée participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (« RREGOP ») ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (« RRPE ») ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2022, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 10,33 % à 10,04 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, est demeuré à 12,29 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE. Pour les années civiles 2021 et 2022, le montant de compensation à verser par l'employeur (part des participants et part de l'employeur) qui sera déterminé par Retraite Québec sera basé sur la perte assumée par la caisse des participants du RRPE en raison du transfert de participants en provenance du RREGOP.

Ainsi, le Musée a estimé un montant de compensation correspondant à 6,0 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2022 (2021: 6,0 %).

Les cotisations du Musée, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 351 192 \$ (2021: 397 511 \$). Les obligations du Musée envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

20. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Provision pour congés de maladie

Le Musée dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie qui donne lieu à des obligations dont il assume les coûts en totalité.

	2022	2021
Solde au début	352 388 \$	436 132 \$
Charge de l'exercice	104 009	121 228
Prestations versées au cours de l'exercice	(170 525)	(204 972)
Solde à la fin	<u>285 872 \$</u>	<u>352 388 \$</u>

Le programme d'accumulation des congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation sur la base notamment des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes :

	2022		2021	
Taux d'indexation	RREGOP 2,50 %	RRPE 2,50 %	RREGOP 2,50 %	RRPE 2,50 %
Taux d'actualisation	0,0 % à 3,41 %	-	0,37 % à 2,97 %	-
Durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs	0 an à 30,2 ans	0 an	0,1 an à 31,6 ans	0,5 an

Depuis le 1^{er} juillet 2017, les fonctionnaires peuvent accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquels ils ont droit jusqu'à un maximum de 20 jours. Au 30 septembre, toute journée excédant ce maximum est payable à 100 % avant la fin de l'année civile. Il n'y a aucune possibilité d'utiliser ces journées dans un contexte de départ en préretraite. Des mesures transitoires ont été appliquées jusqu'au 31 mars 2022. Pour les professionnels, les mêmes modalités s'appliquent depuis le 1^{er} mars 2020 ainsi que l'application de mesures transitoires jusqu'au 31 mars 2025.

Les obligations de ce programme augmentent au fur et à mesure que les employés rendent des services à l'entité, jusqu'à concurrence de 20 jours. La valeur de ces obligations est établie à l'aide d'une méthode qui répartit les coûts du programme sur la durée moyenne de la carrière active des employés. Le programme ne fait l'objet d'aucune capitalisation.

Les mesures transitoires prévoient notamment les modalités d'utilisation des journées non utilisées de congés de maladie des employés qui excédaient 20 jours au 31 mars 2017 pour les fonctionnaires et au 31 mars 2019 pour les professionnels. À l'échéance de la période transitoire, les journées de congé de maladie qui seront toujours inutilisées seront payées à 70 %.

Provision pour allocation de transition

L'allocation de transition est payable au moment du départ de l'employé, sauf si la personne concernée quitte pour occuper un poste dans le secteur public pendant la période correspondant à son allocation. Au 31 mars 2022, la provision pour allocation de transition s'élève à 171 566 \$.

21. FLUX DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se détaillent comme suit:

	2022	2021
Trésorerie	3 859 686 \$	4 490 527 \$
Équivalents de trésorerie	1 239 913	1 359 615
	<u>5 099 599 \$</u>	<u>5 850 142 \$</u>

Les opérations qui n'entraînent pas de mouvement de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie des activités d'investissement en immobilisations, de placement et de financement se détaillent comme suit:

	2022	2021
Acquisitions d'immobilisations en contrepartie de créances interfonds, fournisseurs et frais courus	335 957 \$	23 114 \$
Remboursement de la dette à long terme	509 226 \$	495 055 \$

Les intérêts versés au cours de l'exercice s'élèvent à 3 180 \$ (2021: 7 341 \$)
Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à 67 487 \$ (2021: 65 949 \$)

22. INSTRUMENTS FINANCIERS

Gestion des risques liés aux instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédures en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les incidences potentielles.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels le Musée est exposé ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Le Musée est exposé au risque de crédit découlant de la possibilité que les parties manquent à leurs obligations financières, s'il y a concentration d'opérations avec une même partie ou concentration d'obligations financières de tierces parties ayant des caractéristiques économiques similaires et qui seraient affectées de la même façon par l'évolution de la conjoncture. Les instruments financiers qui exposent le Musée à une concentration du risque de crédit sont composés de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des créances, des subventions à recevoir du gouvernement du Québec, des autres subventions à recevoir et des placements de portefeuille.

22. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

L'exposition maximale du Musée au risque de crédit est la suivante:

	2022	2021
Trésorerie	3 859 686 \$	4 490 527 \$
Équivalents de trésorerie	1 239 913	1 359 615
Créances (à l'exception des taxes de vente à recevoir)	652 616	516 868
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	3 435 380	3 341 879
Autres subventions à recevoir	77 608	264 878
Placements de portefeuille (à l'exception des placements en actions)	2 082 731	1 816 564
	<u>11 347 934 \$</u>	<u>11 790 331 \$</u>

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est essentiellement réduit au minimum en s'assurant que les excédents de trésorerie sont investis dans des placements très liquides.

La politique du Musée est d'investir les excédents de trésorerie auprès d'institutions financières réputées et le Musée détermine des limites par types de placements afin que son portefeuille soit diversifié de façon à réduire le risque global.

Le Musée considère que son risque de crédit associé aux créances est réduit en raison d'une clientèle diversifiée dont les activités d'exploitation sont menées dans divers secteurs d'activités. Ce risque est géré en constituant une provision sur ces créances. Le Musée est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement. Le Musée doit faire des estimations en ce qui a trait à la provision pour créances douteuses. Le type de clients, l'historique de paiement, les raisons pour lesquelles les comptes sont en souffrance et le secteur d'activité qui a donné lieu à la créance sont tous des éléments considérés dans la détermination du moment auquel les comptes en souffrance doivent faire l'objet d'une provision; les mêmes facteurs sont pris en considération lorsqu'il s'agit de déterminer s'il y a lieu de radier les montants portés au compte de provision en diminution des créances. Les montants recouverts ultérieurement sur les comptes qui avaient été radiés sont crédités à la charge de créances douteuses dans la période d'encaissement.

Le tableau suivant présente le classement chronologique des créances, déduction faite de la provision pour créances douteuses et des taxes de vente à recevoir:

	2022	2021
Créances déduction faite de la provision pour créances douteuses et des taxes de ventes à recevoir :		
Moins de 30 jours suivant la date de facturation	506 634 \$	511 572 \$
De 30 à 60 jours suivant la date de facturation	144 877	2 472
De 61 à 90 jours suivant la date de facturation	-	-
Plus de 90 jours suivant la date de facturation	1 105	2 824
	<u>652 616 \$</u>	<u>516 868 \$</u>

22. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir du gouvernement du Québec et aux autres subventions à recevoir, qui, au 31 mars 2022, provenaient du gouvernement du Canada et de la ville de Montréal, est essentiellement réduit au minimum puisque ces postes sont constitués de contributions à recevoir confirmées par les différents paliers de gouvernement qui jouissent d'une excellente réputation sur les marchés financiers. La réception de ces sommes est prévue dans les 30 jours suivant la fin d'exercice.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité du Musée est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. Le Musée est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que le Musée dispose de sources de financement de montant autorisé suffisant. Le Musée établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Au 31 mars 2022, les échéances contractuelles des passifs financiers (y compris le versement des intérêts, le cas échéant) du Musée se détaillent comme suit:

	2022			
	Moins de 6 mois	6 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Marges de crédit	594 953 \$	- \$	- \$	- \$
Fournisseurs et frais courus (excluant les charges sociales à payer)	1 681 908	-	-	-
Provision pour vacances	503 330	-	-	-
Dette à long terme	132 494	548 143	2 018 012	311 503
	2 912 685 \$	548 143 \$	2 018 012 \$	311 503 \$

	2021			
	Moins de 6 mois	6 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Marges de crédit	619 266 \$	- \$	- \$	- \$
Fournisseurs et frais courus (excluant les charges sociales à payer)	1 184 087	-	-	-
Provision pour vacances	453 567	-	-	-
Dette à long terme	134 053	412 680	1 785 986	541 243
	2 390 973 \$	412 680 \$	1 785 986 \$	541 243 \$

22. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, au risque de change et à l'autre risque de prix:

- Risque de taux d'intérêt:

Le Musée est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Les placements en obligations portent intérêt à taux fixe et exposent donc le Musée au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Une variation à la hausse de 50 points de base des taux d'intérêt sur les placements en obligations au 31 mars 2022 aurait eu pour effet de diminuer la juste valeur des obligations et les gains non réalisés sur les obligations d'un montant de 75 422 \$ (2021: 73 200 \$), alors qu'une variation à la baisse de 50 points de base aurait eu pour effet d'augmenter la juste valeur des obligations et les gains non réalisés sur les obligations d'un montant de 99 448 \$ (2021: 73 200 \$).

Les marges de crédit portent intérêt à taux fixe et à taux variable et exposent donc le Musée à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt. Cependant, puisque le montant utilisé pour la marge de crédit au Fonds des opérations est nul au 31 mars 2022 et que les intérêts payés sur la marge de crédit au Fonds des immobilisations seront remboursés par le gouvernement du Québec, sous forme de subventions, le risque de flux de trésorerie net est nul.

La dette à long terme est émise à des taux d'intérêt fixes, réduisant ainsi au minimum les risques liés aux flux de trésorerie, étant donné que le Musée prévoit le remboursement selon l'échéancier prévu.

Le Musée n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

- Risque de change :

Le Musée réalise la plupart de ses transactions en dollars canadiens. Le risque de change découle de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements de portefeuille libellés en dollars américains détenus dans le Fonds de dotation des acquisitions d'œuvres d'art. Au 31 mars 2022, le Musée est exposé au risque de change en raison de la trésorerie libellée en dollars américains totalisant 3 015 \$US (2021: 13 868 \$US), des équivalents de trésorerie libellés en dollars américains totalisant 131 996 \$US (2021: 287 778 \$US) ainsi que des actions libellées en dollars américains totalisant 984 652 \$US (2021: 985 048 \$US).

Une variation à la hausse de 1% du taux de change sur ces instruments financiers en dollars américains au 31 mars 2022 aurait eu pour effet d'augmenter leur juste valeur de 13 991 \$ (2021: 16 180 \$), alors qu'une variation à la baisse de 1% du taux de change sur ces instruments financiers en dollars américains aurait eu pour effet de diminuer leur juste valeur de 13 991 \$ (2021 : 16 180 \$).

Le Musée n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de change.

22. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

- Autre risque de prix:

Le Musée est exposé à l'autre risque de prix en raison des placements de portefeuille, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

Le Musée n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition à l'autre risque de prix.

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Le Musée suit une politique de placement lui permettant de contrôler adéquatement son exposition à l'autre risque de prix en fonction des fins visées.

Une variation de 10% du prix des actions au 31 mars 2022 aurait eu pour effet d'augmenter ou de diminuer la juste valeur des actions et les gains non réalisés sur les actions d'un montant de 289 529 \$ (2021: 297 831 \$).

23. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Musée est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint ou à une influence notable commune de la part de ce dernier ou avec tout autre organisme sans but lucratif dans lequel il détient un intérêt économique. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction ainsi que du directeur général et conservateur en chef du Musée.

Le Musée n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées. Aucune transaction n'a été conclue entre le Musée et ses principaux dirigeants, leurs proches parents et les entités pour lesquelles ces personnes ont le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives.

24. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

En vertu de contrats, le Musée est tenu de verser les paiements minimums pour les engagements futurs reliés à des baux pour des locaux temporaires, des services de conseils en scénographie et des frais de transport et d'entreposage d'œuvres du Musée pour une somme de 2 352 172 \$ (2021: 1 636 973 \$). Les paiements minimums exigibles liés à l'ensemble de ces engagements pour les prochains exercices sont les suivants:

2023	691 797 \$
2024	640 466 \$
2025	344 179 \$
2026	177 165 \$
2027	104 961 \$
2028 et suivants	393 604 \$

25. DROITS CONTRACTUELS

Le Musée a conclu des ententes en 2021 pour la présentation d'expositions organisées par le Musée et présentées dans différents musées en Amérique du Nord en 2022. Aucune entente n'a été conclue en 2022 et aucun montant en produits reportés au 31 mars 2022 (2021: 372 500 \$, dont 215 000 \$ en produits reportés au 31 mars 2021).



**NOTES
ET ANNEXES**

FRÉQUENTATION 2021-2022

MAC Sainte-Catherine (1 ^{er} avril au 27 juin 2021)	13 361
MAC Place Ville Marie (1 ^{er} décembre 2021 au 31 mars 2022)	11 620
Fréquentation des membres	3216
Participant(e)s aux activités éducatives	3467
Participant(e)s aux programmes d'action culturelle	961
NOMBRE DE MEMBRES DU MAC	9260

SITE WEB

Nombre de sessions	400 757
Nombre de pages vues	1 076 063
Nombre de nouveaux utilisateurs	297 572
Abonnés Facebook	95 585
Abonnés Twitter	38 200
Abonnés Instagram	41 829
Abonnés LinkedIn	10 088

LES EXPOSITIONS EN TOURNÉE

<i>Experience Leonard Cohen</i> Contemporary Jewish Museum, San Francisco	18 681 visiteurs
<i>Rafael Lozano-Hemmer: Unstable Presence</i> San Francisco Museum of Modern Art	167 793 visiteurs

EXPOSITION VIRTUELLE

<i>Leonard Cohen: Une brèche en toute chose</i> Présentée en ligne au Canada et lors de la Foire du livre de Francfort sur borne interactive	9000 sessions 11 000 utilisateurs 46,5% en taux d'engagement
---	--

UTILISATION DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

DÉPENSES ET INVESTISSEMENTS RÉELS EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES EN 2021-2022

Type d'intervention	Investissements (000 \$)	Dépenses (000 \$)
Projet ¹	10.1	6.8
Activités ²	531.9	1374.5
Total	542.0	1381.3

1. Interventions en ressources informationnelles constituant des projets en ressources informationnelles au sens de l'article 16.3 de la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement*.

2. Toutes autres interventions en ressources informationnelles, récurrentes et non récurrentes, qui ne constituent pas des projets en ressources informationnelles au sens de l'article 16.3 de la Loi.

DIVULGATIONS D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS

Conformément à l'article 25 de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, le Musée est tenu d'indiquer dans son rapport annuel d'activités certaines informations quant à la divulgation d'actes répréhensibles. Au cours de l'année financière 2021-2022, le Musée d'art contemporain de Montréal n'a reçu aucune divulgation d'actes répréhensibles.

RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS ET DES DIRIGEANTS

Les membres du conseil d'administration, à l'exception du directeur général et conservateur en chef, ne sont pas rémunérés. Ils ont droit au remboursement de leurs dépenses dans le cadre de leurs fonctions.

Le calcul de la rémunération des cinq dirigeants les mieux payés du MAC tient compte du salaire annuel de base et des primes d'assurance collective assumées par l'employeur. La rémunération du directeur général et conservateur en chef est déterminée par décret du gouvernement, selon les conditions régissant les titulaires d'un emploi supérieur à temps plein.

Rémunération et avantages des cinq dirigeants les mieux rémunérés du Musée en 2021-2022

Directeur général et conservateur en chef John Zeppetelli	197 303 \$
Directrice générale adjointe Anne Eschapaspe	152 000 \$
Directrice des ressources humaines Monique Bernier	125 574 \$
Gestionnaire des collections et des ressources documentaires Anne-Marie Zeppetelli	120 645 \$
Cheffe des expositions et de la recherche Lesley Johnstone	116 930 \$

ASSURANCE COLLECTIVE

Les dirigeants du Musée d'art contemporain de Montréal souscrivent à l'assurance collective SSQ-Vie. Ce régime assure les protections du régime personnel d'encadrement des secteurs public et parapublic du Québec. Les taux de prime applicables sont déterminés par l'assureur annuellement et reflètent des taux de primes à assumer par l'employé et par l'employeur. Les primes assumées par l'employeur reflètent un montant fixe pour l'assurance accident maladie selon la protection choisie et un pourcentage pour l'assurance salaire de longue durée et complémentaire d'assurance salaire de longue durée.

BONIS VERSÉS AU COURS DE L'EXERCICE 2021-2022

Aucune rémunération additionnelle fondée sur le rendement pour l'exercice 2020-2021 n'a été versée au personnel de direction ou d'encadrement durant l'exercice 2021-2022.

GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS ET RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS DE SERVICE

A. RÉPARTITION DE L'EFFECTIF EN HEURES RÉMUNÉRÉES POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AVRIL 2021 AU 31 MARS 2022

Catégorie	Heures travaillées [1]	Heures supplémentaires [2]	Total des heures rémunérées [3]=[1]+[2]	Total en ETC transposés [4]=[3]/1826,3	Nombres d'employées et d'employés
1. Personnel d'encadrement	17 073		17 073	9,35	11
2. Personnel professionnel	43 072	268	43 340	23,73	26
3. Personnel infirmier					
4. Personnel enseignant					
5. Personnel de bureau, technicien et assimilé	34 552	85	34 637	18,96	31
6. Agentes et agents de la paix					
7. Personnel ouvrier, personnel d'entretien et de service	6 544	3	6 547	3,58	17
8. Étudiantes, étudiants et stagiaires ¹	0		0	0	0
Total en heures	101 241	356	101 597		
Total en ETC transposés (Total des heures / 1826,3)				55,63	

1. Les étudiantes et étudiants et les stagiaires sont comptabilisés pour les entités non assujetties à la Loi sur la fonction publique.

Pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022, la cible maximum en heures rémunérées a été respectée par le Musée. Elle était de 135 146 heures.

B. CONTRATS DE SERVICE DONT LA DÉPENSE EST DE 25 000 \$ ET PLUS, CONCLUS ENTRE LE 1^{er} AVRIL 2021 ET LE 31 MARS 2022

	Nombre	Valeur (\$)
Contrats de service avec une personne physique	1	32 400 \$
Contrats de service avec une personne morale (entreprise)	10	543 874 \$

EMPLOI ET QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

Questions	Réponses
Avez-vous un ou une mandataire ?	Oui
Combien d’employées et d’employés votre organisation compte-t-elle ?	Cinquante ou plus
Avez-vous un comité permanent ?	Oui
Si oui, y a-t-il eu des rencontres des membres du comité permanent au cours de l’exercice ?	Non
Si oui, donnez le nombre de ces rencontres :	En raison de la situation pandémique et du déménagement du Musée, il n’y a pas eu de rencontres du comité permanent.
Au cours de l’exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître à votre personnel le ou la mandataire et, le cas échéant, les membres du comité permanent de votre organisation ?	Non
Si oui, expliquez lesquelles :	En raison de la situation pandémique et du déménagement du Musée, il n’y a pas eu de rencontres informationnelles.

STATUT DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE INSTITUTIONNELLE

Questions	Réponses
Depuis mars 2011, avez-vous adopté une politique linguistique institutionnelle, qui a été approuvée par la plus haute autorité de votre organisation, et ce, après avoir reçu l’avis de l’Office québécois de la langue française, ou adopté celle d’une organisation ?	
Si oui, donnez la date à laquelle elle a été adoptée :	6 juin 2016
Depuis son adoption, cette politique linguistique institutionnelle a-t-elle été révisée ?	Les travaux de révision de la politique ont été reportés en raison des modifications qui doivent être apportées à la Politique gouvernementale, à la suite de l’adoption du projet de loi réformant la loi 101.
Si oui, donnez la date à laquelle les modifications ont été officiellement approuvées par la plus haute autorité de votre organisation, et ce, après avoir reçu l’avis de l’Office québécois de la langue française :	

MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE INSTITUTIONNELLE

Questions	Réponses
Au cours de l’exercice, avez-vous tenu des activités pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle et pour former votre personnel quant à son application ?	Non
Si oui, expliquez lesquelles :	Cependant, la nouvelle mandataire s’est entretenue avec la Direction de la francisation de l’Administration et du soutien opérationnel de l’Office québécois de la langue française afin de connaître l’avancement du projet de loi réformant la loi 101.
Si non, durant le prochain exercice, quelles activités prévoyez-vous tenir pour la faire connaître et pour former votre personnel quant à son application ?	<ul style="list-style-type: none"> • Nominations de nouveaux membres au comité permanent • Révision de la politique linguistique selon les nouveaux assujettissements en vigueur • Rencontre informationnelle avec les employés afin de leur présenter la mise à jour de la politique et son champ d’application

Au cours de l'exercice 2021-2022, le Musée d'art contemporain de Montréal s'est assuré de la mise en application et du respect de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1). Le Musée a reçu et traité trois demandes en provenance de citoyen(ne)s.

NOMBRE TOTAL DE DEMANDES REÇUES : 3

NOMBRE DE DEMANDES TRAITÉES EN FONCTION DE LEUR NATURE ET DES DÉLAIS

Délais de traitement	Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Rectification
0 à 20 jours	2	—	—
21 à 30 jours	1	—	—
31 jours et plus	—	—	—
Total	3	—	—

NOMBRE DE DEMANDES TRAITÉES EN FONCTION DE LEUR NATURE ET DE LA DÉCISION RENDUE

Décision rendue	Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Rectifications	Dispositions de la Loi invoquées
Acceptée	1	—	—	
Partiellement acceptée	1	—	—	
Refusée	—	—	—	
Autre	1	—	—	

Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable	Aucune
Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information	Aucun



Photo: Andrea Kuchembuck

La politique de financement des services publics vise, par de meilleures pratiques tarifaires, à améliorer le financement des services pour en maintenir la qualité et à s'assurer de la transparence et de la reddition de comptes relatives au processus tarifaire. Conformément à cette politique, le Musée a procédé à l'évaluation systématique des coûts de tous les produits et services tarifés et en a établi le niveau de financement.

	Méthode de fixation du tarif tarifaire	Date de la dernière révision du tarif	Mode d'indexation perçue	Revenus de tarification	Coûts des biens et services ¹	Niveau de financement atteint	Niveau de financement visé	Écart entre le niveau atteint et le niveau visé	Justification du niveau de financement
PRODUITS PROVENANT DE LA TARIFICATION				\$	\$				La fermeture prévue du Musée pendant le projet de transformation architecturale et l'incertitude reliée à la pandémie de la COVID-19 ont été les principales causes d'une réduction des niveaux de financement visés. Ceux-ci avaient été fixés de façon conservatrice, dans un contexte de grande incertitude en début d'exercice. Néanmoins, les résultats atteints ont dépassé les niveaux fixés en raison de la reprise des activités d'expositions ainsi que des activités éducatives et culturelles, et ce, dans les nouveaux locaux temporaires du Musée, en plus d'une saine gestion des ressources du Musée.
Billetterie et abonnements	Par comparaison	10 févr. 2022	Refixation annuelle	181 760	10 016 596	2%	2%	0%	
Activités éducatives et culturelles	Valeur marchande	1 ^{er} déc. 2021	Refixation annuelle	29 240	1 023 538	3%	1%	2%	
Location d'expositions	Coût	25 juin 2014	Refixation annuelle	372 500	442 327	84%	70%	14%	
Ventes de catalogues d'exposition	Valeur marchande	25 juin 2014	Refixation annuelle	977	211 704	0%	0%	0%	
Location d'espaces	Valeur marchande	1 ^{er} avril 2017	Refixation annuelle	29 983	1 092	2746%	0%	2746%	
PRODUITS PROVENANT D'UNE AUTRE SOURCE QUE LA TARIFICATION				614 460	11 695 257	5%	5%	0%	
Subventions									
Gouvernement du Québec				10 578 190					
Gouvernement du Canada				407 964					
Autres				318 190					
Dons d'œuvres d'art				1 201 305					
Commandites et autres dons				958 494					
Produits de placements				22 927					
Recouvrement de charges				780 898					
Autres produits n'entrant pas dans la tarification				2 615					
				14 270 583					
CHARGES NON LIÉES À LA PRESTATION DE PRODUITS OU DE SERVICES									
Dons d'œuvres d'art					1 201 305				
Achats d'œuvres d'art					561 986				
Échange de biens et services reçus					250 489				
Autres charges					780 898				
					2 794 678				
TOTAL DES PRODUITS ET DES CHARGES				14 885 043	14 489 935				

¹ Le coût des biens et services qui sert au calcul du niveau de financement atteint est le résultat d'une allocation des coûts totaux, directs et indirects, aux différents produits provenant de la tarification.

LISTE DES BIENS ET SERVICES QUI AURAIENT PU FAIRE L'OBJET D'UNE TARIFICATION, MAIS QUE LE MUSÉE NE TARIFIE PAS

Prêt d'œuvres d'art
Prêt de documents (Médiathèque)

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE À L'INTENTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES MEMBRES DE COMITÉS

ATTENDU QUE les membres du conseil d'administration souhaitent adopter des règles de conduite pour promouvoir, dans l'exercice des fonctions d'administrateur ou de membres de comités, l'intégrité, l'impartialité et la transparence, de même que pour préserver leur capacité d'agir au mieux des intérêts et de la mission du Musée d'art contemporain de Montréal (le « **Musée** »);

À CES FINS, le conseil d'administration adopte les règles qui suivent :

I. CHAMP D'APPLICATION DU PRÉSENT CODE

Le présent code s'applique à toute personne nommée en vertu de la *Loi sur les musées nationaux* (« **Loi** ») chapitre **M-44** pour siéger au conseil d'administration ainsi qu'aux personnes nommées pour siéger à l'un des comités du Musée, à titre de membre (ci-après collectivement désignés « **Membre** »).

II. DEVOIRS GÉNÉRAUX

Tout Membre est tenu de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévues par la Loi, par le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics adopté en vertu de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*, et par le présent code. En cas de divergence, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent.

1. Un Membre doit, en cas de doute, agir selon l'esprit de ces principes et de ces règles.

Un Membre doit s'assurer que ses actions et ses décisions sont et paraissent libres de toute forme de favoritisme, de partialité ou d'intérêt personnel. Il ne peut s'acquitter entièrement de cette obligation simplement en se conformant aux lois en vigueur. Il doit de plus organiser ses affaires personnelles de telle sorte qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions.

2. Un Membre doit, dans l'exercice de ses fonctions, agir avec honnêteté, indépendance, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité, équité et bonne foi.

Il doit prendre ses décisions indépendamment de toute considération incompatible avec les intérêts du Musée, notamment toute considération politique partisane.

III. OBLIGATIONS PARTICULIÈRES

Biens et activités personnelles

3. Un Membre doit gérer ses affaires de façon à toujours distinguer et à ne jamais confondre les biens ou les fonds du Musée avec les siens.
4. Un Membre ne peut utiliser indûment ou sans autorisation préalable les biens et les ressources matérielles, physiques ou humaines du Musée à son profit ou au profit de tiers, ou en permettre l'usage à des fins autres que celles approuvées par le Musée.
5. Un Membre ne peut concurrencer le Musée lors d'acquisitions d'œuvres d'art.

6. Un Membre ne doit pas associer le Musée, de près ou de loin, à une démarche personnelle, notamment une démarche touchant des activités de collection ou des activités politiques.

Conflits d'intérêts

7. Un Membre doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions. Il doit éviter de se placer dans une situation qui laisse un doute raisonnable sur sa capacité d'exercer ses fonctions avec loyauté et impartialité.
8. Un Membre doit dénoncer au comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines (CGERH) tout intérêt direct ou indirect qu'il a dans un organisme, une entreprise ou une association susceptible de le placer dans une situation de conflit d'intérêts, ainsi que les droits qu'il peut faire valoir contre l'organisme ou l'entreprise, en indiquant, le cas échéant, leur nature et leur valeur.
9. Un Membre qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association qui met en conflit son intérêt personnel et celui du Musée doit, sous peine de révocation, dénoncer par écrit cet intérêt au CGERH et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur l'organisme, l'entreprise ou l'association dans lequel il a cet intérêt. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question. Il est fait mention de son retrait au procès-verbal de l'assemblée où le sujet est à l'ordre du jour.
10. Un Membre ne peut prendre part aux délibérations ni voter sur une question dans laquelle il a un intérêt personnel; il doit se retirer de la séance. Le conseil ou le comité auquel le Membre siège peut, avant son retrait, lui poser toute question jugée nécessaire ou utile.
11. Un Membre qui assume des obligations vis-à-vis d'autres entités peut parfois se trouver en situation de conflit d'intérêts. Dans le cas où le présent code ne prévoit pas la situation, le Membre doit déterminer si son comportement respecte ce à quoi le Musée peut raisonnablement s'attendre du comportement d'un Membre dans ces circonstances. Il doit également déterminer si une personne raisonnablement bien informée conclurait que les intérêts qu'il détient dans l'autre entité risquent d'influencer ses décisions et de nuire à son objectivité et à son impartialité dans l'exercice de ses fonctions au Musée. À cet égard, le Membre peut consulter le CGERH et le président du comité auquel il siège.
12. Un Membre ne peut acquérir directement ou indirectement, pour lui-même ou pour un tiers, une œuvre d'un artiste entre le moment où il a connaissance de l'intention du Musée d'acheter une œuvre de cet artiste (entente de principe avec une galerie ou l'artiste) ou de programmer une exposition de cet artiste (projet d'exposition inclus au programme d'expositions) et le moment où l'acceptation de l'œuvre ou la présentation de l'exposition est approuvée par le conseil et que l'acquisition ou l'exposition par le Musée est rendue publique.
13. Nonobstant les paragraphes précédents, un Membre peut, seul ou par association avec un ou d'autres Membres, acquérir une ou des œuvres qui feront l'objet d'une donation au Musée.

Le cas échéant, le Membre doit déclarer son intention de don au CGERH et se retirer de toutes délibérations et votes relatifs à la proposition de don.

La proposition de don sera évaluée par le Musée dans le respect de sa politique de gestion des collections.

Confidentialité de l'information

14. Un Membre doit, en toutes circonstances, préserver la confidentialité des délibérations du conseil d'administration ou de ses comités et des renseignements obtenus dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et qui ne sont pas destinés à être communiqués au public. Il ne peut utiliser, à son profit ou au profit de tiers, l'information ainsi obtenue.

15. Un membre a la responsabilité de prendre des mesures visant à protéger la confidentialité des informations auxquelles il a accès. Ces mesures consistent notamment à :

- ne pas laisser à la vue de tiers ou d'employés non concernés les documents porteurs d'informations confidentielles ;
- ne pas communiquer ou laisser à la vue de tiers les mots de passe donnant accès aux documents porteurs d'informations confidentielles ;
- prendre des mesures appropriées pour assurer la protection matérielle des documents papier ou électroniques ;
- éviter dans les endroits publics les discussions pouvant révéler des informations confidentielles ;
- se défaire par des moyens appropriés (déchiquetage, archivage, etc.) de tout document confidentiel lorsque ce document n'est plus nécessaire à l'exécution de ses fonctions.

16. Le Musée prend les mesures nécessaires pour assurer la confidentialité des informations fournies par les Membres dans le cadre de l'application du présent code.

Cadeaux et autres avantages

17. Un Membre ne peut conserver, à l'occasion ou en considération de sa charge, aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste.
18. Un Membre ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.
19. Un Membre doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.
20. Un Membre ne doit pas outrepasser ses fonctions pour venir en aide à des personnes physiques ou morales, dans leurs rapports avec le Musée, lorsque cela peut donner lieu à un traitement de faveur.

Obligations après la fin des fonctions

21. Les obligations de loyauté et d'intégrité d'un Membre restent en vigueur même après qu'il a cessé de remplir ses fonctions auprès du Musée.
22. Un Membre qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer un avantage indu de celles-ci, que ce soit en utilisant l'information confidentielle ou l'influence acquises à l'occasion de l'exercice de ces fonctions.
23. Un Membre qui détient de l'information non disponible au public concernant une procédure, une négociation ou une autre opération impliquant le Musée ne peut, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à ces questions, ni en traiter avec les personnes qui y sont impliquées sans y être autorisé par le Musée.

IV. MÉCANISMES D'APPLICATION DU PRÉSENT CODE

24. Au moment de son entrée en fonction et annuellement par la suite, le Membre prend connaissance du présent code et se déclare lié par ses dispositions. Pour ce faire, le Membre signe la Déclaration de confidentialité et d'engagement au respect du présent code, telle que reproduite à l'annexe 1.

25. L'application du présent code est confiée au CGERH, lequel doit s'assurer du respect des règles qui y sont édictées. Le CGERH a pour mandat de :

- a. réviser le présent code et soumettre toute modification au conseil d'administration pour approbation ;
- b. diffuser le présent code auprès des Membres ;
- c. conseiller les Membres sur toute question relative à l'application du présent code ;
- d. donner son avis et fournir son support au conseil d'administration ou à tout Membre confronté à une situation qu'il estime poser problème ;
- e. recevoir et traiter les allégations de manquement au présent code qui lui sont soumises par écrit.

Dénonciation d'une violation

26. Le Membre qui connaît ou soupçonne l'existence d'une violation au présent code, incluant une utilisation ou une communication irrégulière d'information confidentielle ou un conflit d'intérêts non divulgué, doit la dénoncer au CGERH.

Cette dénonciation doit être faite de façon confidentielle et devrait contenir l'information suivante :

- l'identité de l'auteur ou des auteurs de cette violation ;
- la description de la violation ;
- la date ou la période de survenance de la violation ;
- une copie de tout document qui soutient la dénonciation

Processus disciplinaire

27. Sauf dans les cas d'éléments qui relèvent de l'autorité compétente prévue au Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics, ou à la Loi, l'autorité compétente en matière disciplinaire est le CGERH qui, pour ce rôle, doit obligatoirement compter parmi ses membres le président du conseil.
28. Un Membre ou le conseil d'administration lui-même, lorsqu'il a des motifs raisonnables de croire qu'un Membre a enfreint le présent code, doit en saisir le CGERH et lui remettre tous les documents disponibles et pertinents.

MACM – Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration et des membres de comités

29. Le CGERH détermine, après analyse du dossier, s'il y a matière à enquête. Dans l'affirmative, il avise par écrit le Membre concerné des manquements qui lui sont reprochés et lui remet une copie de tous les documents qu'il détient à l'égard de ce dossier.
30. Le Membre à qui des manquements sont reprochés peut, dans les sept (7) jours, fournir par écrit ses observations au CGERH. Il peut également demander d'être entendu par le CGERH à ce sujet.
31. Sur conclusion que le Membre a contrevenu au présent code, au Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics, ou à la Loi, le CGERH émet la sanction qu'il

considère appropriée dans les circonstances ou, selon le cas, informe l'autorité compétente prévue au Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics ou à la Loi.

32. La sanction qui peut être imposée à un Membre est la réprimande, la suspension ou la révocation. Toute sanction imposée à un Membre, de même que la décision de lui demander d'être relevé provisoirement de ses fonctions, doit être écrite et motivée.

V. DISPOSITIONS DIVERSES

33. Le présent code fait l'objet d'un réexamen par les membres du conseil d'administration à tous les trois (3) ans.
34. Le présent code entrera en vigueur à la date de son adoption par le conseil d'administration. Adopté le 23 mars 2016, résolution n° 1972.

Mis à jour le 22 juin 2021, résolution n° 1385.

12

LA
FONDATION

Depuis 1983, la Fondation du Musée d'art contemporain de Montréal (MAC) soutient financièrement le Musée dans ses différents projets. Voici le résumé des activités pour l'année financière 2021-2022.





Photo: Bénédicte Brocard

Ève Giard

C'est un honneur d'agir à titre de présidente du conseil d'administration de la Fondation du Musée d'art contemporain de Montréal (MAC). L'année financière 2021-2022 a été particulière, marquée par un retour à une certaine normalité. Nous avons été ravis de pouvoir vous retrouver brièvement lors du Symposium des collectionneurs, afin de partager notre passion pour le MAC et l'art contemporain. Nous avons pu compter, une fois de plus, sur le soutien inestimable et la résilience de nos précieux mécènes et bénévoles.

Les dernières années nous ont fait prendre davantage conscience de l'importance de l'art et de la culture dans nos vies. Je me sens privilégiée de pouvoir contribuer à faire rayonner le Musée d'art contemporain de Montréal. Ce Musée constitue un héritage culturel vital et veiller à son financement est primordial. L'engagement de tous ses mécènes et bénévoles permet au MAC de redonner encore plus à la communauté, et ce, en proposant plus d'activités pour tous les publics. Je remercie donc chaleureusement l'implication des donateurs et donatrices ainsi que les administrateurs du conseil, les membres des comités et le personnel de la Fondation qui soutiennent avec passion et énergie cette cause qui nous est chère, le MAC!

L'avenir s'annonce lumineux pour le MAC et notre société. La Fondation du MAC souhaite répondre à vos intérêts philanthropiques et refléter les enjeux de notre communauté. Nos projets inspirants se poursuivent et nous sommes heureux de pouvoir bâtir le MAC de demain ensemble!

Au plaisir de se revoir bientôt,

Ève Giard, présidente du conseil d'administration de la Fondation du MAC



Photo: Cait Lemieux

Anne Lebel

À titre de directrice générale, je suis ravie de contribuer au rayonnement du Musée d'art contemporain de Montréal afin de lui permettre de concrétiser ses projets et d'enrichir notre héritage culturel. J'ai eu le plaisir d'amorcer mon aventure au sein de la Fondation du MAC en décembre dernier et d'apprendre à connaître des collègues dévoués et galvanisés par la cause. Au cours des derniers mois, de belles relations se sont forgées avec de nombreux bénévoles et mécènes passionnés par la mission du MAC. C'est un privilège pour moi de les accompagner dans leurs projets philanthropiques.

L'art contemporain émerveille, éblouit et ouvre l'esprit. Soutenir le MAC et sa Fondation permet de construire un monde qui reflète les enjeux de notre société et d'agir comme agent de changement sociétal. La beauté de la philanthropie est sa grande accessibilité. Tout le monde a le pouvoir d'agir et d'épouser une cause qui lui parle et lui ressemble.

La dernière année fut remplie de défis et, grâce à ses bénévoles, ses donateurs et son personnel, la Fondation a su les relever. En espérant et en bâtissant un retour à la normalité, la Fondation poursuit ses projets ambitieux et, tout comme le MAC, elle vit une profonde transformation pour pouvoir mieux servir la communauté qui l'inspire et l'épauler. Les années à venir seront source d'innombrables possibilités pour le MAC et sa Fondation. Votre appui est d'autant plus chéri et fondamental.

Au nom de toute l'équipe de la Fondation, merci de votre amitié.

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Anne Lebel'. The signature is fluid and cursive, with a large initial 'A' and 'L'.

Anne Lebel, directrice générale
de la Fondation du MAC

504 dons

Plus de **645 000** \$ récoltés

455 donateurs

369 nouveaux donateurs

Encan virtuel des Printemps du MAC, présentés par Banque Nationale

Dans l'incertitude de pouvoir tenir la soirée-bénéfice prévue, le comité organisateur des Printemps du MAC, présentés par Banque Nationale, a organisé une version virtuelle de son encan. Du 5 au 25 avril 2021, l'encan proposait au public d'acquérir l'une des 14 œuvres d'artistes québécois et canadiens présentées. Plus de 25 000\$ ont été récoltés et, de ce montant, 6500\$ ont été remis aux artistes. Les mises gagnantes ont dépassé la valeur marchande des œuvres, pour atteindre un total de 130%. L'encan virtuel a connu un fort succès et a reçu une incroyable couverture médiatique, par exemple à *Global News Morning* et à RDI avec Gérald Fillion. Même la vedette d'Instagram, Tika the Iggy, a appuyé l'initiative en visitant le MAC et la mise en exposition de l'encan.

Merci aux membres du comité organisateur des Printemps du MAC, dont les coprésident(e)s Francis Guindon et Lysandre Laferrière, ainsi qu'Erika Del Vecchio, commissaire de l'encan à la Banque Nationale, aux artistes et aux acheteurs des œuvres!



Les coprésident(e)s du comité, Francis Guindon et Lysandre Laferrière, devant la mise en exposition de l'encan.
Photo: Mathieu Baril, 2021



Photo du haut:
Vue de la salle lors de l'événement.
Photo: Josée Lecompte, 2021

Photo du bas:
Membres du comité et employé(e)s du MAC:
Anne Eschapasse, Louise Chagnon-Bucheit, John Zeppetelli,
Ève Giard, Nathalie Pratte, Éric Bujold et Marie-Claude Lortie.
Photo: Josée Lecompte, 2021

Symposium des collectionneurs Banque Nationale Gestion privée 1859

Les personnes participantes ont recommandé l'acquisition, grâce au soutien de la Banque Nationale Gestion privée 1859, de l'œuvre *Red Film* de Sara Cwynar. La mobilisation enthousiaste des gens invités et la générosité spontanée de neuf mécènes – BMO Banque de Montréal, Diane Boissonneault, Louise Chagnon-Bucheit, Antoine Chagnon, Sanimax, Guthrie Stewart, la famille Yoon-Shareck, Vincent Chiara et Stella Vassallo, ainsi que l'appui supplémentaire de la Banque Nationale, notre précieux partenaire de longue date, ont permis l'acquisition des deux autres œuvres présentées lors de la soirée: *Lumapit Sa Akin, Paraiso [Viens à moi, paradis]*, de Stephanie Comilang et *Floralia*, de Sabrina Ratté.

Le 19 octobre 2021, à l'Espace C2 du Fairmont Le Reine Elizabeth, sous la coprésidence d'Ève Giard et de Nathalie Pratte, s'est tenu le Symposium des collectionneurs Banque Nationale Gestion privée 1859.

Lors de cette soirée-bénéfice regroupant 71 convives, animée par Marie-Claude Lortie, les personnes invitées ont pu poser leurs questions et débattre avec les conservateurs et conservatrices pour déterminer laquelle des trois œuvres présentées allait intégrer la collection, donnant ainsi lieu à des discussions riches autour d'un repas gastronomique préparé avec soin par Fairmont Le Reine Elizabeth.

L'édition 2021 du Symposium des collectionneurs Banque Nationale Gestion privée 1859 est historique, puisqu'elle a permis d'acquérir toutes les œuvres présentées et de récolter près de 110 000\$.

Le MAC et sa Fondation remercient le comité, l'ensemble des personnes participantes ainsi que la Banque Nationale Gestion privée 1859 de son fidèle soutien au succès de cet événement depuis plus d'une décennie.

Campagnes de financement

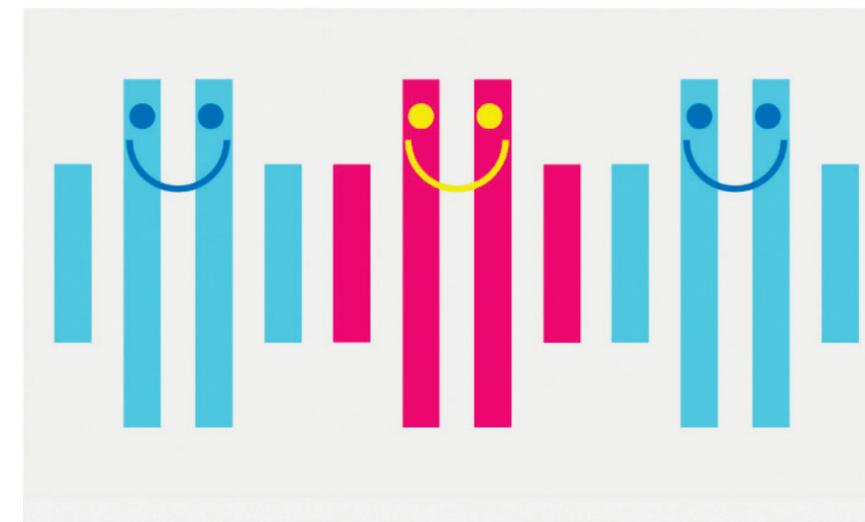
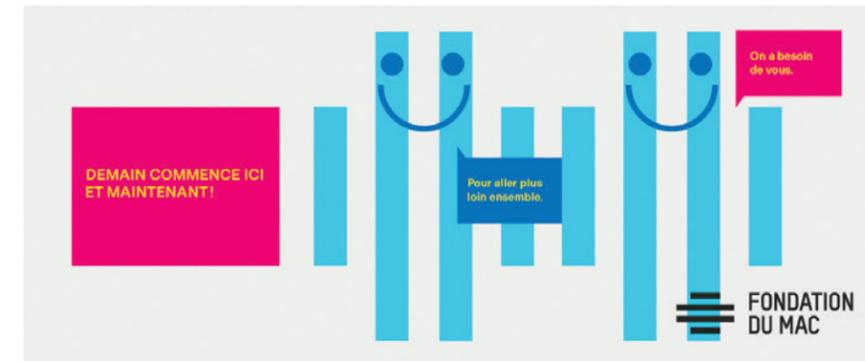
La campagne *Demain commence ici et maintenant!*, lancée en décembre 2020, s'est terminée le 31 mars 2022. L'objectif de 50 000\$ a été atteint et même dépassé. Ce sont plus de 80 000\$ qui ont été récoltés afin que le MAC soit le plus présent possible auprès de la communauté pendant la période de transition du Musée à Place Ville Marie. La Fondation remercie chaleureusement The Azrieli Foundation / La Fondation Azrieli, Banque TD et Sanimax, qui ont apporté leur précieux soutien à cette campagne.

Durant cette année financière 2021-2022, la Fondation du MAC a exceptionnellement mené deux campagnes de financement.

Dans un premier temps, la Fondation a conclu, le 14 juin 2021, la campagne *Je soutiens l'art d'ici*, qui avait débuté en avril 2020. La communauté de philanthropes de la Fondation a connu, grâce à cette campagne, un essor marqué: plus de 600 donateurs ont alors adhéré au mouvement et apporté leur soutien aux artistes québécois. Il s'agissait d'un premier don à la Fondation pour environ 80% des donateurs. Pour l'ensemble de cette campagne, la Fondation a pu amasser 229 008\$, ce qui souligne la mobilisation sans précédent de la communauté.

«Le soutien de la communauté dans l'atteinte de nos objectifs et la réalisation de nos projets ambitieux est essentiel pour le MAC. C'est pourquoi je tiens à vous remercier chaleureusement pour votre générosité au cours de la dernière année et vous exprimer, chers donateurs et chères donatrices, toute notre reconnaissance pour votre engagement envers notre musée. La reprise de plusieurs activités au cours des prochaines semaines nous permettra de renouer avec les plaisirs de célébrer nos accomplissements en personne. D'ici là, nous sommes ravis de vous accueillir à Place Ville Marie pour visiter nos expositions et participer à nos programmes élaborés pour cette période de transformation, que nous amorçons avec beaucoup d'enthousiasme.»

– John Zeppetelli



Visuels de la campagne annuelle
Demain commence ici et maintenant!

Inclusion en action

Par son programme *Inclusion en action*, le MAC vise à faire de l'accessibilité universelle une réalité et de permettre ainsi à toutes ses clientèles de développer et de vivre une relation privilégiée avec des œuvres d'art contemporain et de faire du Musée un point d'ancrage autant qu'une source d'inspiration.

Malgré la fin des subventions allouées à ce programme, le MAC poursuit ses actions inclusives et souhaite consolider ses acquis. Il a donc fait appel au soutien de donateurs individuels et de partenaires privés afin de bonifier le financement du programme. Cette année, l'initiative a permis d'amasser plus de 20 000 \$.

Programme d'appariement aux dons des fondations des sociétés d'État et organismes du portefeuille Culture et Communications

Pour la troisième année consécutive, la Fondation a participé au Programme d'appariement aux dons des fondations des sociétés d'État et organismes du portefeuille Culture et Communications. La Fondation du MAC remercie le gouvernement du Québec pour son soutien financier dans le cadre de ce programme qui permet de diversifier et de pérenniser les actifs.

Le Cercle du MAC

Le Cercle du MAC, regroupant les philanthropes désireux de soutenir le MAC en découvrant les coulisses de l'art contemporain, a poursuivi ses activités numériques en se réunissant virtuellement lors de midis rencontres.

Les membres du Cercle ont pu en apprendre davantage à propos du couple de collectionneurs et mécènes Danielle Lysaught et Paul Hamelin, ainsi que de leur lieu d'exposition *Projet Casa*. Une présentation de l'exposition qui y était alors en cours, *The National Museum of Africa*, de l'artiste Mordja Kitenge Banza, a également été réalisée.

Lors d'une seconde activité, les membres ont pu découvrir l'audacieuse collection d'art contemporain de la firme Claridge en compagnie de Stephen Bronfman. Le mécène et collectionneur a retracé le parcours qui l'a amené à devenir un véritable passionné d'art.

La Fondation remercie la Banque Nationale de soutenir le Cercle du MAC et de rendre possibles de belles rencontres et découvertes.

Cela dit, la fermeture du MAC pour les travaux de rénovation et la relocalisation temporaire de celui-ci à Place Ville Marie contraint la Fondation à prendre une pause à et repenser le Cercle du MAC.



Photo du haut:
Cercle du MAC à Projet Casa

Photo du bas:
Cercle du MAC, visite de la collection Claridge



Photo du bas:
Rebecca Belmore
Body of Water (Vue de l'exposition *Naadohbii: To Draw Water*
à la Winnipeg Art Gallery), 2019
Aluminium et système d'éclairage, 117 x 405,7 x 89 cm
Achat, grâce à la générosité de la Fondation Ariane & Réal Plourde
© Rebecca Belmore. Photo: Serge Gumenyuk, avec l'aimable
permission de la WAG-Qaumajuq

Photo du haut:
Le couple de mécènes, Ariane Riou et Réal Plourde.

Témoignage de philanthropes inspirants: l'acquisition de l'œuvre *Body of Water*, de Rebecca Belmore, grâce aux mécènes Ariane Riou et Réal Plourde

« Nous avons été très touchés et fascinés par l'œuvre de Rebecca Belmore, *Body of Water*. Cette œuvre cadre très bien avec les valeurs de notre Fondation qui soutient, entre autres, les organismes liés à la culture, à la musique et aux arts. Nous croyons beaucoup en la capacité de l'art à, au moyen de son propre langage, amener les gens à réfléchir, à s'ouvrir à des horizons nouveaux, à amorcer des changements, etc. Nous avons déjà, par le passé, été touchés par des œuvres produites par des artistes autochtones. Alors, quand on a entendu parler de Rebecca Belmore – qui est une grande artiste autochtone de renommée internationale –, nous n'y sommes pas restés indifférents. Son œuvre *Body of Water* est grandiose. D'une part, par l'espace qu'elle occupe, mais surtout par tout ce qu'elle signifie.

« Rebecca Belmore a créé cette œuvre lors d'une biennale portant sur le 7^e continent, un nouveau continent qui serait constitué de plusieurs milliers de tonnes de déchets de plastique qui flottent dans l'océan. Le "Corps de l'eau" invite à réfléchir sur l'eau en lui donnant un corps. Au plan figuré, l'artiste voyait la forme d'un grand mammifère marin qui symbolise tout ce qui vit dans l'océan et qui est grandement menacé. Une situation dont

l'importance est d'autant plus grave que l'eau est essentielle à notre survie, mais qui demeure, malgré tout, inchangée.

« La sculpture représente un canot renversé recouvert d'une bâche polie et éclairée de l'intérieur. Ce canot réfère au moyen de transport utilisé par les nations autochtones. L'artiste a voulu faire écho à l'histoire tragique d'une noyade d'adolescents en Ontario qui est passée sous silence, révélant ainsi le racisme systémique et le colonialisme dont les peuples autochtones ont souffert depuis des siècles, et qui sont toujours actuels. L'éclairage qui donne à la sculpture l'impression de flottement et une grande vitalité représente ici un symbole de la force et de la résilience de ces peuples.

« Cette œuvre magistrale, très contemporaine, ne passera pas inaperçue et suscitera sans doute beaucoup d'intérêt chez les visiteurs du Musée. *Body of Water* est notre cadeau pour le MAC, c'est un peu un échange en tant qu'humains à d'autres humains. »

– Ariane Riou et Réal Plourde

Legs testamentaire: un cadeau inestimable

Choisir de faire un don testamentaire permet d'honorer la passion qui vous a habité durant votre vie et de planifier dès maintenant l'influence décisive et durable que vous aurez sur la mission du Musée. C'est ce que feu madame Paule Poirier, femme de tête et de cœur et donatrice visionnaire, a choisi en dédiant son legs majeur à l'acquisition d'œuvres. Totalisant plus de deux millions de dollars, son don a permis d'ajouter à la collection du MAC des œuvres de Shannon Bool, d'Adam Basanta, de Karem Tam et, plus récemment, la sculpture textile *Sentence, souffle et linceul*, de Jannick Deslauriers. Par son cadeau inestimable, Paule Poirier a laissé une grande marque dans l'histoire de l'institution, tout en alimentant l'héritage culturel des citoyens et citoyennes d'aujourd'hui et de demain.

Témoignage de philanthropes inspirants: Paul Hamelin et Danielle Lysaught, en appui au MAC et au milieu artistique

« L'art contemporain était un intérêt pour Danielle et moi, mais c'est lors de notre rencontre, il y a plus de 12 ans, que c'est devenu une partie significative de notre vie. Nous avons fait ensemble nos premières visites de galeries et nos premières acquisitions. Au fil des années et des rencontres d'artistes, de conservateurs et de galeristes, nous avons découvert un domaine d'activités foisonnant et stimulant. Côté des membres de la communauté a contribué à enrichir nos vies et cela fait désormais partie de notre cercle social. Nous sommes témoins des enjeux auxquels sont confrontés les divers acteurs du milieu et nous souhaitons apporter notre contribution, à la hauteur de nos moyens, aptitudes et envies, en soutenant des projets d'acquisition de premières œuvres par les musées et, depuis deux ans, avec l'espace *Projet Casa*. [...] Notre engagement nous permet de participer à la vie culturelle du Québec et du Canada auprès d'artistes de toutes générations et de divers types de pratiques. Nous avons aussi compris que le milieu de l'art contemporain est plus accessible qu'il n'y paraît et nous aimerions donner des occasions à des non-initiés de faire aussi cette découverte.

« Le MAC a une place privilégiée dans nos cœurs. C'est en effet au MAC que nous avons fait notre première visite d'exposition et cela a certainement eu un effet déclencheur pour attiser notre intérêt envers l'art visuel contemporain. En janvier 2010, nous avons découvert le travail de l'artiste Marcel Dzama. Quel choc ce fut pour les deux "nerds" en informatique que nous étions!

« La programmation du MAC a toujours été pour nous un œil ouvert sur les grands courants des arts visuels. Nous sommes allés de découvertes en découvertes, en étant parfois éblouis, parfois perplexes, parfois ébranlés, mais jamais indifférents!

« Avec nos diverses actions, que ce soit par la Fondation du MAC ou le *Projet Casa*, nous avons choisi de favoriser des artistes émergents, souvent non représentés dans les musées. Nous sommes fiers qu'ils aient ainsi des occasions d'être connus, de se développer, de prendre place dans le milieu et, ainsi, de contribuer à sa vitalité. »

– Paul Hamelin et Danielle Lysaught



Photo du haut: Madame Paul Poirier

Photo du bas: Le couple de mécènes Paul Hamelin et Danielle Lysaught
Photo: Martine Doyon

L'appui de nos précieux mécènes pour l'année financière 2021-2022 a permis de poursuivre notre soutien envers le Musée. La Fondation du MAC remercie chaleureusement tous ses généreux donateurs et donatrices.

DE 50 000 \$ ET PLUS

Fondation Claudine et Stephen Bronfman

DE 25 000 \$ À 49 999 \$

Banque Nationale du Canada

DE 10 000 \$ À 24 999 \$

The Azrieli Foundation / La Fondation Azrieli
Banque de Montréal
Louise Chagnon-Bucheit
Vincent Chiara
Groupe financier Banque TD
Société des alcools du Québec
Anonyme (1)

DE 5000 \$ À 9999 \$

Diane Boissonnault
Caisse de dépôt et placement du Québec
Gestion Shandreck inc.
Nathalie Goyette
Guthrie Stewart

DE 1000 \$ À 4999 \$

Liliane Aberman
Marie-Line Bérubé
Dominique Bertrand
Guy Côté
Eleonore Derome
Omer Deserres inc.
Fondation Céline et Jacques Lamarre
Gestion Jean François Renaud
Ève Giard
Hotte Vision
Anne Joli-Cœur
Suzanne Lamarre
Jacques Lamarre Management
Anne Lebel
Mariella Pandolfi
Victor Pellegrino
Jean Poliquin
Nathalie Pratte
United Way Greater Toronto
Pierre Thomas Urs
John Zeppetelli
Nathalie Zinger
Anonyme (3)

DE 250 \$ À 999 \$

Anne-Marie Barnard
Sylvie Beaudin
Monique Bernier
Biron Groupe Santé
Christine Boivin
James Bouchard
Nathalie Bussière
Claude Cormier et Associés inc.
Guillaume Côté
Daniel Daunais
Pascal de Guise
Ilia Dosovitsky
François Dufresne
Anne Eschapasse
Fondation Philantra – Fonds France Héту et Robert Paré
Yves Gauthier
Marie-Ève Gingras
David Jones
Margot Lande
Martin Landry
Olivier Lapierre
Stéphanie Larivière
Yves A. Lefebvre
Lemay CO
Raymond Levasseur
Lilian Mauer
Simon Morin-Plante
Pierre-François Ouellette
Michel Paradis
Projet XL inc.
Québecor Média inc.
Pierre Raymond
J.V. Raymond-Cyr
Christine Redfern
Peter Skahan
Louise St-Pierre
The Phyllis Lambert Foundation
Colette Tougas
Tyringham Investment Ltd
Anne-Marie Zeppetelli
Nathalie Zinger
Anonyme (1)

Un grand merci également à tous nos nombreux donateurs de moins de 250 \$: votre soutien est primordial !

Toutes les activités de la Fondation ne pourraient se réaliser sans l'implication de ses bénévoles dévoués du conseil d'administration et de ses comités.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ève Giard, présidente
Pascal de Guise, vice-président
Nichole Anderson Bergeron
Patrick Bibeau
Christine Boivin
Éric Bujold
Louise Chagnon-Bucheit
Julie Couture
Eva Hartling
Marie-Josée Simard
Stéphanie Stergiotis

COMITÉ DU SYMPOSIUM DES COLLECTIONNEURS BANQUE NATIONALE GESTION PRIVÉE 1859

Ève Giard, coprésidente
Nathalie Pratte, coprésidente
Éric Bujold
Louise Chagnon-Bucheit
Marie-Claude Lortie

COMITÉ DES PRINTEMPS DU MAC

Francis Guindon, coprésident
Lysandre Laferrrière, coprésidente
Shady Ahmad
Ariane Bisailon
Virginie Bourgeois
Daniel Daunais
Erika Del Vecchio
Allison Forbes
Olivier Lapierre
Nikolaos Lerakis
Marion Isabelle Muszynski
Catherine Plourde
Stéphanie Stergiotis

Cette publication a été réalisée par
le Musée d'art contemporain de Montréal

Responsables de l'édition:
Carol Jungpeter, Annie-Claude Larocque
et Marie-Claude Mongeon

Révision et lecture d'épreuves:
Louise Richer et Pascale Guertin

Conception graphique: Jump & Love

Impression: Accent Impression,
9300, boulevard Henri-Bourassa ouest, bureau 100
Saint-Laurent (Québec) H4S 1L5

Date de fin du tirage: octobre 2022

Dépôt légal: octobre 2022

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISSN 2816-9042

Tous droits de reproduction, d'édition, de traduction,
d'adaptation, de représentation, en totalité ou en partie,
réservés en exclusivité pour tous les pays. La reproduction
d'un extrait quelconque de cet ouvrage, par quelque
procédé que ce soit, est interdite sans l'autorisation
écrite du Musée d'art contemporain de Montréal,
185, rue Sainte-Catherine Ouest,
Montréal (Québec) H2X 3X5

www.macm.org

Le Musée d'art contemporain de Montréal est une société
d'État subventionnée par le ministère de la Culture et
des Communications du Québec, et il bénéficie de la
participation financière du gouvernement du Canada,
du Conseil des arts du Canada et de la ville de Montréal

© Musée d'art contemporain de Montréal, 2022

